TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 375 — MERCREDI 26 AOUT 1981

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

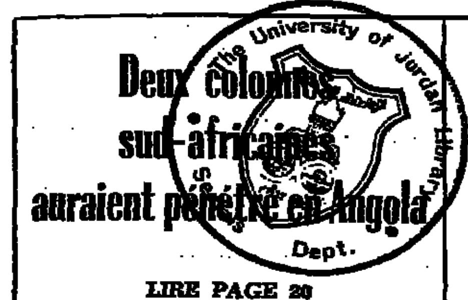
3 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,80 dir. ; Tunisie 230 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 F CFA ; Danemark, 6,50 kr ; Espagne, 70 pes. ; G.-B., 40 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 ris. ; Irlande, 70 p. ; Italie, 900 l. ; Liban, 325 P. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4,50 kr ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 250 F CFA ; Suède, 4,30 kr ; Suisse, 1,30 F ; E.-U., 85 cents ; Yougoslavie, 36 d.

Tarif des abonnements page 12

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23



Deux colonnes sud-africaines auraient pénétré en Angola

LIRE PAGE 20

BULLETIN DU JOUR

L'« explosion » du chômage dans le tiers-monde

Alors que va s'ouvrir la semaine prochaine, à Paris, la conférence sur les pays les moins avancés, le rapport annuel de la CNUCED publié le 24 août, vient à point souligner — une fois de plus — l'ampleur des difficultés des pays en voie de développement.

Certes, dans les dix-huit mois à venir, le produit national brut de ces pays devrait croître de plus de 4,5 % en moyenne annuelle. Et sur les cinquante Etats les plus pauvres, dix seulement enregistreront de mauvaises récoltes.

Mais dans le même temps, on constate une stagnation des revenus réels par habitant, une détérioration des termes de l'échange et un endettement croissant. Pour la troisième année consécutive, les trente pays les moins avancés auront à faire face à une *chute du produit* net de leurs exportations. Si l'on exclut le pétrole, les prix des produits de base en termes réels sont tombés en 1980 à leur plus bas niveau depuis trente ans. Enfin, le déficit de la balance des paiements des pays du tiers-monde devrait s'accroître d'une douzaine de milliards de dollars, portant leur endettement à moyen et à long terme à quelque 450 milliards de dollars en 1982. Le seul remboursement des intérêts absorbera alors 11 % des recettes d'exportation contre 7 % en 1979.

Les perspectives à plus long terme sont encore plus sombres. A moins que ces pays ne parviennent d'ici à la fin du siècle à se libérer de leur dépendance à l'égard des pays industrialisés, ils devront faire face à une véritable « explosion » du chômage. Pression démographique et exode rural entraîneront une augmentation annuelle de la population des zones urbaines de 4,6 %. *Il faudrait donc une croissance* économique de quelque 7 % par an pour absorber cette main-d'œuvre, alors que la CNUCED ne prévoit guère qu'un taux de croissance annuel de 4,2 % pour des pays qui seront affectés par le ralentissement des économies industrialisées et par un endettement qui rendra difficile le financement futur de leur développement.

Multiplier les échanges Sud-Sud, relever les prix des produits de base, se libérer surtout de ces sociétés multinationales qui contrôlent une large part du commerce mondial, trois d'entre elles assurant 75 % du marché des bananes et cinq les trois quarts de celui du cacao, tel est l'objectif fixé par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement pour tenter d'éviter un accroissement du chômage — avec ses conséquences politiques et sociales — dans les pays les plus pauvres.

Pour éviter une détérioration progressive de la situation économique de la majeure partie de la planète, les pays industrialisés devront, quant à eux, faire preuve d'une volonté politique de changement. La conférence de Paris marquera-t-elle enfin la mise en pratique de ce sens de la solidarité et de l'intérêt mutuel sans lequel tout espoir d'une amélioration des économies des pays les plus pauvres demeurera vain ?

LE POUVOIR FACE AUX ENTREPRISES DE TRAVAIL TEMPORAIRE

(Lire page 17 l'article de MICHEL CASTAING)

Paris s'engage à soutenir l'« effort d'émancipation du Québec »

M. André Chandernagor, ministre délégué auprès du ministre des relations extérieures chargé des affaires européennes, a promis, lundi 24 août, l'appui de la France à l'« effort d'émancipation du Québec ». M. Chandernagor parlait devant les congressistes des associations France-Québec et Québec-France. Ses déclarations n'avaient, mardi matin, suscité aucune réaction à Montréal.

De notre correspondant

Montréal. — La première visite officielle au Québec d'un représentant du nouveau gouvernement français, M. André Chandernagor, ministre délégué chargé des affaires européennes, a confirmé que les relations entre les *deux partenaires étaient plus* chaleureuses que jamais. Invité à prendre la parole lors du congrès conjoint des associations France-Québec et Québec-France, qui s'est tenu dans la capitale de la province francophone du 21 au 23 août, M. Chandernagor a déclaré que *« l'amitié franco-québécoise demeurait une des constantes les mieux assurées »* de la politique du gouvernement socialiste.

Parlant devant six cent cinquante congressistes (trois cents Français et trois cent cinquante Québécois), et en présence du *chef du gouvernement québécois*, M. René Levesque, le ministre a indiqué que la France appuierait le Québec, quelle que soit la direction qu'il décidera de prendre. *« Nous vous assisterons dans votre effort extraordinaire d'émancipation, et dans cette explosion de la personnalité et de l'identité québécoise,* a-t-il déclaré. *Votre travail n'est certainement pas terminé, et la France a la volonté politique d'appuyer cette évolution avec toute sa force. »*

Selon la presse anglophone de Montréal, cette déclaration constitue une des manifestations d'appui les plus claires jamais apportées au gouvernement québécois depuis l'arrivée au pouvoir *des indépendantistes* en 1976.

Les relations triangulaires entre Paris, Ottawa et Québec, traditionnellement *difficiles, ont déjà* donné lieu à quelques escarmouches sans conséquence depuis l'arrivée des socialistes au pouvoir. C'est ainsi que pour éviter un incident avec Ottawa, M. François Mitterrand avait dû se contenter de ne rencontrer que brièvement M. Levesque à l'ambassade de France à l'issue du sommet d'Ottawa (*le Monde* du 23 juillet), alors qu'il avait exprimé initialement le souhait de se rendre à Québec.

Le congrès des deux associations d'amitié entre la France et le Québec (organisé sur le thème « *Deux peuples, deux mentalités, une langue : un destin commun* ») a confirmé que la vitalité du courant d'échange entre les deux communautés francophones touchait toutes les classes sociales.

Fondée en 1969, l'Association France-Québec regroupe 5 000 membres, tandis que son homologue québécoise, créée en 1971, en réunit 2 000. Les échanges ont lieu surtout au niveau des diverses associations régionales. Ils portent sur des aspects aussi variés que la diffusion d'informations pour les investisseurs, la généalogie ou les problèmes du troisième âge.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Les observations de Saturne par Voyager-2 surprennent les astronomes

La sonde Voyager-2 est entrée, lundi 24 août, dans la zone **proche (magnétosphère) de Saturne. Dans la nuit de mardi à mercredi, elle passera au plus près de la planète, à 101 000 kilomètres d'altitude, photographiera de près plusieurs satellites et traversera le plan des anneaux dans une région qu'on espère vide de matière. Si tout se passe bien, elle s'éloignera ensuite en direction des planètes Uranus et Neptune, qu'elle visitera en janvier 1986 et en août 1989. C'est donc dans les prochains jours que Voyager-2 enverra un maximum d'informations. Mais déjà les images recueillies et les mesures faites au cours du week-end et dans la journée de lundi apportent une masse d'informations, mais aussi de points d'interrogation. « La situation est confuse et excitante », tel était le diagnostic formulé lundi soir par l'astronome Dave Morrison, l'un des membres de l'équipe chargée d'analyser les images transmises par Voyager-2.**

L'excitation vient surtout d'une découverte que Voyager-2 n'a pas faite ! Pendant plusieurs heures, la sonde a braqué ses caméras sur la division de Cassini, située entre les principaux anneaux de Saturne. Cette division est loin d'être vide, comme on le croyait avant *le passage en décembre* dernier de Voyager-1 ; on y trouve en fait de nombreux petits anneaux, mais il y a une région large de 600 kilomètres sans trace de matière.

Pour rendre compte de ce vide, les théories actuelles de la formation des anneaux supposaient qu'un satellite relativement gros — une trentaine de kilomètres de diamètre — se déplaçait dans cette région et en avait repoussé les corpuscules plus fins qui constituent les anneaux. De l'avis des spécialistes, c'était dans ce « trou » entre anneaux qu'on avait le plus de chance de trouver un nouveau *satellite. Or, la recherche* a été vaine, et l'analyse des clichés transmis par Voyager-2 indique qu'il n'y a certainement aucun objet dépassant 30 kilomètres de diamètre, et sans doute même aucun objet dépassant 5 kilomètres.

Ce *fait* ne ruine pas les théories actuelles, car d'autres explications sont possibles, mais montre simplement que la situa*tion est plus complexe* qu'il n'y paraissait. Antienne qui est revenue lors de toutes les explorations planétaires, et qui reviendra encore.

Autre surprise de taille : l'aspect et le comportement d'Hypérion, l'un des satellites de Saturne. *C'est* un objet de forme très irrégulière ; ce ne serait pas étonnant s'il s'agissait d'un petit bloc rocheux de quelques dizaines de *kilomètres de long, mais c'est* très surprenant pour un satellite dont la plus grande dimension atteint 290 kilomètres. Dans cette gamme de taille tous les objets connus sont approximativement sphériques — généralement des sphères un peu aplaties. Or, Hypérion est au contraire allongé, avec un rétrécissement à l'équateur. Cette apparence l'a fait comparer à une cacahuète.

De *plus, ce n'est sans doute* pas un satellite synchrone — mais ce point reste à confirmer : un satellite synchrone tourne en présentant toujours la même face vers la planète. C'est le cas de la Lune et de tous les gros satellites connus. Les phénomènes de marée astreignent un satellite à une rotation synchrone en un temps petit — à l'échelle astronomique — d'autant plus petit que le satellite est plus gros et plus proche de la planète. Que la rotation d'Hypérion ne soit pas synchrone est difficilement explicable, d'autant que le satellite Japet, *qui vient juste après* Hypérion quand on s'éloigne de Saturne, a, au contraire, un mouvement synchrone.

MAURICE ARVONNY.

(Lire la suite page 8.)

POINT

La photographie et l'exemple japonais

La firme japonaise Sony a présenté lundi 24 août à Tokyo un appareil photographique révolutionnaire puisque sa principale particularité consiste à supprimer l'utilisation de la pellicule. L'innovation est de taille et risque fort de bouleverser un marché... dominé par les sociétés nippones.

Le fait qu'un groupe spécialisé dans l'électronique se lance dans une activité nouvelle n'étonnera pas. Voilà longtemps que l'industrie japonaise a fait la démonstration de son exceptionnelle capacité à exploiter « tous azimuts » l'avance qu'elle a acquise dans cette filière. En l'occurrence, Sony n'a fait qu'adapter à la photographie les principes de la télévision et du codage numérique des images qui permettent, par exemple, de recevoir des vues de Saturne.

Fabriquer un produit révolutionnaire dans un laboratoire est une chose. Prendre le risque de le produire en grande masse afin de le commercialiser en est une autre. Ce risque, les dirigeants de Sony vont le prendre. Dans dix-huit mois commencera la production de série seule capable de permettre de présenter cet appareil à un prix abordable : 4 000 F. Nul doute qu'ensuite les responsables de la firme, appuyés il est vrai sur un marché intérieur considérable, ne concentrent tous leurs efforts sur le marché mondial.

Cette démarche contraste singulièrement avec celle de certains industriels français illustrée par ce qui est devenue l'affaire du vidéodisque Thomson, un produit mis au point dans un laboratoire français et que le groupe après maints atermoiements se propose de faire fabriquer sous silence... au Japon.

Le gouvernement a fait du développement de la recherche une de ses priorités. A juste titre. Mais cet effort sera vain s'il ne s'appuie pas sur un appareil de production compétitif et des firmes disposées à faire preuve d'audace et de persévérance dans le domaine commercial.

(Lire page 8.)

L'abolition de la peine de mort proposée au conseil des ministres

« La peine de mort est abolie », tel est l'article premier d'un projet de loi que doit examiner, mercredi 26 août, le conseil des ministres. Un second et dernier article précise que, dans les codes, cette peine sera partout remplacée par la réclusion criminelle à perpétuité.

La conséquence

par PHILIPPE BOUCHER

La lutte ardente de Victor Hugo, d'Albert Camus, le combat véhément de Georges Clemenceau, sont enfin gagnés : la peine de mort est abolie. Sinon déjà formellement dans les textes, au moins dans un très prochain avenir. Le projet serait soumis au Parlement à la mi-septembre.

L'imposante majorité qui existe à *l'Assemblée nationale,* à laquelle s'ajouteront des voix de l'opposition, ne permet pas de craindre que le Sénat puisse, s'il le souhaite, s'opposer durablement à une loi qui marque un progrès humain. Car, quelque clameur qui puisse s'élever contre l'abolition, il n'en est pas une qui empêchera de voir dans un tel vote la victoire de l'esprit sur l'illusion : illusion que le sang paie le sang, que la mort est un prix, que la guillotine est une bonne médecine.

(Lire la suite page 6.)

POINT DE VUE

Les albatros de la gauche

par JEAN-PIERRE CHABROL (*)

Je les croise ici et là, je les aborde gaiement, je les quitte tout triste. Ils laissent piteusement leurs grandes ailes blanches comme des avirons traîner à côté d'eux... Eux, jadis voyageurs ailés de l'opposition, *comme ils sont* gauches et veules...

« Le 10 mai, c'est ta victoire, tu es content ?

— *Oh oui...*

— Et ta victoire, qu'est-ce que tu en fais ?

— *Ben... attends... on va voir.* »

D'autant plus navrant qu'ils le savent bien, ils n'ont pas le *temps,* moins encore qu'avant.

Parfois, ils sont plusieurs — la belle équipe ! — quatre longues années, ils se sont battus pour sortir un hebdo (ici, dans la *sous-préfecture,* joliment ronéotypé ; là, dans la capitale régionale, superbement imprimé, illustré, hautement professionnel — oui, les belles équipes !) et ça marchait, de mieux en mieux, et ils se sont arrêtés, fourbus, sous-alimentés par le sous-SMIC égalitaire et incertain des autofinancements autogérés, ruinés par les procès de presse ; ils sont tombés à quelques semaines de cette victoire de la gauche, qu'ils avaient si bien préparée. Mais voici que toutes les conditions paraissent réunies pour que ces canards reprennent leur vol de plus belle... Qu'est-ce que vous attendez ?

Ils s'agacent le bec avec leur propre brûle-gueule.

Elle avait créé une radio libre, dans un climat politique affreux, avec les flics au cul de sa 2 CV, championne du repli de l'antenne... Arrêtée, jugée, salement condamnée par le régime défunt, maintenant amnistiée :

« Alors, ta radio, ça repart ?

— *Ben...* »

Encore une fameuse équipe : depuis cinq ans, cette troupe *théâtrale joue sans subventions* chaque soir sur une place, dans une M.J.C., une grange, un garage, n'importe où, devant des publics heureux. Ces jeunes comédiens ont créé le spectacle à la fois intelligent et populaire que paraît souhaiter le nouveau ministre de la culture. Voilà mai, juin... leur troupe se défait alors que tombent sur eux les toutes premières petites subventions. Ils se séparent en plein succès, usés, sans aigreur, sans courage.

Voici encore quelques militants autonomistes d'Occitanie, de Bretagne, de Corse et d'ailleurs... Un *long combat qu'il faudrait continuer.* Ils ont chanté si seuls, mais si fort, on dirait qu'ils n'ont plus de voix. Cette gauche (1), eux aussi, ils l'ont portée sur leurs épaules, et c'est comme s'ils n'arrivaient plus à redresser l'échine.

Ecoutez ces musiciens de fanfare, à la fois poètes, cinéastes, volontaires de toutes les manifs, de tous les Larzac, qu'est-ce qu'ils attendent pour prendre la tête de la culture occitane d'aujourd'hui, officiellement, avec les moyens qu'il faut, qu'on leur doit ?...

Ben... *Ils continuent à souffler* dans leurs gros machins de cuivre sur les mêmes placettes. Pas plus que les précédents, ce ne sont gens d'antichambre.

Chanteurs de révolte, bombeurs de slogans, meneurs de foules improvisés, responsables nés, généraux de vingt ans pour l'assaut des bastilles, je pourrais en aligner tant, militants de tous les secteurs qui ont fait avancer l'histoire, combattants méconnus ou injuriés des années durant, porteurs éreintés du meilleur de l'idéal socialiste. Ils ont dans le 10 mai, toute une nuit ; depuis, ils se croisent les bras. Eux naguère si beaux !

(Lire la suite page 5.)

(*) Ecrivain.

(1) Elle en a quand même sorti quelques-uns de prison, c'est déjà ça.

AU JOUR LE JOUR

Délai

M. René Monory, ancien ministre de l'économie de M. Giscard d'Estaing, s'est répandu sur les ondes pour souligner l'aggravation de la situation économique depuis le début du septennat. Il a calculé que, depuis cent jours et quelques, le nombre des chômeurs s'accroît quotidiennement de deux mille.

Ah ! si on donnait à M. Monory l'occasion de faire ses preuves au ministère de l'économie ! Il pourrait critiquer l'« héritage » socialiste. Le temps de redresser la situation en cinq ou six jours.

BRUNO FRAPPAT.

AU MUSÉE CHAGALL

Le message des mandalas himalayens

Il est bien connu qu'en matière de « message » les mandalas imposent leur qualité. Et tout spécialement *ceux de l'Himalaya, ces peintures* du bouddhisme tantrique, intensément chargées, qui tiennent à la fois du diagramme cosmologique et de l'aire quelque peu magique propice à la concentration, aux exercices spirituels comme à la méditation, et du support pour les représentations (messages, signes, etc.) concernant une divinité particulière.

Le *musée Guimet* possédant une collection unique de ces importants objets cultuels, quasi polyvalents, il était fatal que le musée *Chagall de Nice,* intitulé « *Musée national du message biblique* » viendrait aux mandalas : depuis sa création, élargissant les perspectives, *sept expositions y ont déjà interrogé* divers messages répandus par les religions et les arts à travers le monde.

La présentation de ces mandalas himalayens du musée Guimet est une réussite enrichissante et très agréable à voir étant donnés la qualité des œuvres et le grand talent de metteur en scène déployé par M. Gilles Beguin, conservateur. Une *savante série d'écrans distribuent* la lumière, et un fond de tissu bleu-vert met en valeur les contrastes rouges et blancs des peintures.

Dans le circuit principal solidement centré, vingt-cinq mandalas sont proposés, c'est-à-dire beaucoup plus que l'on n'en peut voir à Guimet en temps normal. Des salles annexes offrent d'intéressantes peintures à schéma circulaire, se rattachant aux *thèmes principaux.*

PAUL-MARIE GRAND.

(Lire la suite page 9.)

MORT DU TROMPETTISTE DE JAZZ BILL COLEMAN

(Lire page 9.)

Le Monde

idées

DÉFENSE

Le moule

M. Hernu, ministre de la défense, a conservé le service national de douze mois. Gilbert Lautissier n'est guère satisfait de ses conditions actuelles. Il en va de même d'un aspirant du contingent qui analyse les rapports au sein des unités. Zeugite n'apprécie guère non plus l'attitude de la gauche à l'égard de l'armée. Et Jacques Chabot, de son côté, s'interroge sur l'attitude de l'armée à l'égard de la gauche.

par GILBERT LAUTISSIER (*)

Il semble, hélas, difficile de mettre en doute la nécessité d'une défense nationale organisée. Il subsiste trop d'incertitudes, de menaces, d'indifférence enfin, et ce n'est qu'à l'issue de catastrophes toujours plus meurtrières que le pacifisme cesse, *pour un instant, d'être* utopique. Mais cette réalité ne doit pas légitimer n'importe quel type d'action.

« Le moule commun des Français, c'est le service national », écrivait M. Jean-Jacques Beucler dans *le Monde* du 17 avril 1981. Le beau rôle que voilà ! On tente d'y forger les caractères, *c'est vrai.* Mais par quels moyens ? Dans quel véritable but ? La belle pédagogie que la contrainte, le nivellement des opinions, les brimades et les privations de liberté ! *Quel idéal* espère-t-on véhiculer à l'aide d'un langage ordurier, rempli de clichés racistes et sexistes ? Quelle sorte de combattants cherche-t-on à *former* ? Des hommes responsables, prêts à défendre une juste cause ? Ou des robots, des anonymes, qui ne redeviendront humains que dans la mort ?

« Il faut faire comme si... », ajoutait M. Beucler. Bien sûr, la *guerre existe ! Bien sûr*, elle n'est pas une partie de plaisir ! Mais quelques nuits de veille à vingt ans ne suffisent pas à prémunir définitivement le corps contre la *fatigue.* Apprendre à *supporter* la faim, la soif ? Ce que des années d'hygiène ont bâti se trouve anéanti par un an de carences alimentaires. *« S'habituer à meubler les longs moments d'attente, d'inaction »* ? En buvant de la bière pour s'étourdir ? En lisant ces bandes dessinées de mauvaise pornographie qui *foisonnent dans nos casernes ?* En laissant son esprit s'engourdir à force de somnolence et de pensées vides ?

Et que dire de ces postes de garde malpropres, *empestant* l'urine, où l'on ne dort que d'un œil, dans la promiscuité et les courants d'air, en attendant son tour de garder des locaux vides ? *Et de ces cellules insalubres où* l'on vous enferme pour des peccadilles ? C'est cela l'apprentissage de la défense ? Ou bien n'est-ce que l'apprentissage de la misère *et du désespoir* ?

Non, il ne s'agit pas d'accepter le service national tel qu'il est, avec la promesse d'hypothétiques améliorations, un sourire paternaliste et une tape dans le dos. Il faut que l'adjudant Flick cède la place une fois pour toutes à de véritables spécialistes de la défense, étroitement soumis au pouvoir civil, conscients et respectueux de tous les droits de l'homme. Si le recours à des appelés s'avère indispensable, il doit être limité à ce qui est réellement nécessaire. Il faut, dans ce cas, assurer à ces appelés une véritable rémunération, au lieu de l'aumône actuelle, et des conditions de vie décentes. Il faut que le service national devienne autre chose que du chômage camouflé et qu'un retard de plus à l'entrée dans la vie active. Il faut, enfin, être utopiste et, alors même que la situation *internationale* nous contraint d'apprendre à tuer, croire et faire croire en l'Homme, en la Paix, envers et contre tout. Ou alors, à quoi bon vivre ?

(*) Vingt-sept ans, chômeur.

Le métier et le service

D'un aspirant du contingent, dont nous respectons l'anonymat, ces réflexions sur sa vie d'appelé et ses relations avec les cadres de métier :

QUAND on aborde le milieu militaire, la première impression de l'observateur est certainement d'avoir affaire à un microcosme protégé et renfermé. Le centre de cet univers, c'est l'armée d'active, ceux qui font du service armé leur profession et leur gagne-pain. Au sein *de cette communauté*, le maître mot est solidarité. Elle s'exprime à l'occasion de l'arrivée ou du départ de cadres officiers ou sous-officiers par des fêtes qui *font revivre des traditions* auxquelles on tient plus par devoir que par plaisir. On la retrouve aussi dans la création de systèmes d'entraide interne, dirigés par un délégué, qui est *bien souvent*, sous couvert de *désignation* démocratique, le plus ancien dans le *grade* le plus élevé. De telles règles de vie évoquent une communauté familiale, dans laquelle le lien affectif viendrait doubler le lien professionnel.

D'où l'évidente préférence pour un système interne de règlement des incartades de tel ou tel membre du groupe, qui évite d'étaler le linge sale au grand *jour du débat juridique et formel*: un conseil de famille plutôt qu'un conseil de discipline. Or, cette idée de régulation interne de la vie professionnelle, d'entraide de *caractère quasi familial, cet* esprit de corps fermé rappellent un ordre d'Ancien Régime qui assimile la condition juridique de l'individu aux caractéristiques *de son milieu professionnel.*

Il existe aussi des manifestations plus extérieures et plus anecdotiques de ce que nous croyons être l'imperméabilité de l'armée *au fait historique de la* Révolution française.

Ignorance et oubli

Ainsi, le jeune élève officier de réserve pourrait être surpris de l'insistance avec laquelle on lui parle des batailles de l'Ancien Régime, de l'époque napoléo*nienne ou* des conquêtes coloniales en ignorant totalement ce qu'ont pu être les grands faits révolutionnaires. Et quand bien même il aurait eu la chance d'*assister à une conférence sur* Valmy, c'est pour s'entendre dire que cette victoire est celle des régiments du roi et que la foi révolutionnaire des individus venus *défendre la patrie* en danger n'avait pas été décisive !

Cependant, une telle *ignorance* serait désuète et inoffensive si elle ne s'accompagnait de l'oubli de l'acquis le plus fondamental de la Révolution française : les libertés essentielles de l'individu.

Or, les victimes de cet oubli sont avant *tous* les appelés, soupçonnés et modelés dès leur arrivée dans l'armée. En effet, le premier objectif fixé dans le cadre de l'instruction élémentaire, c'est de faire du civil un militaire (après, on s'occupera de faire du militaire un soldat). Aux armes, citoyens ? Non. Le problème essentiel est d'assimiler le jeune citoyen français à une société à laquelle il n'a pas choisi d'adhérer et où il se trouve en situation d'inégalité. On veut avant tout lui imposer un style de vie sans tenir compte de ce qu'il était auparavant. Mais il n'est pas question de reconnaître en lui un vrai militaire, puisqu'il ne s'est pas engagé et ne mérite donc pas d'entrer dans la confrérie.

Ainsi, en matière de libertés, la *caractéristique* majeure du système militaire est qu'il permet de restreindre *a priori* toute liberté qui s'exprime par une attitude extérieure. Il n'est pas question *de nier qu'il faille imposer des* sujétions nées des exigences du service. Mais il ne nous semble pas que celui-ci exige des restrictions telles que l'interdiction de certains journaux, de certains chanteurs ou écrivains. Le mécanisme de la répression de la liberté d'expression est un engrenage inéluctable. Il aboutit à une restriction de la liberté physique de l'individu.

Anomalie

Or, en ce domaine, l'anomalie nous paraît être encore plus flagrante : l'armée est, à notre connaissance, le seul endroit dans ce pays où l'on puisse priver un individu de sa liberté sans qu'il dispose d'un recours préalable à l'exécution de la peine (étant bien entendu qu'il s'agit d'une privation de liberté punitive et non conservatoire, comme peuvent l'être la garde à vue ou la détention préventive). L'appelé dispose, certes, d'un droit de recours, mais l'usage n'en suspend pas la décision et n'aura d'effet que dans l'effacement éventuel de la punition *dans* le dossier de celui-ci. De plus, ce système de recours fonctionne à double sens puisqu'il est bien connu que l'appelé qui userait à tort de son droit verrait *sa punition non pas* maintenue, mais aggravée pour la seule raison qu'il a cherché à se défendre.

Pourquoi serait-il impossible de faire *a priori* confiance, même si cela conduit parfois à des déboires ? Pourquoi ne pas se dire que les civils qui arrivent *sont prêts à faire leur travail ?* Attaquons-nous d'abord à la tâche essentielle du service national : former des soldats capables de défendre leur pays. Il n'est pas nécessaire d'entrer dans la confrérie pour défendre sa patrie. La défense du pays n'est pas d'abord un métier, mais bien plus un service et un devoir auxquels nul *citoyen* ne doit échapper.

Nous savons bien qu'il existe dans la société militaire des officiers et des sous-officiers qui parlent ce langage. Mais il faut alors en accepter les conséquences. S'assujettir à l'Etat par conscience sociale, exercer en échange des droits fondamentaux, c'est être citoyen. C'est dans le cadre de *ce statut* qu'il faut vivre le service national. Et reconnaître ce fait, c'est imposer au cadre militaire les règles essentielles de la République : *respect* de l'individu, confiance en l'homme, attachement proclamé à la liberté de chacun.

L'aveu d'Hoplitès

par ZEUGITE (*)

QU'ON me pardonne ce pseudo*nyme hermétique, mais il était* tentant de sacrifier à la mode des officiers supérieurs qui, ces derniers temps, écrivent dans *le Monde* sous des noms empruntés aux combattants grecs ou romains, fantassin pesamment armé ou soldat d'infanterie légère, tels Hoplitès et Vélite. Pourquoi pas un « citoyen de troisième classe » ?

Ils étalent leur science et leur culture pour démontrer la légèreté du petit peuple et la faiblesse du nouveau pouvoir (socialiste) en matière militaire.

Qu'il soit permis à un profane d'exprimer un avis sur les décla*mations de ces officiers qui*, s'ils ont du talent dans l'écriture, ne *partagent pas le courage de certains* de leurs prédécesseurs punis pour avoir *donné* des « Libres opinions » à visage découvert sous l'ancien régime. On ne se souvient pas avoir lu alors des témoignages de soutien signés Vélite ou Hoplitès. Bref. Sans doute le monde a-t-il basculé le 10 mai ?

La première faute de M. François Mitterrand, selon Hoplitès, est d'avoir manifesté, au cours de la campagne présidentielle, son opposition à la peine de mort. Et notre officier général de se gausser de l'image d'un futur président incapable de presser le bouton nucléaire, *puisqu'il tremble à l'idée de lâcher* le couperet. Comme si, en laissant exécuter Christian Ranucci, M. Giscard d'Estaing avait glacé d'effroi les Soviétiques !

Si affirmer avec autant de clarté (et de courage politique) la primauté du combat pour la vie ce n'est pas œuvrer pour la paix, c'est que plus rien n'a de sens.

Je ne sais rien de la défense, j'ignore tout de la stratégie et de la tactique. J'assiste, comme tout le monde, aux discours enflammés des spécialistes de la chose militaire qui se bombardent d'arguments pour justifier le septième sous-marin nucléaire, ou le quinzième, *pourquoi* pas.

J'entends simplement que ces *théories, si pertinentes soient-elles*, sont souvent idéologiques. Quand Vélite ironise sur la « dissuasion populaire » (1), il ne fait pas de la stratégie : il perpétue la vieille tradition de mépris de l'uniforme à l'égard du pékin, comme si ce n'était pas l'armée qui avait pactisé avec l'envahisseur nazi en juin 1940, comme si ce n'étaient pas des civils qui avaient été les premiers à résister (bien que non préparés à cela). Et si un général lança de Londres un appel resté célèbre, il ne faut pas oublier qu'il était dis*sident à son armée, bien qu'il par*tageât avec elle la même méfiance *pour les classes populaires (réti*cence à armer les maquis, par *exemple).*

Quand, en 1975, le gouvernement de M. Chirac partait en guerre contre les comités de soldats, ordonnant arrestations et inculpations, malgré des dossiers vides (la suite l'a démontré), Claude Bourdet s'était étonné de la disproportion entre la violence du pouvoir et la revendication du droit d'association : *« Cette démocratisation ne met pas en cause la défense nationale. Mais, sans aucun doute, elle rendrait très difficile ou impossible l'utilisation de l'armée comme force de répression politique. Est-ce cela qui enrage le gouvernement ? »* (2).

Est-ce cela qui fait bondir Vélite et Hoplitès contre les soldats-citoyens ou la priorité aux droits de l'homme ?

Car la question de fond, à l'heure qu'il est, n'a rien à voir avec les inquiétudes des militaires, dont Jacques Isnard s'est fait l'écho, le 22 juillet. On ne fera croire à personne que l'essentiel aujourd'hui relève de la linguistique : le chef de l'Etat n'aurait pas dû parler de l'*« admirable spectacle »* du 14 juillet et citer les appelés avant les *cadres ; le premier ministre aurait* eu tort de vanter le « civisme » des *sous-mariniers nucléaires*, et le ministre de la défense serait maladroit de qualifier les militaires de « premiers des non-violents ».

Broutilles. Tout *cela* n'est *que* broutilles. Le nouveau pouvoir a fourni, par ailleurs, suffisamment de garanties aux cadres de l'armée pour qu'ils n'aient aucune raison de s'inquiéter : 14 juillet fastueux, comités de soldats refusés, lien école-armée prôné comme aucun ancien ministre n'aurait osé le faire, visite présidentielle à l'Ile Longue, etc., etc.

M. Defferre, contre toute attente, a fait preuve, jusqu'ici, d'une plus grande volonté de changement à la tête de son ministère de la police.

La gauche a peur de son armée, et elle la caresse dans le sens du poil, car elle la sait susceptible. C'est le syndrome de Santiago. *Refoulé, c'est la raison* pour laquelle le risque du coup d'Etat n'est jamais *apparu dans les débats ni avant* l'élection de M. Mitterrand ni après. La droite, légaliste (à peu près) quand elle est au pouvoir, préfère se taire ou attribuer les initiatives putschistes aux socialistes ou aux communistes (3). La gauche croit conjurer le sort et rassurer son électorat en feignant d'ignorer ce sujet tabou.

Nous avons été abreuvés du grave *problème que posait l'entrée des* communistes au gouvernement : on a *presque oublié qu'ils y siègent depuis* deux mois. On a fait des gorges chaudes sur les nationalisations : *elles passeront comme lettre à la* poste.

*Mais on n'a rien dit du sabo*tage. Il a commencé : le premier acte fut dérisoire et ridicule. C'est un général qui en fut l'auteur en refusant de remettre au candidat socialiste le collier de la Légion d'honneur. Il a fait couler beaucoup d'encre. Le deuxième, plus sérieux, a été pudiquement caché : c'est la destruction des dossiers dans les ministères. Le troisième n'a fait *l'objet que de rumeurs : c'est la* fuite des capitaux. Quant à la spé*culation en Bourse, il s'agit là d'un* sabotage légal !

Et *l'armée ? A-t-elle tiré un trait* sur les missions de renseignement sur l'« adversaire intérieur » que la société libérale lui avait assignées ? (4). Sera-t-elle respectueuse du suffrage universel ou tentée d'imiter le général de Gaulle, qui, en 1958, s'il n'a pas accouché d'une dictature, n'en est pas moins venu aux affaires suite à un coup de force militaire.

Bien que se voulant rassurant, Hoplitès a fait l'aveu suivant : *« Il a fallu douze ans, devant les incohérences des politiques menées en Extrême-Orient et en Afrique par la IVe République, pour que* [les militaires] *se prononcent pour le retour aux affaires du général de Gaulle. Aussi longtemps que ne se reproduiront plus de tels exemples de démission, de décadence, d'anarchie, comme l'a écrit Péguy, les militaires français seront là pour défendre « la patrie socialiste » — comme ils ont défendu, en d'autres temps, la patrie impériale ou la patrie libérale (5). »*

A bon entendeur, salut !

(1) *Le Monde*, 14 juillet 1981.
(2) *Le Monde*, 9 décembre 1975.
(3) Plaquette *Libertés*, février 1981.
(4) *Révélées par J. Isnard, le Monde* du 17 octobre 1973.
(5) *Le Monde*, 22 juillet 1981.

(*) Yves Faucoup, assistant social et militant C.F.D.T.

« Apolitique »

par JACQUES CHABOT (*)

SI vingt-quatre *mois* de *service* militaire — à une époque où *l'honneur de l'armée ne tolé*rait pas qu'on dénonçât les tortures *en Algérie — avaient pu me laisser* quelques doutes sur l'humour des militaires de carrière, j'aurais pu soupçonner l'hoplite qui nous a fait part, dans *le Monde*, des états d'âme de l'armée de métier face à la « patrie socialiste », de vouloir se poser en humoriste. *Mais* cet hoplite anonyme est un stratège en activité. Donc *il a autorité pour* commander à des citoyens français *mobilisés*. Nous aurions tort de ne pas prendre au sérieux des états d'âme qui peuvent, à l'occasion, se transformer en voies de fait contre la République.

La fin de l'article d'Hoplitès (du 22 juillet) projette, en effet, sur l'avenir de la République d'inquiétantes nostalgies et je ne sais quelles rancunes anticipées : si la patrie devait donner, de nouveau, des signes de « démission, de décadence et d'anarchie », l'armée française *cesserait-elle* d'être « par nature disciplinée » pour devenir *de nouveau*, par nécessité, *putschiste* ? Hoplitès évoque, en effet, les douze ans de patience *au terme desquels* les militaires se sont *« prononcés »* pour le *général de Gaulle. Le prési*dent François Mitterrand, lui, n'est pas un *président de pronunciamiento !* Le soupçonnerait-on, pour cette raison même, d'être un four*rier de la décadence et de l'anar*chie ?

Le lieutenant-colonel Tarejo a fait figure de matamore bouffon devant des millions de téléspectateurs qui on enfin vu (en gros plan) un militaire putschiste en train de mater un Parlement : si ce *miles gloriosus* l'avait emporté, qui rirait aujourd'hui de lui, en Espagne, et même en France ? Nous l'a-t-on assez vantée *l'exceptionnelle fidélité de l'armée* chilienne à la démocratie ! De *quelle* « anarchie » le *président* Allende fut-il la victime ? Qui définira donc *l'ordre moral* qu'Hoplitès constitue en garantie de la fidélité des militaires : le gouvernement de la République, garant de l'ordre public — y compris dans les casernes, — ou des *idéologues militaires subversifs* ? Et pourquoi donc ces *mêmes censeurs d'une éventuelle* décadence de la cité socialiste n'ont-ils *jamais été scandalisés par* le désordre moral, la démission, la *décadence et, somme* toute, l'anarchie du régime giscardien ? Des millions de citoyens ont, en revanche, par leur vote massivement majoritaire, censuré le désordre moral et politique de l'ancien régime. Quand une minorité prétend mieux définir et même imposer de force sa conception de l'ordre à une majorité démo*cratiquement représentée, elle se prononce,* en effet, contre la démocratie.

Deux conceptions de la discipline s'affrontent ici en fait :

1) Pour Hoplitès, les stratèges et les *militaires de carrière sont natu*rellement disciplinés parce qu'ils ne *font* pas de politique ; donc les soldats appelés ne doivent pas faire de politique, et une armée de citoyens est une dangereuse utopie. Mais cette discipline naturelle, qu'ils consentent du bout des lèvres à un gouvernement de gauche, ils la *subordonnent à des conditions politiques* définies par eux et se font *les censeurs politiques* du gouvernement. Le « bidasse » est censé n'avoir pas d'idées et ne doit qu'obéir : s'il pense politique, il est déjà suspect de rébellion ;

2) Nous pouvons, en revanche, imaginer et réaliser un service national, pas seulement militaire mais égale*ment civique — où l'honneur d'être* objecteur de conscience pour de *nobles raisons sera reconnu comme* un droit et non plus sanctionné *comme un délit, — où le citoyen* pourrait parfaire son éducation civique tout en apprenant le métier des *armes. Cette éducation civique aurait* évidemment pour but de faire de *chaque soldat un citoyen responsable* totalement rebelle à toute forme d'obéissance passive. Et, comme nous savons par expérience que l'armée est incapable de donner cette formation civique indispensable, il faut lui ôter le monopole de l'embrigadement de la jeunesse.

Si le putsch d'Alger a échoué (partiellement, du moins), c'est parce que les soldats citoyens du contingent se sont, eux, prononcés contre les militaires putschistes et les mercenaires qui leur obéissaient aveuglément. Il est donc absolument capital *pour la République que tous les* citoyens du contingent sachent, par exemple, qu'il est immoral, décadent et anarchique de suivre sans discuter un « sauveur providentiel » qui prétend moraliser *manu militari* la démocratie, qu'il s'appelle Cavaignac, Badinguet, Galliffet, Boulanger, Roger, Pétain ou Salan.

Les états d'âme d'Hoplitès nous obligent donc à poser, au premier ministre en particulier, cette question plus urgente peut-être, du point de vue de la défense nationale, que celle du septième sous-marin atomique : la « nouvelle citoyenneté » française s'arrête-t-elle à la porte des casernes, oui ou non ?

(*) Maître assistant à l'université de Provence.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LE SOMMET D'ALEXANDRIE

Jérusalem n'attend pas de résultats spectaculaires de la nouvelle rencontre entre M. Begin et M. Sadate

De notre correspondant

Jérusalem. — Avant le départ de M. Begin pour Alexandrie, ce mardi 25 août, on ne s'attendait guère à Jérusalem à des développements spectaculaires au terme des quarante-huit heures d'entretien et on laissait entendre qu'il faudrait davantage essayer de réduire les divergences qui se sont récemment accentuées entre l'Egypte et Israël que rechercher des progrès décisifs et immédiats, notamment à propos de la reprise du dialogue sur l'avenir des territoires occupés. Les dirigeants israéliens, cette fois, se montrent prudents et, au ministère des affaires étrangères, on ne cachait pas qu'il s'agissait plutôt et seulement de *« prendre un nouveau départ »* dans certains domaines des relations égypto-israéliennes.

Les Israéliens savent que la dernière rencontre, le 4 juin, à Charm-El-Cheikh, a laissé un mauvais souvenir aux Egyptiens. Cet impromptu décidé par M. Begin — après dix-huit mois d'interruption de ses rencontres avec M. Sadate — avait surtout donné l'impression de n'avoir pour but que de servir les intérêts électoraux du premier ministre israélien. De plus, au grand embarras des Egyptiens, M. Sadate avait paru cautionner l'attaque israélienne contre le centre nucléaire irakien de Tamuz, qui devait avoir lieu trois jours après. Ensuite, l'offensive israélienne contre les Palestiniens au Liban et le bombardement de Beyrouth achevaient de placer le gouvernement du Caire dans une situation délicate.

Maintenant que M. Begin a été reconduit dans ses fonctions, le président Sadate n'a pas d'autre choix que de reprendre contact avec lui, car il ne peut se permettre de laisser croire à l'opinion internationale et à celle des pays arabes en particulier que son initiative de paix est partiellement dans l'impasse — ou pire encore. Les Israéliens, eux, n'ont pas non plus intérêt à la prolongation de ce temps mort au moment où ils craignent une détérioration de leurs rapports avec les Etats-Unis après le récent embargo sur les livraisons d'avions vers Israël, et après avoir eu confirmation d'une désapprobation croissante de leur politique dans les milieux parlementaires américains.

Pour regagner la confiance de l'administration américaine, deux semaines avant son voyage à Washington, M. Begin n'ignore pas qu'il doit manifester sa bonne volonté en montrant que la paix avec l'Egypte ne peut être remise en cause. De part et d'autre, au Caire comme à Jérusalem, il paraît nécessaire de remonter la pente, les négociations sur l'autonomie palestinienne ayant cessé depuis maintenant plus de quinze mois et la normalisation des relations entre l'Egypte et Israël étant presque figée depuis six mois.

Sur ce premier point on ne se fait pas d'illusions à Jérusalem : une entente, si minime soit-elle, sera difficile lors des entretiens d'Alexandrie. Une *« véritable »* reprise des pourparlers sur l'autonomie est improbable dans les prochaines semaines malgré les souhaits que formulent à ce sujet les dirigeants israéliens. Le fossé s'est agrandi. Au cours de son voyage à Washington, le président Sadate a plaidé la cause du dialogue entre les Etats-Unis et l'O.L.P., ce qui a évidemment provoqué une très vive irritation en Israël.

L'attentisme égyptien

D'autre part, le ministre des affaires étrangères égyptien, M. Kamal Hassan Ali, a déclaré la semaine dernière dans une interview qu'il n'envisageait pas la reprise des négociations sur l'autonomie avant la fin de l'année, car il pense qu'il faut laisser au gouvernement américain — parrain de ces négociations — le temps de définir sa politique au Proche-Orient après les prochains voyages à Washington de M. Begin, du roi Hussein de Jordanie et du prince Fahd d'Arabie Saoudite. L'avis des Egyptiens rejoint celui des Américains : le président Reagan ne peut pas prendre d'initiative importante avant d'avoir achevé de consulter ses principaux partenaires au Proche-Orient.

Cet attentisme égyptien irrite profondément les Israéliens qui voudraient marquer des points avant l'évacuation définitive du Sinaï, prévue dans le traité de paix pour le mois d'avril prochain.

C'est dans ces conditions et sans doute dans le but précis d'amener l'Egypte à de meilleures dispositions et de désamorcer les éventuelles critiques des Etats-Unis que M. Ariel Sharon, nouveau ministre de la défense, a dernièrement décidé d'alléger quelque peu l'administration militaire dans les territoires occupés. M. Sharon, qui veut avant tout tenter de faire apparaître et favoriser de nouvelles personnalités « modérées », vient aussi d'engager un dialogue inattendu avec les autorités locales de Cisjordanie les plus proches de l'O.L.P. On vient d'apprendre à la veille du sommet d'Alexandrie qu'il a eu un premier entretien le 20 août avec le maire de Tulkarem, M. Hilmi Hanoun, qui n'est guère moins nationaliste et partisan de l'indépendance que les autres maires dont M. Sharon souhaite réduire l'influence. M. Hanoun a souligné, selon ses dires, qu'il n'est pas du tout question pour l'instant de pourparlers entre Israël et l'O.L.P. où certains représentants des territoires occupés — au nombre desquels il figure — pourraient, le cas échéant, servir d'intermédiaire pour des travaux d'approche. Mais M. Sharon, l'homme de la colonisation de la Cisjordanie, a du mal à faire oublier son image de « faucon ». De surcroît, les discours tenus à Jérusalem et au Caire sont encore très contradictoires : ici on vient de rappeler qu'Israël revendique à terme une annexion et là on réaffirme le droit à l'autodétermination et à l'indépendance des Palestiniens. Les divergences sur l'interprétation des accords de Camp David restent trop profondes pour que des progrès substantiels puissent être bientôt réalisés sur la voie de l'autonomie. Aussi, prenant la mesure des obstacles qui se dressent dans ce domaine, les diplomates israéliens ont fait savoir que M. Begin, avide d'obtenir des progrès avant la date fatidique d'avril 1982, préférerait mettre l'accent à Alexandrie sur une sensible amélioration des échanges entre l'Egypte et Israël.

La « normalisation » freinée

Les progrès recherchés ne pourront qu'être remarquables étant donné que le gouvernement de M. Begin accuse ouvertement l'Egypte depuis plusieurs mois de freiner la « normalisation » dans le souci de ne pas se couper définitivement du reste du monde arabe. Jusqu'à présent il existe des relations diplomatiques, des vols réguliers entre Tel-Aviv et Le Caire, un courant touristique d'Israël vers l'Egypte — mai dans ce sens unique — et quelques timides relations économiques.

Les Israéliens réclament le développement d'une réelle coopération afin d'être certains que l'Egypte, liée par toutes les implications du traité, ne puisse un jour revenir « en arrière ». Mais le chemin est, dit-on à Jérusalem, pavé de mauvaises intentions de l'administration égyptienne et le ministère israélien des affaires étrangères insiste sur le fait que ces derniers mois les visites de délégations officielles israéliennes ont été annulées par Le Caire et il rapporte que certains organes de presse égyptiens et même des représentants du gouvernement se sont de nouveau livrés envers Israël à des *« actes de propagande hostiles »*, voire *« antisémites »*. Bien sûr, on devine en Israël que M. Begin pourra convaincre son « ami », le président Sadate, de faire quelques efforts pour relancer la normalisation, mais sur ce point les Israéliens s'attendent à devoir mettre à l'épreuve leur patience car, dans le passé, les promesses faites dans l'euphorie communicative des fins de sommet se sont très diversement traduites dans la réalité.

FRANCIS CORNU.

L'INCIDENT AÉRIEN DANS LE GOLFE DE SYRTE

La version du commandement de la VIe flotte

De notre correspondant

Rome. — Dès le retour, le lundi 24 août, du porte-avions américain *Nimitz* à son port d'attache de Naples, le commandement de la VIe flotte a convoqué une conférence de presse à bord du navire destinée à fournir de nouveaux détails sur le duel aérien du 18 août entre les F-14 et les deux SU-22 libyens.

Dans le grand salon du navire, l'amiral William Rowden, qui commande la VIe flotte, l'amiral Service, responsable de la force d'intervention, le commandant du *Nimitz*, M. John Bawler, et les quatre pilotes directement impliqués dans l'incident aérien ont répété en substance la version des faits déjà fournie par le Pentagone, et ont confirmé qu'aucun appareil américain n'a été abattu. Les responsables américains ont néanmoins admis savoir que ces manœuvres présentaient un certain nombre de risques, et s'ils ont déclaré que par neuf fois depuis 1977 de tels exercices avaient eu lieu dans cette région, ils ont refusé de préciser si la zone était exactement la même.

« Pendant la première journée de manœuvres, a affirmé l'amiral Rowden, *trente-cinq fois les appareils libyens se sont approchés de notre zone d'exercice et ont été interceptés par nos appareils. Six fois ils avaient pénétré dans la zone de manœuvres, mais s'étaient retirés sans incident. »*

L'amiral a ajouté que même après le duel aérien, pendant le reste des manœuvres, de telles *« tentatives d'intimidation »* libyennes avaient continué.

Confirmant que l'incident aérien a eu lieu entre 50 et 60 milles des côtes libyennes, l'amiral Service a néanmoins dû admettre que les avions américains s'étaient aussi approchés, dans l'après-midi du 18 août, à 25 milles des côtes du pays.

Le chef d'escadrille Henry Kleeman, directement impliqué dans l'incident, a fourni son témoignage sur le déroulement des faits et a affirmé que l'un des deux SU-22 avait commencé par tirer un missile. Utilisant de petites maquettes de contreplaqué, il a expliqué comment les F-14 ont riposté et désintégré les deux avions libyens.

(Intérim.)

LE COLONEL KADHAFI A DAMAS

Le colonel Kadhafi est arrivé lundi après-midi à Damas, venant du Koweït. Il a été accueilli à l'aéroport par le président Assad entouré de ses principaux collaborateurs.

Au cours de son séjour à Koweït, le dirigeant libyen avait eu avec l'émir Jaber el Ahmed el Sabah des entretiens portant, selon Radio-Tripoli, sur la convocation éventuelle d'un sommet arabe extraordinaire destiné à *« définir une stratégie arabe face à l'insolence américaine »*.

D'autre part, les Emirats arabes unis ont accepté, à la demande de la Libye, de se charger de la protection des intérêts libyens aux Etats-Unis. — *(A.F.P., Reuter.)*

L'ÉVENTUALITÉ D'UNE RENCONTRE ENTRE M. CHEYSSON ET M. ARAFAT

Le président de l'Alliance France-Israël dénonce le « cynisme » de la politique française

La politique de la France à l'égard du conflit palestinien, telle que l'exprime M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, a été sévèrement critiquée, dans une lettre adressée au premier ministre, M. Mauroy, par le général Jean Lecomte, président de l'Alliance France-Israël. Celui-ci dénonce l' « outrance » des positions prises par M. Cheysson à l'égard de l'O.L.P., en particulier *« l'inadmissible parallèle fait à Rabat entre le général de Gaulle et Arafat »* (1). *« En d'autres temps, quand un scandale ébranlait un gouvernement*, ajoute le général Lecomte, *M. Cheysson, après une telle déclaration, n'aurait pu demeurer ministre (...). »*

Evoquant une éventuelle rencontre entre M. Cheysson et M. Arafat à Beyrouth, le président de l'Alliance France-Israël écrit encore : *« Cette recontre — à partir du moment où elle n'est ni demandée par Israël ni concertée avec lui — constitue avant tout un acte d'hostilité contre l'Etat hébreu. Par conséquent, il faut admettre qu'au-delà des mots, et contrairement à nos espérances, la France serait en train de poursuivre la politique des gouvernements précédents, la plus cynique qui soit : complaire aux passions de la plupart des gouvernements arabo-islamiques, et ainsi chercher à améliorer le sort matériel des Français, fût-ce au prix d'une mise en péril de la nation israélienne. »*

Toutefois, selon le Quai d'Orsay, le principe d'une rencontre de M. Cheysson avec M. Arafat n'est pas arrêté, et par conséquent ses éventuelles modalités n'ont pas été fixées. On avait appris la semaine dernière de très bonne source à Paris que M. Cheysson rencontrerait M. Arafat à Beyrouth à la fin de ce mois. Le Quai d'Orsay avait refusé de confirmer ou de démentir cette information.

(1) « Le Monde » du 12 août.

A TRAVERS LE MONDE

Djibouti

● LE PARTI POPULAIRE DJIBOUTIEN (P.P.D.), mouvement d'opposition dont la création a été annoncée à Paris, le 16 août *(le Monde* du 18 août), s'est élevé, lundi 24 août, contre le refus des autorités djiboutiennes de répondre à sa demande d'enregistrement. *« Nous avons rempli toutes les conditions légales prévues par les textes en vigueur et nous estimons que notre parti est légalement constitué »*, précise-t-il dans un communiqué diffusé à Paris. Le P.P.D., qui compte deux anciens ministres au sein de son comité directeur (MM. Dini et Kamil), affirme, d'autre part, qu'un de ses membres arrêtés récemment doit comparaître devant un tribunal de flagrant délit et que trois autres de ses membres ont été licenciés de l'administration, *« leurs activités politiques n'étant pas compatibles avec leurs fonctions »*.

Namibie

● UNE DELEGATION DE L'O.U.A. (Organisation de l'uni L'O.U.A. (Organisation de l'unité africaine) sera reçue mercredi 26 août, à Paris, par M. Claude Cheysson, minstre des relations extérieures. Cette délégation effectue une tournée en Europe en prévision de la session extraordinaire de l'ONU sur la Namibie qui doit avoir lieu début septembre à New-York. Présidée par le ministre des affaires étrangères du Kenya, elle comprend également les chefs de la diplomatie du Rwanda, du Zimbabwe, de la Tanzanie, du Nigeria et de l'Algérie. A l'issue de sa visite à Paris, la délégation se rendra à Londres, à Ottawa, à Washington et à Bonn.

Pays-Bas

● LE PREMIER MINISTRE sortant, M. Andreas Van Agt, a démissionné le lundi 24 août de ses fonctions de chef du groupe parlementaire chrétien-démocrate et de négociateur dans les pourparlers en vue de la formation d'un gouvernement de coalition. M. Van Agt avait été désavoué la semaine dernière par une partie des parlementaires chrétiens-démocrates lorsqu'il avait rejeté un projet d'accord avec les libéraux et les socialistes. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● L'AFFAIRE DES SQUATTERS. — Les Pays-Bas demeurent partisans d'une démarche commune, proposée par la France *(le Monde* du 25 août), contre l'évacuation violente des squatters de Nyanga par les autorités sud-africaines, a annoncé, lundi 24 août, le ministre néerlandais des affaires étrangères. D'autre part, tout en refusant de commenter les informations selon lesquelles son gouvernement refuserait de s'associer à une telle protestation, le département d'Etat americain a qualifié de *« répugnante »*, lundi, la politique raciale sud-africaine. Enfin, le ministre sud-africain des affaires étrangères a jugé *« pas convenable »* l'intention prêtée aux diplomates en poste à Pretoria d'adresser à son gouvernement *« un appel humanitaire »*. — *(A.F.P., A.P.)*

Tchécoslovaquie

● DEUX ACTEURS DE THEATRE TCHECOSLOVAQUES, Martin Stepanek et sa femme Jaroslava Tvrznikova, ont demandé l'asile politique en Autriche, à l'occasion d'un séjour touristique dans ce pays, a-t-on appris à Vienne. — *(A.F.P.)*

Zaïre

● ACQUITTEMENT DE L'ANCIEN GOUVERNEUR DU SHABA. — Poursuivi pour grivèlerie et escriquerie, M. Manzikala, ancien gouverneur du Shaba, a été acquitté par un tribunal de Bruxelles et le ministre belge de la justice a, lundi 24 août, décidé son expulsion, qui devrait avoir lieu mercredi ou jeudi. Ces décisions mettent provisoirement un terme à la possibilité de poursuites contre M. Manzikala, qui était gouverneur du Shaba lorsque, en 1967, une trentaine d'Européens y avaient été massacrés. *(Le Monde* daté 23-24 août.) *(A.F.P.)*

DIPLOMATIE

La Conférence sur le droit de la mer va ajourner ses travaux sans être parvenue à un résultat

De notre correspondante

Genève. — La troisième conférence des Nations unies sur le droit de la mer a décidé, le 24 août, de suspendre ses travaux le 28 août et de se réunir de nouveau du 8 au 30 avril 1982 à New-York pour tenir une onzième et ultime Session qui, cette fois, devrait aboutir à une conclusion acceptable par tous. La Session ouverte le 3 août, à Genève, a donc renoncé à toute possibilité d'accord sur un projet de convention sur le droit de la mer.

La Session précédente, qui s'était déroulée pendant le printemps puis l'été 1980, était pourtant parvenue à un consensus sur un projet de traité en dépit de certains points restés en suspens Ceux-ci, espérait-on, trouveraient leur solution au cours de la Session actuelle, mais le 5 août, le représentant des Etats-Unis, M. James Malone, a réitéré les critiques formulées par l'administration Reagan sur tout ce que l'administration Carter avait accepté quant à l'exploitation des ressources minérales des grands fonds marins.

Les négociations furent donc bloquées. Le groupe des « 77 » (les quelque cent vingts pays dits en voie de développement) s'est fermement opposé à un réexamen du projet que demandaient les Américains. Les délégués de l'Est se sont montrés encore plus intransigeants. Certains pays hautement industrialisés, dont les intérêts coïncident avec ceux des Etats-Unis, ont manifesté quelques marques de solidarité avec Washington. Afin de donner satisfaction au groupe des « 77 », qui ne cachait pas son impatience, il fut décidé que le projet de convention, jusqu'à présent officieux, revêtirait désormais le caractère d'un document officiel.

Pour faire l'objet d'un accord lors de la prochaine session, le texte devra subir, à l'issue d'une nouvelle négociation, des modifications acceptables par tous. La décision du 24 août n'a par conséquent pas d'autre valeur que symbolique. Les réunions officieuses du groupe consultatif spécial, créé à l'initiative du président de la conférence, M. Tommy Koh (Singapour) ont donc permis cette sorte de compromis. Ce qui semble avoir contrarié les pays de l'Est, qui s'étaient efforcés de conclure les négociations avant l'adoption du texte officiel. Or, les pays industrialisés soutiennent toujours qu'une convention n'aurait aucune valeur pratique sans l'adhésion des Etats-Unis. Nombreux sont ceux parmi les pays en voie de développement, qui semblent adopter ce même point de vue.

Une décision, pourtant, a été prise à Genève : la Jamaïque et l'Allemagne fédérale ont été choisies respectivement comme siège de l'*Autorité* (à qui incombera l'exploitation des grands fonds marins) et comme siège du tribunal international (qui arbitrera les éventuels conflits ayant un rapport avec le droit de la mer). Pour l'*Autorité*, Malte et les Fidji étaient aussi candidates ; pour le tribunal, la Yougoslavie et le Portugal étaient en concurrence avec l'Allemagne fédérale.

ISABELLE VICHNIAC.

● *La limite des eaux territoriales pourrait être ramenée à 12 milles nautiques* par le gouvernement brésilien, a assuré, le dimanche 23 août le *Jornal do Brasil*. C'est en 1970 que Brasilia, après d'autres pays latino-américains, s'était attribué 200 milles de mer territoriale. Si cette décision est prise, le Brésil considérerait les 188 milles au-delà des 12 milles de mer territoriale comme zone économique exclusive. — *(U.P.I.)*

M. MITTERRAND VA RECEVOIR L'ÉMIR DU QATAR ET LE ROI DE JORDANIE

M. François Mitterrand s'entretiendra, le mercredi 26 août, avec l'émir du Qatar et avec le roi Hussein de Jordanie, a annoncé lundi M. Michel Vauzelle, porte-parole de l'Elysée. Le chef de l'Etat recevra l'émir Khalifa ben Hamed à déjeuner, et le souverain jordanien à dîner.

AFRIQUE

La recherche d'un règlement du conflit saharien

Le comité des sept étudie des propositions sur le cessez-le-feu et le référendum

« Notre tâche n'est pas simple. Nous n'avons qu'une alternative : réussir ou échouer. Nous devons réussir, sinon ce serait un désastre pour notre unité et notre solidarité. » C'est ce qu'a déclaré le chef de l'Etat kényan, M. Arap Moi, président en exercice de l'O.U.A. et du « comité des sept » pour le Sahara occidental, à l'ouverture, lundi après-midi 24 août, de la conférence de Nairobi.

Assistaient à la séance, les présidents Nyerere (Tanzanie), Nemeiry (Soudan), Shagari (Nigéria), Sekou Touré (Guinée). Les présidents Traoré (Mali), en visite en Chine, et Stevens (Sierra Leone), retenu par des problèmes intérieurs, étaient représentés par leurs ministres des affaires étrangères.

Les *« parties au conflit »*, le roi Hassan II du Maroc et M. Mohamed Abdelaziz, secrétaire général du Front Polisario, et les *« parties concernées »*, les présidents Chadli Bendjedid, d'Algérie, et Khouna Ould Haidalla, de Mauritanie, n'avaient pas été invités à cette séance inaugurale.

Les membres du comité devaient se pencher sur les recommandations formulées par les ministres des affaires étrangères sur la base de la résolution adoptée par le sommet de Nairobi en juin dernier *(le Monde* du 25 août). Les ministres préconiseraient : 1) un cessez-le-feu par des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc, et indirectes si Rabat refusait ; 2) l'envoi au Sahara occidental d'une force de l'ONU à partir de la date fixée pour le cessez-le-feu 3) la mise en place d'une administration *« intérimaire impartiale »* composée d'éléments de police pour le maintien de l'ordre et le contrôle du cessez-le-feu, et de civils pour l'administration courante 4) le retrait des troupes marocaines et le cantonnement des combattants du Polisario dans leurs bases (probablement Tindouf), ou la simple réduction des forces en présence et leur cantonnement dans leurs bases.

Le comité, qui devait entendre en premier ce mardi 25 le roi du Maroc venu avec une délégation d'une centaine de personnes, avait rejeté lundi une proposition de la Guinée, meilleur défenseur des thèses marocaines, demandant que les recommandations des ministres ne servent pas de base aux travaux des chefs d'Etat, mais que ceux-ci reprennent l'étude du dossier à son point de départ. Enfin, d'après le quotidien marocain *le Matin du Sahara*, les ministres auraient proposé comme question pour le référendum *« Indépendance ou intégration au Maroc »*, mais la formule ne serait pas définitive.

Sur le terrain, le Front Polisario a fait état d'une bataille entre Touregt et Chouechya, au Sahara occidental, le 23 août, et revendiqué plusieurs attentats à El Aïoun. Il accuse, en outre, le gouvernement espagnol d'avoir livré au Maroc par l'intermédiaire d'un certain « commandant Pastor », *« une quantité impressionnante de cartes d'identité vierges »* en prévision du référendum. — *(A.F.P., Reuter.)*

ASIE

«Il y a place pour une concertation étroite, presque permanente» entre la France et l'Inde

déclare M. Claude Cheysson à la fin de sa visite à New-Delhi

De notre correspondant

New-Delhi. — Une heure en tête à tête avec le premier ministre indien, Mme Indira Gandhi, l'annonce que cette dernière avait accepté l'invitation « directe » du président Mitterrand à se rendre en visite officielle en France le 12 novembre, le fait que cette visite sera précédée d'une première rencontre entre les deux dirigeants, à Cancun, lors du sommet Nord-Sud des 22 et 23 octobre, sont autant d'éléments qui, joints au fait que les Français ont trouvé « *très chaleureuses* » les déclarations du porte-parole du ministère indien des affaires étrangères, expliquent la satisfaction de M. Claude Cheysson à l'issue de sa visite officielle. « *On se voit beaucoup en ce moment entre Indiens et Français, et c'est bien* », a constaté le ministre des relations extérieures, qui a regagné Paris, lundi soir 24 août, avec la conviction qu'il y avait, entre les deux pays, « *place pour une concertation très étroite, presque permanente* ».

Visiblement impressionné par la convergence des analyses de Paris et de New-Delhi sur la situation internationale — « *Aujourd'hui*, nous a-t-il confié, *notre analyse des positions des pays impliqués dans les grands problèmes, y compris l'Afghanistan, est presque identique et nous pesons les raisons des uns et des autres pratiquement de la même manière* » —, M. Cheysson, qui estime parfaitement compréhensible que les deux pays n'ent tirent pas toujours forcément les mêmes conclusions, devait expliquer sans ambages l'évident intérêt que son gouvernement entend désormais porter à l'opinion indienne. « *Nous voulons être très actif dans le Sud chaque fois que nous le pourrons et chaque fois qu'on nous le demandera. Mais, pour ce faire, il nous faut comprendre de quoi il s'agit.* » Des propos qui éclairent les visites récemment effectuées par M. Cheysson au Mexique, en Algérie, puis en Inde, « *un des seuls pays du tiers-monde à être entendu, sinon écouté, à Moscou* ». « *Nous avons besoin de vous, de vos connaissances, de votre expérience* », n'a-t-il cessé de répéter aux responsables indiens, illustrant ainsi ce « *dialogue d'égal à égal* » que la diplomatie française entend mener de par le monde.

Incontestablement habité par cette « mobilisation tiers-mondiste » qui caractérise aujourd'hui la politique extérieure française — « *quel activiste !* », constaт après la conférence de presse un journaliste anglais, tandis que plusieurs journaux titraient ce mardi sur le choix de la France de se tenir aux côtés des nations les plus défavorisées, — M. Cheysson explique avoir ainsi choisi comme informateurs privilégiés, trois pays qui, à son avis, occupent des positions-clé au sein du tiers-monde. « *Et s'il y a entre nous des divergences d'analyse, il est extrêmement intéressant pour nous de comprendre pourquoi.* »

Optimiste, M. Cheysson espère cependant que l'Inde et la France trouveront aussi des terrains où agir conjointement. Comme, par exemple, les relations Nord-Sud et la préparation de la réunion de Cancun, largement évoquée au cours des entretiens.

Que les relations Nord-Sud intéressent les Indiens, on devait s'en rendre compte lors de la conférence de presse finale, la grande majorité des questions posées par les journalistes locaux ayant porté sur ce sujet. Que la position militante de la France — « *les négociations globales doivent s'ouvrir immédiatement* », a déclaré M. Cheysson en tapant sur la table — soit appréciée au plus haut point par les responsables indiens, il n'était que d'observer la façon dont ces derniers acquiesçaient de la tête en écoutant les « plaidoyers-réquisitoires » du ministre français pour s'en convaincre.

Conclusions divergentes sur l'Afghanistan

Une large part des entretiens n'en devait pas moins être consacrée à l'examen de la situation internationale. En ce qui concerne l'Afghanistan, M. Cheysson a relevé que les analyses étaient identiques, notamment quant à la condamnation de la présence permanente de forces étrangères, de leur intervention dans les affaires intérieures d'un pays, de l'occupation de territoires par la force. « *Pour nous, il s'agit d'une règle absolue, valable dans le monde entier, qu'il s'agisse de l'Afghanistan, de la Namibie, des territoires occupés par Israël.* » « *Et si, demain, il y a des marines au Honduras, je dirai la même chose* », a-t-il ajouté, avant de confier : « *Et je le crains.* »

Reste que sur l'Afghanistan, et partant d'une analyse identique, la France et l'Inde tirent des conclusions différentes. Pour Paris, il importe de s'accrocher à la raison donnée par les Soviétiques pour justifier leur intervention, à savoir les ingérences extérieures et, par conséquent, d'examiner avec eux, dans le cadre d'une conférence internationale, comment le futur Afghanistan — « *nous parlerons dans un deuxième stade de ce qu'il sera* » — pourrait être garanti contre ces ingérences.

Pour New-Delhi, il semble aujourd'hui prématuré de bouger et de parler des garanties à accorder à un pays dont on ne sait pas ce qu'il sera demain. Une position qu'explique notamment le constat indien de l'impossibilité complète d'entente avec les Soviétiques au sujet du futur statut de l'Afghanistan. Il faut ajouter à cela le pessimisme indien quant à la volonté actuelle des deux « Grands » de traiter cet épineux problème.

Reste que l'Inde constate aujourd'hui les retombées, de la présence soviétique en Afghanistan, à savoir la fourniture d'armes américaines sophistiquées au Pakistan. Il est d'ailleurs significatif que l'inquiétude exprimée à ce sujet par l'Inde fasse ce mardi les gros titres de la presse indienne, à l'occasion de la visite à New-Delhi du représentant américain aux Nations unies, Mme Kirkpatrick (1). Une inquiétude qui, malgré leur scepticisme actuel, explique l'insistance avec laquelle les Indiens demandent que soient écartées toutes conditions préalables à l'ouverture de négociations, qu'il s'agisse de l'Afghanistan (reconnaissance du gouvernement de M. Babrak Karmal, participation de l'Iran aux négociations, application de la résolution des Nations unies) ou du Cambodge (évacuation des troupes vietnamiennes).

En ce qui concerne le Cambodge, M. Cheysson a été on ne peut plus clair : « *Nous nous sentons incapables de suggérer une initiative.* » Quant à l'Inde, elle aurait, au cours des entretiens, insisté sur la méfiance quasi pathologique entre le Vietnam et la Chine.

Développer la coopération d'Etat à Etat

Interrogé sur son sentiment à propos d'un apparent refroidissement des relations indo-soviétiques, M. Cheysson a estimé très improbable que, dans les circonstances actuelles, l'Inde décide de changer sensiblement sa ligne par rapport à l'U.R.S.S.

Restaient les relations bilatérales. Là aussi, M. Cheysson n'a pas mâché ses mots. « *Sans vouloir critiquer personne, il faut reconnaître que l'état de nos relations était, encore récemment, presque incroyable, compte tenu de la dimension de l'Inde* (2). *Certes, des progrès ont été accomplis, deux ou trois belles opérations ont été réalisées et d'autres pourraient l'être, qu'il s'agisse de l'automobile, des télécommunications ou de la sidérurgie. En revanche, la coopération d'Etat à Etat, qu'elle soit scientifique, technique ou culturelle, reste d'une dimension beaucoup trop réduite. Nous devons pouvoir faire plus.* »

De l'aveu même du ministre (les Indiens se sont montrés beaucoup plus discrets), on a évoqué, au cours des conversations, la possibilité de voir l'armée indienne acquérir des Mirage-2000. Une mission militaire indienne se rendra prochainement en France. En fait, il semble que les discussions ne portent plus actuellement sur les mérites, reconnus, de l'appareil français, mais sur les délais de livraison et sur les systèmes d'armements qui l'équiperaient.

« *Mon objectif principal*, résumait M. Cheysson à l'issue de sa visite, *n'était pas de vendre des avions ni de vanter la technique digitale française, mais d'établir le contact.* » Le moins que l'on puisse dire est que cette mission a été accomplie de main de maître.

PATRICK FRANCÈS.

(1) Mme Kirkpatrick a assuré *qu'elle avait pris conscience du sentiment de menace provoqué en Inde par la décision américaine de livrer des avions modernes au Pakistan. Mais, a-t-elle ajouté, « lorsque les malentendus auront été dissipés, vous apprécierez la politique de l'administration Reagan plus que vous ne pensiez le faire ».*

(2) En 1979, la France était le onzième *fournisseur* et le *huitième* client de l'Inde.

ERRATUM. — Un mastic a déformé la déclaration prononcée par M. Rao au cours de sa rencontre avec M. Cheysson (notre première édition d'hier). Il convenait de lire : « Selon M. Rao il existe actuellement une « *atmosphère de guerre froide* » dans un monde qui est « *au seuil d'une course aux armements sans précédents qui consommera énormément de ressources* ».

LA POLITIQUE AMÉRICAINE EN ASIE DU SUD-EST

Washington veut renforcer le potentiel défensif de ses partenaires

De notre correspondant

Bangkok. — Les Etats-Unis devront-ils, d'une manière ou d'une autre, renforcer leur présence militaire en Asie du Sud-Est ? Les nombreuses délégations américaines qui, ces dernières semaines, ont parcouru les pays membres de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) (1) se sont notamment efforcées d'évaluer l'importance de la menace soviétique dans cette région, d'apprécier la capacité des Etats en cause à contrer cette dite menace et de fixer ainsi le niveau idoine de l'engagement américain.

A *en croire* certains visiteurs américains, l'équilibre actuel des forces ne requiert aucune modification du *statu quo*. « *Notre présence militaire est suffisamment forte pour nous mettre en mesure de répondre à n'importe quelle menace* », a assuré M. Samuel Hayakama, président de la sous-commission du Sénat pour les affaires de l'Extrême-Orient et du Pacifique. A ses yeux, même l'utilisation par la flotte soviétique *de la base navale vietnamienne* de Camranh ne doit pas inciter Washington, du moins dans *l'immédiat*, à *renforcer* ses positions et, en particulier, à négocier l'ouverture de bases en plus de celles dont il dispose déjà aux Philippines. Néanmoins M. James Buckley, sous-secrétaire d'Etat à la *sécurité*, a *précisé* que son gouvernement était « *prêt à accepter tout ce qui lui serait donné en échange de son assistance...* ». « *Plus forts seront nos liens d'amitié avec les pays de l'ASEAN et le Japon, plus improbable sera l'envoi de troupes américaines sur le terrain* », a indiqué M. Hayakama. Celui-ci a dit que le souci des Etats-Unis était de renforcer le potentiel défensif de leurs partenaires asiatiques « *sur une base bilatérale* » en fonction des nécessités propres à chacun d'entre eux.

Ainsi, pour l'année fiscale qui commence le 1er octobre prochain, la Maison Blanche a demandé au Congrès que les crédits d'achats d'armes accordés à la Thaïlande « *pays de la ligne de front* », soit portés à 80 millions de dollars, soit une augmentation de 62,5 % par rapport aux sommes engagées lors du précédent exercice. Ces émissaires américains ont confirmé que l'Asie du Sud-Est, en raison de sa position stratégique, était « *la pierre angulaire de la politiques américaine en Asie* ». M. Buckley a souligné que le pétrole du Proche-Orient à destination des Philippines et du Japon transite par cette région. « *Il serait donc dangereux que cette route maritime tombe aux mains de pays hostiles aux intérêts du monde libre.* »

Honorer les engagements antérieurs

Toutefois, les responsables des pays de l'Asie du Sud-Est, notamment ceux de l'Indonésie et de la Malaisie, ont clairement fait comprendre à leurs interlocuteurs américains que, si avertis qu'ils soient de la menace soviétique, ils n'entendaient pas pour autant s'en protéger par un dispositif de guerre froide qui ne manquerait pas d'augmenter la tension dans la région. Pas question de transformer l'ASEAN en un pacte militaire *ou de se placer sous* l'aile d'une grande puissance, qu'elle se nomme Etats-Unis, Chine ou Japon. « *Ces Etats veulent rester non alignés* », a reconnu M. Hayakama.

Les propos belliqueux du général Alexander Haig, secrétaire d'Etat, à Manille en juin dernier, *lors de la réunion ministérielle de* l'ASEAN, n'avaient-ils pas irrité de nombreux responsables asiatiques, *tout comme* la promesse de Washington d'aider la Chine à moderniser son armée ? « *Quelques-uns de mes interlocuteurs m'ont demandé que les Etats-Unis fassent preuve de prudence dans leur ventes d'armes à Pékin*, a expliqué M. Buckley. *Ils sont inquiets de voir la Chine devenir une puissance militaire.* » Le sous-secrétaire d'Etat a confirmé aux *dirigeants* de l'ASEAN qu'ils seraient consultés lors de chaque négociation avec Pékin (*le Monde* du 30 juillet).

A toutes fins utiles, les émissaires américains ont confirmé l'intention de leur pays d'honorer ses engagements antérieurs. M. Buckley a évoqué le pacte de *Manille signé* en *1954*, *qui* autorise Washington à voler au secours de ses alliés asiatiques si *la sécurité de ceux-ci est* menacée. Il a même fait mention de l'accord américano-thaïlandais de 1962, *qui offre* la possibilité aux Etats-Unis de contrer une invasion de la Thaïlande. « *Nous tiendrons nos promesses en cas de nécessité* », a-t-il dit.

Néanmoins, sur la question cambodgienne, les représentants américains se sont *prudemment* alignés sur les positions de l'ASEAN, prenant ainsi leurs distances à l'égard de Pékin, qui ne voit à ce conflit qu'une issue militaire. « *Nous ne voulons pas écarter la possibilité d'arriver à une solution politique au Cambodge*, a affirmé à Bangkok *Mme Jeane Kirkpatrick*, ambassadeur auprès des Nations unies. *Nous voulons encore croire que le Vietnam retirera de lui-même ses troupes de ce pays.* » Un espoir exprimé sans grande conviction.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

AMÉRIQUES

Brésil

Les syndicalistes non officiels décident de créer une centrale nationale

Correspondance

Près de cinq mille délégués syndicaux, venus de tout le Brésil, ont décidé, le dimanche 23 août, à Praia-Grande, près de Sao-Paulo, de créer une Centrale unique des travailleurs (CUT). Son congrès constitutif aurait lieu en août 1982.

Rio-de-Janeiro. — Première rencontre nationale des travailleurs brésiliens depuis le coup d'Etat militaire de 1964 (1), la Conférence de la classe ouvrière (Conclat) a achevé ses travaux le dimanche 23 août à Praia-Grande, près de Santos, le port de Sao-Paulo. Fruit de cinq mois d'activités préparatoires, cet événement marque un tournant dans l'histoire du mouvement syndical brésilien. La Conclat a réuni plus de quatre mille délégués, représentant plus de trois cent syndicats et associations rurales et urbaines venus de tout le pays. Des observateurs étrangers, dont des membres de la C.F.D.T. française, ont assisté aux travaux. Tous les courants syndicaux étaient présents.

L'occasion de faire un bilan des forces

La Conclat, selon un député de *l'opposition, constitue une tentative* exploratoire, l'occasion de faire un bilan des forces et une recherche de *convergence*.

Six *sujets principaux* étaient à l'ordre du jour : le droit au travail, le syndicalisme, la sécurité *sociale*, la *politique* salariale et économique, la politique agraire et les grands problèmes *nationaux*. *Mais le débat* a surtout porté sur les problèmes qui agitent actuellement le monde *ouvrier et syndical* : la création d'une Assemblée nationale constituante, la réforme agraire, le droit de grève, *qui ne serait plus* conditionné au jugement d'un tribunal du travail, le salaire *minimum* national, et non plus différent selon les régions, la défense de l'autonomie et de la liberté *syndicale*, et, bien entendu, la question de la Centrale unique des travailleurs.

Les délégués ont nommés une commission de cinquante-quatre membres, représentant les diverses tendances du syndicalisme brésilien, qui est très divisé, entre, notamment, les proches du parti communiste brésilien illégal et ceux du Parti des travailleurs (P.T.) de M. Luis Inacio da Silva, dit Lula.

L'un des éléments de division entre ces courants est l'éventualité d'une grève générale nationale. Le P.T., le parti communiste du Brésil (P.C. do B., « prochinois ») et les secteurs radicaux de l'Eglise y sont favorables. Le P.C.B. y est hostile.

Le gouvernement a gardé la plus grande discrétion à l'égard de cette réunion dont la tenue, selon les textes, est illégale. Le sentiment des milieux syndicaux est que les autorités de Brasilia se désintéressent de la croissance inquiétante du nombre des chômeurs. Sur environ 4 millions de salariés, 774 000 sont actuellement au chômage dans le seul grand Sao-Paulo : le secteur le plus touché est celui de l'industrie.

Selon un membre de l'opposition politique, le mouvement syndicaliste brésilien manque de leaders et il est désorganisé. Le Conclat constitue toutefois la première tentative de mobilisation des travailleurs en dehors du cadre officiel, représenté par des syndicats corporatistes, inspirés, avant la deuxième guerre mondiale, de la charte du travail mussolinienne.

CARLOS ALVES.

(1) L'un des premiers actes du nouveau régime avait été l'interdiction de toute organisation syndicale nationale.

● *La balance commerciale brésilienne* a accusé un *déficit* de 224 millions de dollars au cours des sept premiers mois de 1981, contre un *déficit* de 2 332 millions pour la période correspondante de l'année dernière.

En juillet, les échanges commerciaux brésiliens se sont traduits par un excédent de 92 millions de *dollars* (2 053 millions d'exportations contre 1 961 millions d'importations). Les pouvoirs publics estiment que la balance commerciale brésilienne pourrait enregistrer un excédent de 500 millions de dollars pour l'ensemble de 1981.

EUROPE

Pologne

Les tribulations de « L'Homme de fer »

De notre envoyée spéciale

Varsovie. — *L'Homme de fer* d'Andrzej Wajda est projeté à Varsovie depuis la mi-juillet. Il passe actuellement dans quelques salles de la capitale, *mais la version que* peuvent voir les Polonais est plus courte que celle qui a remporté le Grand Prix du Festival de Cannes cette année.

Déjà, avant de le présenter à Cannes, Wajda trouvait le film trop long et avait annoncé son intention *de le couper. A son retour de* Cannes, le metteur en scène apprit que le ministre de la culture exigeait *une trentaine de coupes* ; *le* metteur en scène refusa net, puis, après des discussions orageuses, procéda à certains remaniements. *Coïncidence ou compromis*, trois coupes demandées par le gouvernement figurent parmi les scènes disparues. Wajda, cependant, n'a pas *accepté d'enlever le passage documentaire évoquant* les émeutes de la Baltique de décembre 1970, où apparaissait Stanislaw Kociolek, l'actuel *premier secrétaire du Comité du parti* pour Varsovie. Ce personnage fort controversé passe pour l'un des responsables des répressions sanglantes *de 1970 ; il dirigeait alors le parti* à Gdansk. Au cours du dernier congrès du parti polonais, en juillet, il n'a pas été réélu au comité central. Protégé par M. Kania, M. Kociolek conserve néanmoins ses fonctions à Varsovie.

Le film de Wajda a été violemment *critiqué* par les Soviétiques qui considèrent que le Grand Prix de Cannes lui a été attribué pour des motifs politiques.

En Pologne, l'accueil a été mitigé dans les milieux intellectuels et cinématographiques, où l'on n'aime guère Wajda. *On trouve que l'Homme de fer*, trop rapidement réalisé, ne vaut pas *l'Homme de marbre*. On reproche aussi à Wajda de ne pas avoir *montré suffisamment* la trame sociale des événements et l'embourgeoisement des technocrates qui ont mené en dix ans le pays à l'état critique *où il se trouve*.

Les syndicalistes de Solidarité, quant à eux, reconnaissent que ce film, tourné à chaud, comporte des inexactitudes mais ne s'étonnent *donc pas que Wajda n'ait pu décrire* l'actualité que d'une manière fragmentaire. Certains jugent trop banale la fiction qui accompagne les passages *documentaires*. *Mais*, ces réserves *faites*, ils trouvent le film « impressionnant », même si M. Lech Walesa, avec son franc-parler habituel, a *lâché une phrase peu amène*, après avoir vu le film. Il est vrai que le rôle de témoin à un mariage qui lui est attribué pendant la grève à Gdansk n'est guère plausible.

Du côté officiel, *il* a fallu attendre la mi-août pour que paraisse un article de fond. *Trybuna Ludu* s'est chargé d'administrer une volée de bois *vert* au cinéaste *pour ce film* « injuste ». « *Si la réalité des années 1970 à 1980 avait été telle que l'a décrite Andrzej Wajda*, dans l'Homme de fer, *jamais ce cinéaste brillant, enfant chéri du régime et collectionneur de récompenses officielles, n'aurait pu faire la carrière qu'il a faite dans son pays* », écrit l'organe du parti. Et de tancer le metteur *en scène pour avoir voulu* faire croire que, durant ces dix années, le régime avait fait régner la terreur policière.

Trybuna Ludu reconnaît que le film joue « *un rôle essentiel de révélateur des humeurs et des émotions qui prévalaient à une époque de changement historique* », mais il reproche à Wajda d'avoir créé une œuvre « *dépourvue de nuances* ».

L'organe du parti affirme encore : « *Si les ouvriers des chantiers navals vivaient comme le suggère le film, dans un Etat où l'on n'appliquait que le fouet et le carcan..., d'où est donc venue l'option générale pour le socialisme, un socialisme bien entendu débarrassé de ses incertitudes et de ses filous corrompus ?* »

Au-delà de toutes ces critiques et *réserves*, le *public*, lui, ne s'y est pas trompé et les salles jouent à guichets fermés. Les spectateurs éclatent souvent en *applaudissements* et, à la sortie, on voit beaucoup d'yeux rougis. Car, quelles que soient les imperfections de ce film, chaque Polonais y retrouve ce qu'il a vécu, et il suffit d'un clin d'œil du cinéaste pour lui faire revivre, dans toute leur intensité, les heures difficiles et les moments exaltants. N'est-ce pas cela, en fin de compte, qui est important ?

AMBER BOUSOGLOU.

LE VICE-MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ACCUSE LES ÉTATS-UNIS D'INFILTRER DES ESPIONS.

Dans une interview publiée mardi 25 août par *Trybuna Ludu*, organe du parti ouvrier unifié polonais, et largement reprise à Moscou par l'agence Tass, le général Wladyslaw Pozoga, vice-ministre de l'intérieur, affirme que « *depuis plusieurs mois la pénétration d'espions étrangers bien connus des Etats-Unis et effectuant des séjours dans le pays s'est considérablement accrue* » et que « *certains diplomates recrutent des citoyens polonais à des fins d'espionnage* ».

A Prague, l'organe du P.C. tchécoslovaque, *Rude Pravo*, s'en prend vivement à Solidarité et en particulier à la proposition faite par le syndicat de travailler durant les « samedis libres » : « *Solidarité veut prouver que c'est grâce à son intervention que les mineurs vont travailler, et ce dans la seule intention de porter un coup à l'autorité du gouvernement* », estime le quotidien.

A l'invitation de Solidarité, des délégations de Force ouvrière, de la C.F.T.C. et de la C.F.D.T., conduites respectivement par MM. André Bergeron, Jean Bornard et Edmond Maire, assisteront au premier congrès du syndicat indépendant à Gdansk, en septembre.

Le Monde

politique

LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME GOUVERNEMENTAL

M. MAUROY : l'enrichissement de notre démocratie passe par une discussion permanente et une réflexion continue

L'Elysée a confirmé, lundi après-midi 24 août, que M. François Mitterrand tiendra une conférence de presse, « peu après le 15 septembre ». Dans une interview, publiée par « France-Soir » du 26 août, M. Pierre Mauroy souligne qu'« il est vrai qu'avec la fin des vacances le président de la République et le gouvernement doivent expliquer la politique qui est menée ». « Ils n'y manqueront pas », ajoute le premier ministre. « Nous donnons dès maintenant rendez-vous à l'opinion. Si une certaine impatience à nous entendre se manifeste, croyez que nous sommes tout aussi impatients de nous exprimer. Mais il faut attendre la rentrée, et notamment la reprise, début septembre, des travaux parlementaires. »

Interrogé sur l'impression, ressentie parfois, « *que le gouvernement tient deux langages selon les hommes qui parlent* », M. Mauroy déclare : « *Il n'existe pas de politique, même la plus cohérente, qui échappe aux contradictions. Non pas des contradictions résultant des propos tenus par tel ou tel ministre, mais la contradiction des faits. Je prends un exemple. Nous voulons assurer la relance économique et l'expansion, mais nous sommes dans un environnement de crise et nous devons en assumer les conséquences.*

» *De même, en arrivant au pouvoir, nous avons apporté des idées, des analyses, qui sont en contradiction avec ce que les Français entendent depuis vingt-trois ans et qui, nécessairement, pèsent sur leur manière de comprendre et de réagir.*

» *Ou encore, nous menons une politique de nationalisation et de reconquête du marché intérieur et, en même temps, nous voulons encourager l'esprit d'entreprise, soutenir l'exportation et associer les chefs d'entreprises à notre effort de relance.*

» *Voilà une série de contradictions réelles qu'il serait ridicule de nier, mais qu'il convient de surmonter. Elles résultent de l'existence d'un gouvernement de gauche (...) qui n'entend pas subir passivement les faits mais qui s'attache à modifier l'environnement, à réformer. (...)*

» *Restent des contradictions secondaires qui découlent du débat public permanent qui est l'honneur de la démocratie. Chacun, y compris les membres du gouvernement, peut apporter sa nuance. En revanche, dans l'action tous agissent, comme c'est normal, conformément à la politique de la France. D'ailleurs l'opinion ne s'y trompe pas, et elle distingue sans peine les décisions en conseil des ministres, les déclarations officielles, des propos qui relèvent de l'animation du débat politique et démocratique. Je trouve d'ailleurs curieux que telle ou telle « petite phrase » soit relevée, souvent un peu rapidement, comme une imprudence ou une maladresse alors qu'elle peut aider à faire progresser notre réflexion collective en éclairant l'avenir. Nous ne sommes pas de ceux qui ne demandent aux Français de « faire de la politique » qu'une fois tous les cinq ou sept ans à l'occasion d'un scrutin législatif ou présidentiel. Nous pensons au contraire que l'enrichissement de notre démocratie passe par une discussion permanente et une réflexion continue.* »

A propos du rythme des travaux du gouvernement, le premier ministre indique :

« *Si nous devions suivre le rythme de nos prédécesseurs, le programme sur lequel François Mitterrand et les socialistes se sont engagés devant le pays ne serait jamais réalisé. Franchement, je n'arrive pas à comprendre pourquoi certains reprochent au gouvernement de faire ce qu'il avait annoncé. C'est le contraire qui serait choquant. Mais sans doute, ces critiques s'expliquent-elles par le fait qu'elles viennent des mêmes milieux qui, il y a trois ou quatre mois, annonçaient que la victoire de la gauche provoquerait un cataclysme. Comme tout se passe à l'inverse de ce qu'ils avaient pronostiqué, il leur faut trouver d'autres arguments. Toujours aussi spécieux.* »

Evoquant les nominations intervenues à la direction des chaînes de télévision et de radio, M. Mauroy souligne : « *Je ne veux pas personnaliser ma réponse mais il me semble que les femmes et les hommes choisis ont eu, dans le passé, l'occasion de prouver leur force de caractère et leur indépendance (...).*

» *Dans l'audiovisuel, nous avons demandé à des professionnels confirmés, à des personnalités indépendantes de nous aider à réussir le changement. Nous ne leur avons donné aucune directive politique. Ils peuvent en témoigner. Les seules consignes gouvernementales sont de réaliser une radio et une télévision respectant le pluralisme, la démocratie et la liberté d'expression ; une radio et une télévision de qualité, encourageant la création. Nous prendrons soin, dans la loi sur l'audiovisuel actuellement en préparation, de faire en sorte que le lien de subordination que nous venons de rompre ne puisse se recréer et que la radio et la télévision dans ce pays deviennent enfin adultes.* »

Enfin, à propos de la situation économique, le chef du gouvernement déclare notamment :

« *La politique libérale, (...) continue d'exercer des ravages. Ainsi la politique monétaire américaine contribue-t-elle à prolonger et à accentuer le désordre actuel dans les relations économiques et commerciales, et fait peser un poids très lourd sur l'ensemble des pays d'Europe occidentale. De même la Communauté européenne se montre incapable d'organiser et de défendre son marché et s'offre, passive, aux assauts. La France s'emploiera à modifier cette situation. Notamment vis-à-vis de pays qui nous inondent de leurs produits sans même se soucier, dans les échanges commerciaux, d'une règle de réciprocité.*

» *Nous ne sommes pas des protectionnistes. Mais l'Europe doit se préserver, à nos frontières communes, du désordre économique international. Si elle manquait gravement à cette obligation, la France serait fondée à prendre des mesures de sauvegarde qui lui soient propres. Nous n'admettons pas le libre échange des désordres.* »

● *M. Alain Krivine*, membre du bureau politique de la Ligue communiste révolutionnaire, appelle, dans un communiqué publié lundi 24 août, à la « *mobilisation des travailleurs contre le patronat* ». « *Les travailleurs n'ont pas chassé Giscard le 10 mai pour voir le chômage augmenter et les licenciement continuer comme avant*, déclare-t-il. *On ne résoudra pas le problème du chômage en faisant des cadeaux aux patrons, mais en s'attaquant à leurs prérogatives et à leurs profits.* »

La préparation du congrès du P.S.

Dissensions en Guadeloupe

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — Communiqués dans la presse régionale, interventions contradictoires à la télévision, les dissensions qui étaient depuis quelque temps perceptibles entre M. Camille Jabbour, directeur du mensuel « Match », et les dirigeants du parti socialiste en Guadeloupe, viennent d'éclater au grand jour. Des années sombres de l'après-guerre à la victoire de 1981, M. Camille Jabbour a fait preuve d'une fidélité sans faille à l'égard de M. Mitterrand. Ce qui lui vaut aujourd'hui l'estime et « l'oreille », dit-on, du président de la République. Mais cela provoque en retour l'irritation des dirigeants de la Fédération locale du P.S. pour lesquels « *l'amitié est une chose, le parti en est une autre...* »

Le débat est en réalité plus vaste. Farouchement attaché au statut départemental de la Guadeloupe, M. Jabbour était intervenu personnellement auprès de M. Mitterrand après la publication, en 1972, du programme commun de la gauche qui classait les DOM-TOM au chapitre de la politique étrangère et précisait que les départements d'outre-mer seraient « *érigés en collectivités nouvelles* ». La position du P. S. ayant évolué sur ce point, M. Jabbour s'est sans doute senti conforté dans son rôle d'éminence grise. Mais, au début de l'année dernière, les jeunes loups du P.S. ont pris en mains l'appareil fédéral sous l'œil bienveillant de M. Frédéric Jalton, premier secrétaire sortant, contraint de se démettre de cette fonction pour cause de cumul après son accession à l'Assemblée des communautés européennes en remplacement de M. Pierre Mauroy.

Dès lors sont apparus très nettement des dissensions entre le « patriarche » Camille Jabbour et les nouveaux dirigeants de la fédération socialiste, dont le premier secrétaire est désormais M. Félix Proto. Soucieux de renforcer sa formation avant le scrutin présidentiel, en y attirant notamment des intellectuels réfugiés à l'extrême gauche mais quelque peu effrayés par les attentats du G.L.A. (Groupe guadeloupéen de libération armée), M. Proto a employé jusqu'à présent un langage nettement plus dur que celui de son prédécesseur : « *Il faut décoloniser la Guadeloupe et permettre aux Guadeloupéens de gérer leurs propres affaires !* », répète-t-il notamment.

Pour M. Jabbour, c'est là un langage qui frise l'appel à l'autonomie, même si ses amis ajoutent toujours à leurs revendications qu'elles doivent se situer « *dans le cadre de la République française* ». La publication, la semaine dernière, par *le Monde* (édition datée du 20 août 1981) et l'A.F.P. des grandes lignes de la « contribution » guadeloupéenne à la préparation du prochain congrès national du P.S., a aggravé le conflit. Rédigé par le courant majoritaire de la fédération de Guadeloupe, ce texte souhaite notamment le choix d'une troisième voie « *entre l'assimilationnisme dégradant du régime précédent et l'aventure immédiate sans fondement* » et préconise une solidarité triangulaire entre la Guadeloupe, la France et les pays de la région Caraïbe dont l'étude pourrait se faire « *dans le cadre d'une commission économique régionale de l'ONU* ».

Pas de quoi fouetter un chat. Mais remettre en question — fût-ce en termes voilés — la départementalisation et évoquer l'ONU, c'est trop pour M. Jabbour, arc-bouté sur le statut départemental. « *De quelle coterie politique autre que celle des partisans de la sécession cette contribution est-elle l'émanation ? A-t-elle été discutée dans les sections ?* », interroge celui-ci en protestant dans la presse locale. « *Un groupe de militants a fait connaître sa contribution dans les délais réglementaires. Ceux qui ont un avis différent n'avaient qu'à faire de même* », lui a répondu M. Félix Proto.

Nombre de militants socialistes s'interrogent : doivent-ils suivre le fidèle mitterrandiste qu'est M. Jabbour ou bien faire confiance aux nouveaux dirigeants de leur fédération ? L'avenir du P.S. en Guadeloupe dépend en partie de leur réponse.

CHRISTIAN PIERRE.

● *Le Congrès national de la libre pensée* aura lieu du 27 au 30 août à la Maison du peuple de Clichy, 39, boulevard du Général-Leclerc, 92110 Clichy.

DANS « L'EXPRESS »

Raymond Aron étudie « La nouvelle république »

L'Express, dans ses numéros datés 7-13, 14-20 et 21-27 août, a publié une série de trois articles de Raymond Aron, intitulée « la Nouvelle République ». Dans le premier volet consacré à l'alternance, Raymond Aron constate que, « *pour l'instant, la transition du capitalisme au socialisme, si socialisme il y a, ressemble plus à la substitution d'une équipe à une autre, dans une démocratie pacifiée* ». Après avoir noté que « *les manifestations de joie chez les vainqueurs* » de 1981 « *ne ressemblent en rien à l'explosion sociale* » de 1936, il estime que les changements intervenus dans le personnel politique et para-étatique ont ressemblé à « *un « système des dépouilles » sauvage que les Français, faute d'expérience, confondaient avec une épuration* ». Il ajoute : « *Les choix ont été, sont et seront partisans. On parlera de l'Etat socialiste, comme on parlait de l'Etat U.D.R.* »

Quant au « calme apparent » qui a accompagné l'entrée de communistes au gouvernement, Raymond Aron explique qu'à la différence de 1974 et de 1978, où M. Mitterrand « *semblait lié au P.C. et incapable de se détacher de lui* », « *aujourd'hui, la toute-puissance du président et du P.S. fait apparaître le P.C. prisonnier du vainqueur* ».

Il note encore que « *le président socialiste de la France mène au moins verbalement une diplomatie atlantiste, à la différence de son prédécesseur, qui se croyait contraint, pour dissiper les soupçons du R.P.R. et apaiser le P.C., de multiplier les bonnes manières à l'égard de Moscou* ».

Dans « La fin du postgaullisme », qui constitue la deuxième partie de cette série, Raymond Aron reconnaît qu'on ne saura jamais si M. Giscard d'Estaing aurait pu, « *par une campagne moins incohérente, mieux organisée, surmonter les handicaps, l'usure du pouvoir, les erreurs commises, la crise de la majorité* ». Il poursuit : « *Ce qui me semble incontestable, c'est que Giscard d'Estaing avait besoin, pour gagner, du concours du R.P.R. et de l'aide indirecte du P.C. Il n'obtint ni l'un ni l'autre.* » Il souligne : « *Les socialistes, souvent paralysés dans l'action par les querelles de factions, tirèrent profit, dans l'opposition, des controverses entre leurs dirigeants. Alors que la majorité, d'abord gaulliste, puis postgaulliste, devenait de plus en plus gestionnaire, de moins en moins portée au débat, le parti socialiste prenait possession des municipalités et s'assurait le quasi-monopole de la parole. (...)*

» *Sur les thèmes, à tort ou à raison, tenus pour fondamentaux, dans la discussion partisane — décentralisation, fiscalité, entreprise, inégalités, — l'opposition semblait détenir le monopole des projets.* » Et Raymond Aron conclut ce chapitre : « *Probablement les électeurs s'intéressent-ils plus à la lutte contre le chômage qu'à la nationalisation des banques. Qu'ils le veuillent ou non, ils votèrent en même temps pour ceci et pour cela. Quant aux hommes au pouvoir, ils seront jugés sur les résultats de leur gestion plutôt que sur les satisfactions données aux militants épris d'idéologie. Mais, face à une opposition qui n'a plus ni chef, ni organisation, ni idée, les socialistes peuvent échouer impunément, au moins pendant quelque temps.* »

« *A court terme, le P.S. a à craindre non pas de ses adversaires, mais beaucoup des faits ou, pour mieux dire, des conséquences de ses actes* », affirme-t-il dans le troisième volet de cette étude « Jusqu'à la fin du siècle... » Doutant que « *l'attrait exercé par le socialisme sur les électeurs soit définitif* », « *quoi qu'il en soit des perspectives prochaines* », Raymond Aron considère : « *La croissante uniformité du pays et l'effacement progressif des spécificités provinciales expliquent l'expansion nationale du P.S. Mais les mêmes données sociales permettraient une expansion nationale de un ou de deux partis modérés ou de droite. Les Français, selon les sondages, ne sont pas hostiles aux nationalisations, mais ils les jugeront, en dernière analyse, sur les effets. Le gouvernement, qu'il soit de droite ou de gauche, ne peut maintenir le niveau de vie des Français ou l'élever progressivement que par l'efficacité des entreprises, la compétitivité de nos produits. Dans l'économie mondiale telle qu'elle est, aucun pays industrialisé, moins que tout autre la France, dépourvue de matières premières, ne peut prendre de vacances.* »

Il conseille à l'opposition actuelle de ne pas « *jouer la politique du pire* » et de ne pas « *attendre passivement la faillite de l'expérience socialiste* », d'autant que « *telle qu'elle se présente aujourd'hui* », elle « *ne bénéficiera pas nécessairement, sur le plan politique, des insuccès éventuels de la gauche* ». Pour Raymond Aron, les partis modérés « *peuvent et doivent défendre et illustrer les valeurs libérales dans des sociétés qui, par leur pesanteur même, penchent vers des organisations collectivistes* ». Il ajoute : « *Les partis peuvent garder le pouvoir sans projet ; peuvent-ils le reconquérir quand ils n'en ont pas ?* »

DANS LA PRESSE HEBDOMADAIRE

Les chiffres insensibles à l'état de grâce

Au vu de la place qu'ils accordent à la situation économique et sociale, les commentateurs de la presse hebdomadaire semblent partager l'opinion de Jean-Pierre Adine et Martine Leventer, qui, dans *LE POINT*, constatent : « *Chassez l'économique, il revient au galop* ». Inflation, chômage, commerce extérieur... les « clignotants » sont au rouge, mais, estiment-ils, « *il est pourtant trop tôt pour condamner ce pari de la nouvelle politique économique* ».

Dans *VALEURS ACTUELLES*, Alain Margaron relève : « *M. Jacques Delors souhaite mieux réussir en matière de prix que M. Raymond Barre. Celui-ci avait trop serré les écrous du change et du crédit, ce qui empêchait d'investir, d'augmenter la production et de réaliser des gains de productivité. Ces écrous, M. Delors doit les serrer encore plus fort parce que les pressions sur le franc ont augmenté et qu'il ne veut pas, lui non plus, laisser revenir notre monnaie à son juste prix. Ses menaces en matière de prix, mal comprises parce que sa doctrine n'est pas encore très claire, constituent un verrou supplémentaire.* »

LA VIE FRANÇAISE met l'accent sur « *des fissures* » dans l'état de grâce dont le secret serait « *l'utilisation intensive de l'ambiguïté et du double discours* ». L'hebdomadaire explique : « *Derrière la fin de l'état de grâce, ce qui se profile, ce sont les limites d'un système conçu pour la conquête du pouvoir et non pour la gestion des affaires. Les armes de François Mitterrand vont maintenant se retourner contre lui.* »

« *L'état de grâce ne dure pas éternellement* », confirme André Dumas dans l'hebdomadaire protestant *REFORME*. Mais il poursuit : « *Il est remplacé par la clarté des choix à présenter, à expliquer et démocratiquement à faire. Nous avons la chance de cette remise en cause d'options qui étaient souvent prises à la sauvette, dans le climat feutré et réservé d'un pouvoir qui rendait peu compte et qui demandait seulement confiance. Nous allons avoir la difficulté d'effectuer, au grand jour, un certain nombre de choix, qui auront été seulement retardés, le temps d'un été pour les uns lyrique, pour les autres traumatisé.* »

Après avoir assuré : « *A Ottawa, la voix de François Mitterrand a été bien vite étouffée : la loi monétaire américaine a prévalu* », Pierre-Luc Séguillon, dans HEBDO-TC-TEMOIGNAGE CHRETIEN, note : « *Aujourd'hui, Jacques Delors doit affronter des chiffres préoccupants. Chômage et inflation vont croissant. Certes, nul ne fera grief au gouvernement de n'avoir pas renversé la tendance en cent jours. L'entreprise est difficile. Elle sera longue. Une question doit, toutefois, être désormais posée. Et une réponse apportée avant que François Mitterrand n'aille à nouveau rencontrer Ronald Reagan à la veille de la prochaine conférence Nord-Sud. Pour que la France puisse trouver une voie socialiste dans les limites de l'Hexagone est-il vraiment nécessaire que soit évanescente la voix de la France socialiste hors de nos frontières ?* »

Jean-Michel Catala qui signe l'éditorial de l'hebdomadaire communiste *REVOLUTION*, estime que « *les orientations fixées par le premier ministre au nom du gouvernement à l'ouverture de la session parlementaire manifestent le projet de s'engager dans la voie* [des solutions aux problèmes du chômage et de l'inflation] ». Il ajoute : « *Les communistes entendent participer au débat démocratique avec l'intention d'aider à dégager les solutions qui conviennent. A l'image des ministres communistes qui contribuent de leur mieux à l'activité gouvernementale. A l'image des députés communistes qui ont tout fait lors de la session parlementaire pour enrichir le débat, la réflexion et les décisions qui ont été prises. Non point donc en observateurs extérieurs qui exposent péremptoirement leur vérité et distribuent satisfecit ou blâmes mais en protagonistes déterminés à tout faire pour que réussisse l'expérience de gauche. Non point en techniciens lointains mais en démocrates soucieux de faire participer à tous les niveaux l'ensemble des citoyens à ce débat.* »

La lucidité

Ce débat, Jean Daniel le réclame dans *LE NOUVEL OBSERVATEUR*. Il écrit : « *Ce n'est pas éclairant de répéter que le politique prime et façonne les faits économiques. Car il est non moins vrai que, selon le mot fameux,* « l'économie se venge » *et qu'elle a tendance à se venger avec plus de sadisme dès qu'il s'agit de faire payer à la gauche ses candeurs et ses négligences. Les Français ont besoin de savoir vers où on les guide, avec quels moyens, dans quel état d'esprit (...). La nation réclame un discours en quelque sorte « churchillien » faisant le bilan implacable des réalités et des menaces, précisant ce qu'on est en droit raisonnablement d'espérer et le distinguant de ce que l'on a le devoir de redouter. Un discours faisant le point, montrant le cap, prouvant que la situation est maîtrisée dans son diagnostic et son pronostic. La nation attend tout de ce gouvernement et de lui seul — pour le moment. Tout, y compris la lucidité, et c'est le meilleur usage qui pourrait être fait de ce prolongement inespéré de l'état de grâce.* »

S'adressant aux « *dirigeants* », il demande : « *Parlez plus haut, plus clair !* »

Jean Daniel semble avoir été entendu... puisque M. Mitterrand parlera à la mi-septembre au cours de sa première conférence de presse de président de la République. — A. Ch.

Les albatros de la gauche

(Suite de la première page.)

C'est bête, de ne pas pouvoir donner leurs noms, ça ne fait pas mais sérieux, comprenez-vous ça ? Ils ne me le pardonneraient pas. Ces princes des nuées antigiscardiennes sont des humbles. Tirer les sonnettes, quémander une audience leur répugne. Ajoutons qu'ils ne sont pas très futés pour la Constitution et le drivage des dossiers pompes-à-fric.

Pétrifiés de la victoire, ce ne sont même pas des demi-soldes. C'est vrai, l'opposition donnait des ailes, et puis, allons ! relisons nos classiques rouges et noirs : le pouvoir est corrupteur, il est maudit. Curieux... ils se laissent dépasser, avec une amère satisfaction, par la ruée des convertis de frais, des retourneurs de veste avides et avisés, par ces maquisards de la dernière heure, « naphtalinards » de tous les états de grâce. Leur effacement me fait mal au cœur, et je ne peux même pas m'en prendre aux nouvelles autorités : ils se débrouillent mal, mes amis, s'ils attendent qu'on vienne les chercher...

Pourtant c'est d'eux et d'eux d'abord qu'a besoin la gauche aux commandes. Il ne s'agit pas de gratitude, les ringards, ce n'est pas eux. Beaucoup ont créé, ont innové dans leur partie, et plus d'un ministre les cite sans même le savoir. Ils sont compétents et désintéressés, ce sont pour la plupart des hommes nouveaux. Je parcours chaque matin l'avalanche des nominations officielles dans les allées du pouvoir. Il y a peu de noms qui ne rappellent pas quelque chose. Bien sûr, je n'ai rien contre Desgraupes, ni contre mes vieux copains Jean-Pierre Farkas ou Paul Puaux (2), mais, comme moi, ce ne sont ni des poulets de grain ni des révélations. Tout au plus des réparations.

Pour s'asseoir, la gauche a sans doute besoin de notoriétés, de personnages éprouvés, de noms nimbés de nostalgie dans le cœur du public. Quel dommage que beaucoup parmi les inconnus qui l'ont portée si haut traînent encore l'image de trublions que l'ancien pouvoir façonnait d'eux minutieusement !

Enfin, je ne peux croire que mes amis fatigués soient comme ces chefs de guérilla qui n'ont pas leur place dans des ministères, héros plutôt gênants lorsque les commissaires politiques se font tailler des jaquettes d'excellences pour rassurer les autres (ceux qui ont voté contre eux, ceux qui maintenant les torpillent doucettement) et pour rassurer ce vieux monde rassis qui n'aime guère les renversements de politique.

« *T'as quand même déposé un projet ?*

— *Ben... pas encore.* »

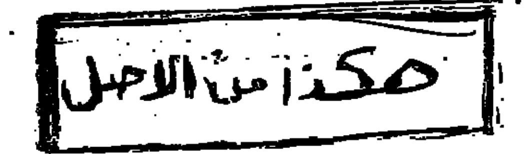
Pauvre vieux, la tempête le portait, ses ailes de géant l'empêchent de marcher sur la moquette du navire glissant sur les gouffres amers. Il se riait des archers, il redoute les huissiers du ministre-copain.

En revanche, je suis tombé sur Machin, vieux routier d'embrassures, redoutable grapilleur des subventions de Druon à Lecat, en passant par Duhamel et Giroud. Rayonnant, Machin :

« *Je sors d'une réunion de travail avec des potes, on a constitué un complexe régional populaire — ciné - TV - radio - presse - éditions - théâtre - animations — selon les nouvelles normes, un truc énorme, c'est rond, bien huilé, déposé où il faut, je crois que ça va marcher...* »

JEAN-PIERRE CHABROL.

(2) Nommés à des postes de hautes responsabilités à Antenne 2, Radio-France, au ministère de la culture...



Le Monde

société

Les « communautés d'Emmaüs » : trente ans de lutte contre la pauvreté

TOUJOURS L'ABBÉ PIERRE...

L'abbé Pierre *vient de nous faire part* des inquiétudes des Compagnons d'Emmaüs, après la loi d'amnistie qui a entraîné la libération d'environ six mille détenus : « Les *communautés, écrit-il, seront dans* l'impossibilité de dire, comme c'est pourtant leur raison d'être : « Viens, nous t'attendions », à ceux qui, détenus hier, libérés par milliers, dès qu'arriveront les *grands froids*, pour beaucoup d'entre eux sans foyer, sans espoir d'emploi, viendront demander à venir vivre et travailler avec nous. » « Les communautés d'Emmaüs sont *combles* », ajoute l'abbé Pierre, qui s'inquiète également au sujet du recrutement des responsables et des animateurs. « Le mouvement d'Emmaüs, annonce-t-il, *recherche en* permanence des volontaires décidés à essayer de se former à des tâches lourdes, c'est sûr, mais si belles, pour servir ensemble les plus souffrants et *avec ces plus souffrants* eux-mêmes. Merci à quiconque se sentirait appelé à essayer de partager une telle vie. On peut adresser ses lettres au secrétariat de l'abbé *Pierre*, 2, *avenue* de la Liberté, 94220 Charenton. »

L'abbé Pierre, soixante-neuf ans, béret vissé, canne au poing, sillonne le monde. Et les *communautés d'Emmaüs multiplient*, offrant leur pain comme au premier jour, mais elles se transforment avec le fondateur qui *s'éloigne. Il y a trente ans*, les premiers chiffonniers frileux autour du Père Henri Grouès, dit l'abbé Pierre, ancien résistant, ancien *député* M.R.P. de *Meurthe-et-Moselle*, n'étaient qu'une poignée pour servir des soupes chaudes et partager l'ordinaire de l'époque : la charité chrétienne.

C'était des actes simples accomplis sous l'œil de l'abbé Pierre. A présent, ces premiers compagnons ont essaimé *dans des communautés rajeunies* parmi les marginaux d'une autre vie. Les pensionnaires ont changé de tête. D'année en *année, les clochards rubiconds*, les repentis, les forcenés du rachat, manquent à l'appel. Ils laissent la place aux jeunes *délinquants sans qualification* professionnelle, aux « psychopathes légers » refoulés par l'asile qui ne marchent pas si volontiers *vers leur salut*.

Pierre, Paul ou Jacques, avec leur soixantaine bien sonnée, qui piétinèrent au début la boue des misérables, qui traversèrent au secours des mal-logés l'hiver *glacial* de 1954, avec tout leur passé d'apôtres, mesurent-ils le chemin parcouru ?

En France, aujourd'hui, le mouvement Emmaüs *regroupe mille cinq cents compagnons* en plusieurs fédérations : l'Union centrale des associations communautaires (U.C.C.) et l'Union des amis des *Compagnons* d'Emmaüs (U.A.C.E.), rivales en douce mais officiellement complices, comme l'explique un « Ucétiste » : « *La nôtre n'est pas confessionnelle, l'autre est encore pleine de crucifix.* » Il y a aussi *Emmaüs-Liberté*, la tendance minoritaire et charismatique que dirige un prêtre, Henri Le Boursicaud, « *une sorte d'abbé Pierre...* », *dit-on*. Il faut ajouter à cela l'*Association internationale* d'Emmaüs qui rassemble environ cinq mille compagnons dans le monde. Des actions humanitaires en Afrique, au Proche-Orient. Ici on construit *une école de formation professionnelle*, là on aide un jeune Algérien à terminer ses études.

Le géant Emmaüs, *désormais, soulève* chaque année des tonnes de vieux papiers, tire tout le jour des charretons de chiffons, d'armoires à *glace*, *d'objets ébréchés* ou de bibelots qu'« elles offrent parce qu'« ils leur sortent des yeux ». Le chiffre d'affaires annuel de la *communauté* de Longjumeau (U.A.C.E.) atteint 1 million de francs et celui de Neuilly-Plaisance (U.C.C.) 2 millions de *francs. Les responsables* du mouvement perçoivent des salaires correspondant à ceux de la convention collective des éducateurs. *Et la sève ne* s'épuise pas ; elle nourrit ces nouvelles branches ou rameaux.

« Vengez l'homme »

Dans son bureau, plein comme un œuf, de l'H.L.M. Emmaüs, de *Charenton*, l'abbé *Pierre ne* manifeste pas une inquiétude exagérée pour ses remuants disciples et pour ces mises au goût *du jour non moins inévitables*. La voix est grave et *douce*. Onction et rocaille. Un léger accent la rend même facile à imiter : « *C'est comme dans l'Eglise, l'Evangile est le même pour tous, mais il y a les dominicains et les jésuites. Je dois surveiller tout cela. Nous sommes passés par des schismes. Actuellement, c'est l'estime réciproque de l'œcuménisme.* » Il parle des hommes qui viennent à Emmaüs « *tout brisés* ». Il écrit « *Servir premier le plus souffrant* », un style de curé qui agace un peu les socialisants de *l'U.C.C.* ; mais, *comme lui s'est mis en tête de* « *venger l'homme* », il tournoie au-dessus des divergences, les faisant comme disparaître sous *sa cape de pèlerin qui virevolte*. Il s'en va « *marcher vers les désespérés* », leur donner « *la voix des hommes sans voix* », *sautant ainsi à mains et pieds* joints dans ce personnage qui, depuis trente ans, chasse l'homme en détresse. Le portrait du fondateur est d'ailleurs *exposé dans les réfectoires des* communautés, à Neuilly-Plaisance, chez ceux qui sentent le fagot, comme à Longjumeau, chez les fidèles ; mais là, on *peut aussi le voir serrer* simplement la main de Jean-Paul II. « *En attendant les grandes vacances* », comme il dit, il incarne donc Emmaüs. « *J'ai failli mourir dans un naufrage au milieu du rio de la Plata. Les compagnons ont pris peur, mais, avec les statuts que nous avons votés en 1969 à Berne, le mouvement me survivra.* »

Déjà les communautés s'exercent à briser l'image du Père, et quand le béret n'est pas au *porte-manteau on se risque* même à l'appeler par moquerie le « Saint-Père » ou le « Saint-Patron ». Sans lui, on fait marcher *les boutiques. « Cette tasse, mets-la à 20 F ; ce moulin, c'est la mode, 250 F.* » « *Non, les brocs disent que c'est trop cher*, proteste un compagnon. « *Les habits sacerdotaux, vous les vendez bien, vous ?* », demande un autre. *Nous, dans l'Est, les gens ont peur de profaner.* » Cinquante *personnes* attendent à la grille, prêtes à se piétiner pour la bonne affaire. On ouvre, c'est la course. Les pauvres d'un *côté, les antiquaires de l'autre* qui, plus sportifs, arriveront les premiers. « *Bonjour* », un pensionnaire à la tripe élégante attend derrière son tiroir-caisse. On se débrouille, mais avec l'abbé Pierre les prix montent tout seuls. On s'arrache le fauteuil sur lequel il est assis, et *s'il oublie sa canne c'est autant* de gagné pour la prochaine vente. « *Tiens, prépare l'étiquette* » : l'ancien légionnaire tire la langue sur ses pleins et ses déliés : « *Canne authentique de l'abbé Pierre* ».

CHRISTIAN COLOMBANI.

★ Deux livres consacrés à l'abbé Pierre et à Emmaüs ont paru récemment : « L'abbé Pierre, Emmaüs ou venger l'homme », entretiens réalisés par Bernard Chevallier, 280 pages, aux éditions Le Centurion, et « Compagnons d'Emmaüs », par Henri Le Boursicaud, 125 pages, aux éditions du Cerf.

L'ABOLITION DE LA PEINE DE MORT PROPOSÉE AU CONSEIL DES MINISTRES

(Suite de la première page.)

En ce sens, le projet de *suppression est aussi une loi de réalisme*. De mauvais aloi pour la France demeurée seule à pratiquer le meurtre légal en Europe de l'Ouest, *cette peine n'a rien résolu et rien* empêché.

La loi « sécurité et liberté », chef-d'œuvre toujours debout de la majorité passée, en fut en quelque sorte la preuve. Destinée à mettre fin au *sentiment d'insécurité, elle révélait* dès lors que la peine de mort était un ornement dans l'ordre de l'horreur, plutôt qu'un élément efficace *contre la délinquance. Pour abominables* qu'ils soient, les quelques centaines de meurtres annuels — réserve faite des règlements de *comptes et des crimes passionnels* — *sont moins* à l'origine du sentiment d'insécurité que les délits le plus souvent mineurs subis par les particuliers.

Si on ne se faisait pas faute, naguère, *d'entretenir l'opinion de sa propre peur*, il était bien clair qu'un tel discours emportait le maintien de la peine capitale. Sa suppression, à l'inverse, commande *qu'un autre discours* soit tenu, tant il est vrai, qu'on le veuille ou non, que l'analyse de la délinquance et la lutte menée contre elle passent *d'abord par le rejet de la passion*.

La peine de mort supprimée, c'est l'une des sources principales du discours de déraison sur la délinquance qui sera tarie. C'est aussi en ce sens qu'il s'agira d'une *loi de progrès*. C'est aussi pourquoi on ne pouvait concevoir que la mort se négocierait.

L'idée, encore vive chez certains, de la conserver pour quelques cas, *est la plus perverse qui soit*. D'abord parce qu'on ne marchande pas un principe, et que la peine capitale en est un. Ensuite, parce que, *comme par hasard, les tenants du* maintien sélectif ont toujours établi des listes où ne figuraient, précisément, que les rares cas où elle était encore prononcée. *Mais cela ressortit déjà du passé*. L'abolition comporte aussi, pour un système pénal, sa part de futur en forme de conséquences.

Le droit de grâce

Première d'entre elles : la suppression des fusillades du temps de guerre. *Le projet de loi, ne distinguant pas, heureusement*, entre la guerre et la paix, ayant retenu la rédaction la plus pure qui se pouvait, met, en même temps que *le bourreau, les pelotons au chômage*. Ainsi se trouvent écartés les risques d'abus du pouvoir militaire qui s'épanouirent avec tant d'impunité *pendant la guerre de 1914-1918 qu'un film les retraçant ne put*, cinquante ans après, être diffusé en France. *Les Sentiers de la gloire*, tourné en 1958 par *Stanley Kubrick*, n'y fut *distribué qu'en 1975* (*le Monde* du 28 mars 1975). Sans parler des guerres coloniales et des répressions politiques les plus récentes.

Plus hypothétique et cependant possible : la fin de la contestation du droit de grâce, confusément nourri par M. François Mitterrand à l'occasion *de ses déclarations à Antenne 2*, le 16 mars dernier. Il estimait, en effet, après un admirable propos sur la peine capitale, que le droit de grâce s'inscrivait *dans une loi « excessive, c'est-à-dire régalienne, un pouvoir excessif donné à un seul homme : disposer de la vie d'un autre »*.

Georges Pompidou ne disait guère autre chose lorsqu'il confessait le « *drame de conscience* », le caractère « pénible » du « *problème des grâces* ».

Les deux propos sont limpides. *C'est parce qu'il* est jeu avec la mort que le droit de grâce est, selon l'un, excessif et, selon l'autre, accablant. Dès lors qu'il ne s'agit plus, *quoi qu'on dise, d'ordonner la mort* de son prochain, avec le faible secours de sa seule conviction, le droit de grâce n'est plus porteur de cette angoisse, *qui fut orgueil pour d'autres*. Il n'y a plus lieu de concevoir sa suppression, à peine sa réforme, qui serait une suppression déguisée.

Applicable à toutes les infractions, *de la plus lourde à la plus vénielle*, il est le seul cas possible de réparation d'une erreur ou d'une iniquité qui puisse être décidée sans *procédure. Il ne serait pas bon que* l'on mît fin à ce recours, seul de son espèce, et opportunément marié à la plus faillible des institutions *qui dispose de l'homme*.

D'autant qu'il est faux de le prétendre sans contrôle. D'une part, parce que les dossiers, avant d'être soumis au chef de l'Etat, sont étudiés par un bureau *ad hoc* de la *chancellerie ; d'autre part*, ce que l'on sait peu, parce que les décrets de grâce ne figurent pas parmi les actes du président de la République *dispensés du contreseing. Une responsabilité politique peut donc être* mise en cause par l'intermédiaire du premier ministre ou du garde des sceaux. Cela s'est vu.

La troisième conséquence de la suppression de la peine de mort est de plus grande ampleur encore puisqu'elle touche, *naturellement*, à *la nature de la répression. Un code pénal lavé de ses dispositions sur* la peine capitale n'est plus de même nature que lorsqu'il la brandissait comme une bannière. Un *code où l'on tue ne représente pas* le même état de civilisation qu'un code où la vie a le pas.

L'aura-t-elle vraiment avec le maintien du principe des peines *perpétuelles* ? Bien que le débat ne soit pas ouvert — à chaque jour sa tâche ! — il devra l'être. Ne serait-ce que, là encore, parce qu'il s'agit d'un principe, qu'il convient de discuter, *depuis deux cents ans qu'il est* tenu pour vérité d'évangile judiciaire, ce qui est beaucoup. Ne serait-ce, aussi, que parce qu'il n'est pas *d'exemple qu'il soit ou ait été* observé dans un passé connu.

Ne serait-ce encore que parce que la France, après avoir été la dernière à se priver des secours de *la mort brutale, serait* la première à récuser une inutile confiance dans les effets de la mort lente.

PHILIPPE BOUCHER.

● *Un marin français jugé au Maroc.* — Le marin Joseph Guillou, 45 ans, de Quimperlé, doit comparaître, mercredi 26 août, devant le tribunal de Casablanca pour « *acte blasphématoire* ». Selon un communiqué du syndicat des marins C.G.T. publié au Havre, il a reconnu « *avoir placé un saucisson en lieu et place d'un portrait du roi Hassan II* » à bord du pétrolier marocain *Al Ghassani*. Il avait été dénoncé par deux officiers marocains du bord avec lesquels il avait eu des démêlés pour des raisons de service, et avait été arrêté à l'arrivée du bâtiment à Mohamedia. — *(A.F.P.)*

● *Dix voyageurs dans une 504 : cinq morts.* — Une voiture Peugeot 504 est, après s'être déportée sur la gauche, entrée en collision, le 24 août au matin, à Bédenac, en Charente-Martime, avec un camion circulant en sens inverse. Il y avait dix personnes à *son* bord, des Portugais devenant de vacances, six adultes et quatre enfants ; cinq *sont mortes*, *cinq* ont été blessées grièvement. On suppose que le conducteur s'est assoupi au volant. Le conducteur du camion a été légèrement blessé.

FAITS ET JUGEMENTS

Deux Allemands écroués après la saisie du « Conquest-III »

Edmond Hager et Edouard Scheil, les deux ressortissants allemands appréhendés, vendredi 21 août, au large d'Ouessant à bord d'un yacht britannique, *Conquest-III* (*le Monde* du 25 août), dans lequel les douaniers français ont découvert 1 750 kilos de cannabis, ont été inculpés, lundi 24 août, de trafic de stupéfiants par M. Ronan Le Corre, juge d'instruction à Brest, et écroués à la prison de cette ville. Les deux hommes, âgés de quarante-cinq ans, restaurateurs, interrogés par les enquêteurs de la police judiciaire de Rennes chargés de l'enquête en collaboration avec l'Office central de répression du trafic illicite des stupéfiants (O.C.R.T.I.S.), n'ont pas précisé la destination de la drogue convoyée.

Le yacht avait fait escale à Cadix, puis le chargement avait été transbordé en Méditerranée. Alors qu'il faisait route vers un pays d'Europe du Nord, le navire a été contraint, à cause d'une avarie, de se rapprocher de la côte et d'entrer dans nos eaux territoriales, où la douane a pu intervenir. Les huit douaniers qui ont participé à l'arraisonnement du *Conquest-III* ont reçu à Paris, lundi 24 août, les félicitations de M. Laurent Fabius, ministre du budget. Il a indiqué que le gouvernement avait l'intention d'intensifier la lutte contre le trafic de la drogue et de fournir aux douanes des moyens accrus pour cela.

Amnistie pour des Corses au maquis

Le gouvernement de M. Pierre Mauroy a demandé aux policiers et aux gendarmes corses, dans la logique de la loi d'amnistie parue au *Journal officiel* du 5 août et avant que la Cour de sûreté de l'Etat ne disparaisse le 14 août à minuit, de cesser leurs recherches concernant une dizaine de militants nationalistes corses, membres du Front de libération nationale de la Corse (F.L.N.C.). *Cette demande, précise-t-on de bonne source*, vise l'ensemble des nationalistes au maquis, parfois depuis plusieurs années, à l'exception de M. José Pieriovisi, vingt-six ans, accusé d'avoir tué le C.R.S. Hubert Massol dans la nuit du 10 au 11 janvier 1980, à Ajaccio, après les événements de Bastelica. Cet éleveur de porcs, habitant le village de Cuttoli-Corticchiato (Corse-du-Sud), est en fuite depuis les premières recherches des forces de l'ordre (*le Monde* du 15 janvier 1980).

Vandalisme à l'institut d'administration des entreprises de Toulouse

Des inconnus ont saccagé, dans la nuit de dimanche 23 à lundi 24 août, l'institut d'administration des entreprises (I.A.E.), à Toulouse. Des dossiers ont été détruits, des fichiers et des livres ont été arrosés par le contenu des extincteurs et un petit ordinateur a été entièrement détruit. Cet acte de vandalisme — les dégâts sont estimés par la direction à 2 millions de francs — n'était pas revendiqué ce mardi 25 août.

Les enquêteurs ne sont pas en mesure, pour l'instant, d'établir un lien entre cet acte et les attentats visant des sociétés d'informatique commis à Toulouse au cours des derniers mois et revendiqués par le CLODO (Comité liquidant au détonant les *ordinateurs*).

● *Mark David Chapman*, le meurtrier de l'ancien Beatle John Lennon, a été condamné le lundi 24 août par un juge new-yorkais à la réclusion perpétuelle. Il ne pourra être libéré sur parole qu'après avoir passé au moins vingt ans en prison. Agé de vingt-cinq ans, Mark Chapman avait assassiné John Lennon devant le domicile new-yorkais du compositeur-chanteur le 8 décembre dernier. John Hinckley, l'homme qui, le 30 mars, avait tenté d'assassiner M. Reagan, a été pour sa part officiellement inculpé pour assassinat, le jour même où Chapman connaissait sa sentence. — (A.F.P.)

ÉDUCATION

ADMISSIONS AUX GRANDES ÉCOLES

● ECOLE DE L'AIR (par ordre *de mérite*) :

Elèves officiers de l'air (personnel navigant)

MM. Depardon, Fortier, Garnier, Gardien, Uchan, Bonnet Jean-Philippe, Ganteimi d'Ille, Delquié, D'Huart, Gay Christian, de Pompery, Brachens, Clavier, Gense, Peronne, Legal de Kérangal, Brouchier, Chataigner, Defrance, Gelly, Le Besnerais, Maurin François, Wermeister, Wallart, Roux Pascal, Guillot, Scheldeman, Hernoust, Mayjonade, Petitcol, Rouzet, Lanata, Mainix, Pillonne, Rose Didier, Maze Daniel, Brouillier, Bon Bertrand, Schuler, Kaloustian, Colinet, Lefebvre Patrick, Molle Didier, Ruyneau de Saint-George, Soulet, Sirieix, Machu, Jollans, Dejean Bruno, Moreau Didier, Querrel, Behaghel, Dabas, Movellan, Maréchal, Latouille, Ascenzi, de Guyen Crozier, Tremsal, Lagneau, Fenart, Thoumelou, Pichené, Benedick, Gagneux, Dapsens, Wierzbicki, Cavagnaro, Metropolit, Rose Philippe, Bellancourt, Herfray, Sadon.

Elèves officiers mécaniciens de l'air

Mmes et MM. Paris Daniel, Guegan, Vernis, Olalainty, Gindre, Vollette, Grosset Sarah, Lascazé, Rogy, Thouard Philippe, Eschenbrenner Anne-Thérèse, Thiao-Layel.

Elèves officiers des bases de l'air

Mmes et MM. Genty Sylvaine, Vilchenon, Beilleau, Modéré, Ferran, Weibel, Martin Olivier, Dhenain.

RELIGION

L'Armée du salut se retire du Conseil œcuménique des Églises

L'Armée du salut a décidé de se retirer du Conseil œcuménique des Eglises (C.Œ.E), dont elle était *un des membres fondateurs* à Amsterdam en 1948. Cette décision a été rendue publique à l'occasion de la réunion du comité central du C.Œ.E. à Dresde, en République démocratique allemande (*le Monde* du 18 août).

Dans une lettre adressée au C.Œ.E., M. Arnold Brown, général de l'Armée du salut, donne comme motif de la décision l'opposition de son organisation à l'aide accordée par le C.Œ.E. aux mouvements de libération armés, *notamment* en Afrique australe. L'Armée du salut avait déjà suspendu sa contribution au C.Œ.E. en 1978.

Le C.Œ.E. a « *enregistré avec regret le retrait de l'Armée du salut de la liste de ses membres*, lit-on dans un communiqué publié à Genève. *Cette qualité de membre se trouvait en suspens depuis qu'en 1978 le C.Œ.E. avait rendu public un don au Fonds patriotique du Zimbabwe, dans le cadre de sa lutte contre le racisme.* » Dans sa lettre, le général Arnold Brown assure le C.Œ.E. de « *la solidarité maintenue de son organisation pour le programme d'évangélisation, d'entraide ecclésiastique et d'assistance médicale* ». Le général Brown sollicite pour l'Armée du salut « *un statut de délégation fraternelle conduisant aux relations les plus harmonieuses possible, réservant au conditionnel la possibilité de retour dans l'avenir de l'Armée du salut à la qualité de membre à part entière.*

« *Le comité central, tout en acceptant la demande de l'Armée du salut d'obtenir un statut particulier, rejette les insinuations selon lesquelles le C.Œ.E. était motivé par la politique plutôt que par l'Evangile.* » D'autre part, le comité central a « *regretté les tensions ressenties par l'Armée du salut du fait de son caractère non-sacrementel devant la recherche du C.Œ.E. de voir la réalité d'une seule communauté eucharistique.* »

A Paris, M. Pierquin, porte-parole de l'Armée du salut en France, nous a déclaré : « *Puisque nous travaillons dans des pays très différents quant au régime politique, si nous ne pratiquons pas une neutralité politique scrupuleuse, nous mettons en péril non seulement les membres de l'Armée du salut, mais aussi ceux que nous aidons.* » —

A. W.

TROIS MILLIONS DE « SOLDATS »

L'Armée du salut, qui a célébré, en avril, le centenaire de son installation en France, compte plus de trois millions de « soldats » à l'œuvre, dans vingt mille postes et institutions diverses réparties dans quatre-vingt-six pays. Elle a été fondée en 1878 à Londres, par un pasteur méthodiste, William Booth, qui prêchait dans les quartiers pauvres de la capitale britannique.

Pour l'Armée du salut, la priorité demeure l'action spirituelle et l'évangélisation (ce qu'elle appelle « le champ de bataille ») et les « œuvres sociales » (engagement social aux côtés des affamés et des démunis dans les pays du tiers-monde, des drogués et des alcooliques, notamment dans les sociétés développées).

● *Le cardinal Roger Etchegaray*, archevêque de Marseille et président de la conférence épiscopale française, *ordonnera prêtres* une soixantaine de membres de l'*Opus Dei*, le 30 août au sanctuaire Marial de Torreciudad, dans le nord de l'Espagne, annonce un communiqué de l'*Opus Dei*.

L'Opus Dei (œuvre de Dieu) est une association de fidèles catholiques composée de laïcs et de prêtres. Il a *été fondé* en 1928 par un prêtre espagnol, Mgr Josemaria Escriva de Balaguer, décédé à Rome en 1975, et dont le procès en béatification s'est ouvert à Rome en mai.

Le Monde

MÉDECINE

LES MUTILÉS DU BRICOLAGE

UN nouveau syndrome est désormais à ajouter à la pathologie des loisirs : le bricolage ! *« C'est un véritable fléau »*, estime le professeur Michel Merle (service Assistance Main, hôpital Jeanne-d'Arc de Toul, Meurthe-et-Moselle). Ce service du centre hospitalier universitaire de Nancy est depuis plus de vingt ans spécialisé dans la microchirurgie du bras et de la main, et plus particulièrement dans la replantation des segments arrachés ou sectionnés.

Si le nombre des traumatismes de la main imputables aux accidents du travail connaît une relative augmentation, les sections de mains et de bras dus aux *« temps libres »* sont en progression géométrique depuis quelques années. Ainsi sur les 3 400 opérations microchirurgicales pratiquées l'an dernier à Toul, plus de 800 ont été consécutives à un accident survenu lors d'un bricolage de fin de semaine.

Le blessé, très souvent, est un cadre d'entreprise, un ingénieur ou un dirigeant de petite société âgé d'une quarantaine d'années qui s'essaye aux machines... *« Cela se traduit souvent par un véritable drame car ces personnes se trouvent alors sous régime maladie, c'est-à-dire en demi-salaire, pour des immobilisations qui durent au minimum 6 à 8 semaines. »*

En tête des outils de bricolage dangereux parce qu'insuffisamment protégés, la scie circulaire : *« Elle emporte tout. Généralement la main droite tient la machine qui vient à bloquer par bourrage. La scie dévie et prend en enfilade pouce, index et médius de la main gauche. »* Ensuite, viennent les petites toupies ou les petites dégauchisseuses qui occasionnent des lésions redoutables car la machine rebondit plusieurs fois sur les doigts d'où un véritable découpage en tranches que la chirurgie ne peut réparer. Tout aussi terribles, les tronçonneuses utilisées par des personnes possédant de petites propriétés : *« Ils tiennent la machine à deux mains et attaquent avec force le tronc d'arbre de la droite vers la gauche. La lame dérape et vient se planter dans le tibia gauche qui se trouvait en avant pour assurer l'équilibre. »*

Classique également, la tondeuse et son utilisation rituelle le samedi ou le dimanche sous peine de voir un week-end gâché : *« Généralement le blessé qu'on accueille ne connaissait pas le principe d'un moteur à deux ou quatre temps sous compression. L'herbe coupée se colle sous la tondeuse qui s'arrête. La personne prend ses doigts pour enlever la touffe qui bloque et comme le cylindre était sous compression, il reste encore un tour qui coupe deux à trois doigts. Lorsqu'on utilise la chaussure, c'est le gros orteil qui est coupé ! »* Des accidents toujours graves tant physiquement que moralement qui laissaient, il y a quelques années, des professionnels du travail manuel profondément diminués. Pour les bricoleurs, la replantation est aujourd'hui souvent possible à condition de réagir efficacement.

L'aide du microscope

La microchirurgie, c'est-à-dire la chirurgie sous microscope, a fait depuis quelques années des progrès considérables. On ne se contente plus de réimplanter le segment mais on lui rend sa force et sa sensibilité. Pour cela la formation des chirurgiens et la micro-miniaturisation extrême du matériel utilisé sont essentielles. Ne recoud pas qui veut un vaisseau d'un millimètre de diamètre en faisant huit points de suture, avec un fil de 18 microns invisible à l'œil nu ! Le microscope utilisé par les chirurgiens dans de telles opérations est d'un grossissement variant de 25 à 40 fois, grâce à un zoom électrique actionné au pied.

Dans le cas de section nettes, il ne faudra pas moins de trois heures pour replanter un doigt, cinq à sept heures pour une main, et près de neuf heures pour un bras. Après l'intervention, la surveillance du malade est très minutieuse. Des microthermomètres sont installés au bout des doigts greffés. Si la température baisse, il est vraisemblable qu'un caillot est en train de se former au niveau d'une suture de vaisseau : les tissus risquent de se nécroser. Le chirurgien doit alors intervenir à nouveau.

Pour éviter le raidissement qui reste le principal handicap des plaies de la main, l'équipe de Toul a été l'une des premières à mettre au point un matériel d'ostéosynthèse suffisamment miniaturisé et solide pour s'adapter à la biomécanique de la main et des doigts. Ainsi, la rééducation par kinésithérapie peut-elle avoir lieu peu de temps après l'intervention chirurgicale. Remplacement d'un pouce arraché par une autogreffe du gros orteil, d'un biceps par une fraction d'un autre muscle, d'un cubitus par un péroné... les limites de la microchirurgie se rapprochent maintenant de celles de l'imagination.

Encore faut-il que le plateau technique et les compétences soient à la hauteur... Comme beaucoup de microchirurgiens appartenant à des services hautement spécialisés, le professeur Merle doit travailler dans près des deux tiers des cas sur des segments ayant déjà été opérés certains trois ou quatre fois dans des services non spécialisés. La récupération des fonctions motrices et sensitives de tels membres ou parties de membres est alors longue et complexe, alors qu'une seule opération effectuée en urgence dans un centre de chirurgie de la main permet de réparer la plupart des lésions.

Cette constatation a conduit deux des pionniers de la microchirurgie de la main, les professeurs Jacques Michon (chef du service assistance main de Nancy) et le professeur Raymond Vilain (hôpital Boucicaut, Paris), à créer, en 1979, la confédération des services d'urgences de la main. Elle regroupe des centres capables d'effectuer, vingt-quatre heure sur vingt-quatre, et toute l'année, les plus délicates opérations de la main. *« Le problème n'est pas de qualifier ou de disqualifier certains services. De nombreuses équipes sont maintenant aptes à réussir de telles opérations. Mais peu de centres peuvent avoir en permanence une équipe d'intervention opérationnelle »*, précise le professeur Merle. *« D'autant que, après un accident, les chirurgiens n'ont que six à huit heures pour intervenir et tenter la replantation d'un doigt ou d'une main... »* Passé ce délai, en effet, les tissus de la plaie se nécrosent de manière irréversible par manque d'oxygène. La confédération des services d'urgence de la main regroupe maintenant, en France et en Belgique, les services des urgences ou S.O.S.-main de Bordeaux, Liège, Marseille, Montpellier-Nîmes, Strasbourg et les services parisiens des hôpitaux Boucicaut, Bichat et Nanterre.

Malgré tout, il existe encore ce que le professeur Merle considère comme *« le plus désespérant pour un chirurgien de la main »* : l'arrivée d'un blessé pour lequel on a commis toutes les erreurs de premiers soins et de convoiement *(voir encadré)*. Il s'agit d'environ 30 % des cas, dont ne sont pas même exclus des praticiens qui devraient avoir une certaine expérience. Tel ce médecin, paniqué par la section d'un doigt de son enfant, estimant devoir maintenir le doigt à la température du corps. Il l'a conservé dans sa bouche, où certains enzymes ont détruit irrémédiablement les tissus. Il est aussi trop fréquent de voir les témoins déposer directement la main amputée à même des cubes de glace : les brûlures ainsi occasionnées réduisent alors à néant toute replantation. Autant d'erreurs consternantes quand on voit les résultats quasi miraculeux obtenus dans le reste des cas.

JEAN-LOUIS BEMER.

> **QUE FAIRE ?**
>
> 1) Prévenir le plus tôt possible un service d'urgence afin qu'une équipe se mobilise. Le numéro peut être obtenu en téléphonant à un SAMU.
>
> 2) En cas de section complète, mettre le segment amputé dans un sac en plastique, puis poser le sac fermé sur de la glace. On augmente ainsi le laps de temps permettant une intervention.
>
> 3) Pas de garrot, mais la main *surélevée avec un pansement* compressif.
>
> — Pas de coton, des compresses.
>
> — Pas de mercurochrome, d'antiseptiques ou d'antibiotiques.
>
> — Ni alcool ni café.

LES NAUFRAGÉS DE LA MONTAGNE

DE plus en plus fréquentée par des alpinistes, des randonneurs et par de simples touristes, la montagne redevient chaque année un immense terrain de jeu. Le *massif du Mont-Blanc*, par exemple, est parcouru par plus de cent cinquante mille personnes toutes fascinées par cet univers de rochers et de glace. Beaucoup partent à la conquête des arêtes, dômes, aiguilles et sommets les plus prestigieux des Alpes, pendant que d'autres se contentent plus modestement de suivre des sentiers pour gagner les belvédères.

Les uns comme les autres fréquentent un milieu dangereux, hostile et difficile, parsemé de multiples pièges. Chaque saison les guides du peloton de gendarmerie de haute montagne de Chamonix ramènent quarante à cinquante morts et cent cinquante à deux cents blessés à la suite de chutes. D'autres sont victimes du mal des montages ou encore épuisés par de longues courses ou foudroyés.

L'hôpital de Chamonix est devenu tout naturellement le lieu d'accueil privilégié de ces *« naufragés de la montagne »*. Au cours des huit dernières saisons, cet établissement a effectué mille six cent seize admissions de ce type : près de trois cents personnes étaient décédées avant d'entrer à l'hôpital. La population touchée est relativement jeune — la moyenne d'âge est de vingt-huit ans — et à nette prédominance masculine. Les victimes de chutes de pierres ou de glaces et de *« dévissage »* sont bien entendu les plus nombreuses — 68 % — ; aucune originalité particulière du point de vue médical et clinique.

Les gelures sont numériquement importantes puisqu'elles représentent 22 % des accidents. Elles sont devenues aujourd'hui exclusivement une pathologie de la montagne. Le phénomène des gelures dans le massif du Mont-Blanc est observé depuis une dizaine d'années par les médecins de l'hôpital de Chamonix. Surpris par le mauvais temps ou tout simplement mal équipés, les alpinistes reviennent avec l'extrémité des pieds et des mains ou certaines parties du visage gelés.

Quatre facteurs peuvent favoriser l'apparition de ces lésions : l'humidité qui peut multiplier par 14 les risques de gelure, le vent qui multiplie par 10 l'action du froid s'il est très violent, l'altitude en raison de la raréfaction de l'oxygène, et, enfin, l'équipement défectueux.

Depuis quelques années, on traite assez aisément les gelures. Pour le docteur Jacques Foray, chirurgien à l'hôpital de Chamonix, *« le caractère insidieux et progressif de la gelure explique que celle-ci soit quelquefois négligée pendant la course. Souvent, nous ne voyons les blessés qu'après leur retour dans la vallée. Après une période douloureuse, une sorte d'anesthésie s'installe qui fait croire à la guérison alors qu'elle devrait être pour l'alpiniste une « sonnette d'alarme ». Elle exige l'interruption immédiate de la course »*.

Les hypothermies

Encore mal connues et difficiles à traiter, les hypothermies constituent la forme d'atteinte la plus grave par le froid. Leur nombre ne cesse d'augmenter. Elles apparaissent soit rapidement lorsqu'un skieur ou un alpiniste est enseveli sous une avalanche ou coincé dans une crevasse ; soit plus lentement quand, par exemple, des alpinistes se perdent en montagne.

Si la *température centrale* du corps de l'accidenté est supérieure à 29 degrés, lors de son admission à l'hôpital, celui-ci pourra être « réchauffé » sans mal. Mais l'arrivée d'un blessé, dont la température est inférieure à 26 ou 25 degrés constitue aujourd'hui encore un problème non résolu. Les spécialistes constatent que dans ce cas la mort est quasiment inéluctable. Entre 26 et 29 degrés, différentes méthodes sont utilisées pour réchauffer le corps du blessé : lavages gastriques chauds, inhalation d'air chaud, la thoracotomie avec réchauffement direct du muscle cardiaque par du sérum chaud lorsque le massage externe ne donne rien.

Depuis de nombreuses années, secouristes et médecins tentent, d'autre part, d'affronter l'un des types d'accident de montagne les plus dramatiques : les chutes dans des crevasses. Souvent, l'alpiniste ou le skieur sont retrouvés coïncés entre deux parois de glace. Leurs chances de survie sont alors très limitées. Les sauveteurs ne disposent, en effet, que de deux ou trois heures au plus pour sortir la victime vivante, ce qui en pratique se révèle extrêmement court. Déglaçant chimique, pinces, projection d'eau chaude ou attaque des parois à l'aide de piolets, sont utilisés pour tenter de sortir l'accidenté de sa gangue de glace. C'est, malgré tout, un travail extrêmement long.

Pour éviter la chute thermique du « prisonnier », les médecins de l'hôpital de Chamonix ont mis récemment au point un appareil qui produit de l'air chaud à une température constante de 45 à 50 degrés. Cet appareil, appelé « parachute thermique », est apporté jusqu'au lieu de l'accident. Un tuyau est introduit dans la crevasse, puis placé sur le visage de l'accidenté qui peut ainsi inhaler l'air chaud, ce qui permet de retarder sa chute thermique. Expérimenté sur deux volontaires, ce système a permis de constater que, malgré un contact direct de la glace pendant près de trois heures, la température n'avait baissé que de deux degrés. *« L'air chaud transmis au blessé lui apporte un indiscutable réconfort moral qui joue un rôle considérable chez ces personnes isolées, angoissées, perdues dans un milieu hostile »*, explique le docteur Foray.

L'épuisement

La pratique de l'alpinisme peut être également à l'origine de perturbations de l'organisme comme le « mal aigu des montagnes », l'œdème aigu du poumon, l'œdème cérébral, ou d'accidents cardio-vasculaires dont les causes sont encore mal connues. On constate qu'ils apparaissent habituellement lorsque l'alpiniste se trouve à une altitude supérieure à 3 000 mètres, que les sujets vulnérables sont en grande majorité jeunes et en bonne santé, enfin, que ces accidents se produisent pendant les quatre premiers jours suivant l'arrivée en altitude. La rapidité de l'ascension, l'intensité de l'exercice physique, le froid, l'anxiété peuvent être à l'origine de ces accidents *médicaux*. La redescente la plus rapide possible constitue aujourd'hui encore le seul traitement efficace du « mal aigu des montagnes ».

L'épuisement lors des courses constitue aussi un domaine qui n'a pas encore été véritablement exploré. Ce phénomène se traduit par une fatigue physique et psychique intense, des signes de déhydratation et un amaigrissement de l'alpiniste. Selon le docteur Foray, l'épuisement en haute altitude pourrait être lié à l'hypothermie. Enfin, les foudroyés forment une autre catégorie de victimes de la haute montagne. Leur nombre varie chaque année en fonction de l'intensité orageuse de l'été et de la rapidité avec laquelle les orages surprennent les cordées engagées dans des parois rocheuses ou de glace.

CLAUDE FRANCILLON.

LIVRES

■ **COMMENT SAUVER SON ENFANT.** — « Guide des premières urgences », de Martin Green. Editions Pygmalion, 191 pages, 59 F environ.

Conçu sous l'égide des professeurs D. Pellerin, président du comité national de prévoyance des accidents de l'enfance, et M. Manciaux, directeur du Centre international de l'enfance, cet ouvrage riche de centaines de schémas simples et d'illustrations didactiques aurait sa place dans nombre de foyers.

Un répertoire alphabétique, une présentation remarquable de clarté aideront les familles ou les témoins d'un accident à prévenir ou à traiter parfois, à ne pas nuire toujours. Un type d'ouvrage dont on souhaiterait qu'il soit placé par les ministères responsables dans toutes les crèches, les écoles ou les centres sportifs, puis conseillé à toutes les familles.

***

■ **LES MAINS DE LA VIE**, du Dr Jean Cohen. Editions Robert Laffont, 243 pages, 56 F environ.

Pouvoir choisir de donner ou de refuser la vie : une nouvelle *forme* de liberté. Les multiples progrès accomplis dans le domaine de la biologie de la reproduction ont amené une véritable révolution. Pour l'auteur, Pincus, le savant qui le premier est parvenu à mettre au point une pilule contraceptive et a ouvert la voie aux diverses formes de contraception hormonale, bien qu'inconnu du plus grand nombre, a plus fait pour transformer la société que tous les grands révolutionnaires sociaux « de Marx à Lénine ».

En douze chapitres, le docteur Jean Cohen analyse *les profonds* bouleversements qui touchent, aujourd'hui, à la transmission de la vie. Un ouvrage passionné dans lequel ce gynécologue-accoucheur tente au travers de sa pratique d'embrasser les multiples facettes de son art.

Une réflexion salutaire qui, compte tenu des prodigieux progrès accomplis dans le domaine *de la biologie, devra, dans l'avenir*, être menée régulièrement.

***

■ **LE DROIT DE LA SANTÉ**, de Jean-Marie Auby. Presses universitaires de France, 508 p., 90 F.

Le droit de la santé, entendu comme *« l'ensemble des règles* juridiques applicables aux actions de santé », a pris à notre époque une *dimension considérable*, en raison des aspirations individuelles, d'une part, et des *sentiments qu'ont* les Etats de leurs responsabilités.

L'ouvrage consacré à ce thème par le professeur Auby, doyen et président honoraire de l'université de Bordeaux-I (faculté de droit), couvre tous les aspects de ce « droit » nouveau, tant les réglementations des actions concernant l'objectif santé que ce qui concerne les services publics, ou les relations de type contractuel et de nature individuelle entre soignants et soignés.

Il comble, de manière exhaustive, une lacune importante et rendra à tous ceux que concerne *la distribution des soins* de santé les plus grands services.

***

■ **UN NOUVEAU COMBAT POUR LA SANTÉ**, de Marie-Paule Défossez. Préface du professeur Paul Milliez. Editions Cana, 182 pages, 48 F environ.

Le livre décrit la vie de l'association Medicus Mundi, qui, née en 1962, *s'est donné* pour but de secourir — au plan sanitaire — ceux qui souffrent, faute de « soins de santé primaires », auxquels notre médecine de pointe, comme le souligne le professeur Milliez, prépare mal. Un million d'Africains meurent *toujours chaque année de paludisme*. Une réflexion sur le sens de l'engagement, nourrie de *faits concrets et d'histoires* vécues qui plongent le lecteur dans la vie quotidienne de ces *médecins du tiers-monde* et de notre quart-monde. L'association compte plus de soixante *coopérants (médicaux et paramédicaux)* et organise des stages préparatoires pour les étudiants *en médecine (à partir du DCEM2* accompli).

Medicus Mundi, 23, rue du *Louvre*, 75001 Paris.

***

■ **LES EMPLOIS HOSPITALIERS**, de Colette Voisin et *Jean-Pierre Fougère. Editions* Economica, 280 pages, 68 F environ.

L'approche économique de la structure hospitalière ne peut pas être une simple étude des coûts des techniques médicales. Elle doit prendre en compte les rapports humains de travail : hiérarchie, spécialisation.

C'est ce que proposent les auteurs dans cet ouvrage, réalisé à partir *de leur thèse* pour le doctorat en sciences économiques. Ils soulignent l'influence *des facteurs* sociaux et culturels sur la structure des emplois hospitaliers qui ne dépend donc pas seulement des besoins et des techniques employées. Ils mettent aussi en évidence la forte hiérarchie et le processus de déqualification qui affectent emplois et établissements, et les disparités entre les classements administratifs et la réalité hospitalière.

***

■ **REPERTOIRE MONDIAL DES ECOLES DE MEDECINE.** Organisation mondiale de la santé, 5e édition, 410 pages, 99 F environ. En vente à la librairie *Arnette*, 2, *rue Casimir-Delavigne*, 75006 Paris.

Pour chaque pays (cent six au total), l'O.M.S. expose dans ce guide de caractère général le type et la structure administrative de l'enseignement médical universitaire dispensé, l'effectif du corps enseignant, le nombre d'étudiants, le nombre d'admissions et le nombre de diplômés, les objectifs pédagogiques...

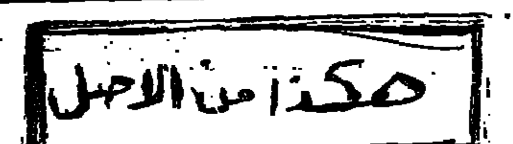
Une série d'annexes fournit enfin des informations sur l'immatriculation et l'autorisation d'exercer la médecine dans les pays ne possédant pas d'école de médecine.

***

■ **LES JUMEAUX**, par Frédéric Lepage. Editions Robert Laffont, 355 pages, 45,50 F environ.

Un million de *jumeaux* en France, soixante-quinze millions dans le monde, l'accroissement des *naissances multiples* dû à certains traitements médicaux ; ces simples faits réclamaient *une mise* au point. En effet, depuis 1960, année de la sortie du livre de René Zazzo « les Jumeaux, le couple et la personne », aucun ouvrage français n'avait traité ce sujet.

Dans son livre, Frédéric Lepage fait référence aussi bien aux données scientifiques, médicales, psychologiques, qu'à l'histoire de la gémellité ou à sa littérature. On y note aussi une remise en cause de l'utilisation du modèle « jumeaux » dans le domaine scientifique, notamment en sociobiologie. Cette enquête servira de référence aux personnes particulièrement concernées : jumeaux eux-mêmes, enseignants, psychologues...



SCIENCES

Le fabricant japonais Sony présente un appareil photo sans pellicule

De notre correspondant

Tokyo. — La firme japonaise Sony a présenté, lundi 24 août, à Tokyo, un appareil photo-vidéo doté de la technologie électronique la plus *sophistiquée en matière* d'enregistrement magnétique.

Appelé Mavica (Magnetic Video Camera), cet appareil, aux applications multiples, est qualifié de révolutionnaire par le fabricant. Sa principale particularité consiste à supprimer l'utilisation de pellicule photographique, et, partant, tout processus de développement chimique au profit d'un disque magnétique.

La grande entreprise nippone donne d'entrée le ton en affirmant : « *En dépit de certaines améliorations (...) depuis cent quarante ans, depuis le Français Daguerre, il n'y avait pas eu de changement fondamental dans la conception et dans la technologie de la photographie* », fondée sur des réactions chimiques. « *Le Mavica*, ajoute Sony, *remplace ce processus par un procédé électromagnétique (...) qui ouvre une ère nouvelle dans l'histoire de la photographie.* »

L'image enregistrée par l'objectif reflex du Mavica est convertie en signaux électroniques *qui sont eux-mêmes transmis* à un petit disque magnétique appelé Mavipak, mis au point par Sony pour cet appareil. Ce disque, qui remplace la pellicule classique, peut enregistrer cinquante images couleur à la vitesse maximale de dix images par seconde, cadence qui pourrait être ultérieurement portée à soixante images par seconde.

Ces « photos » peuvent être immédiatement projetées sur un écran de télévision couleur normal, après introduction du disque dans une visionneuse conçue à cet effet. Pour ceux qui souhaitent, malgré ces prouesses électroniques, conserver sur papier les images magnétiques, Sony met aussi au point un appareil de développement qui permettra d'obtenir rapidement cette transformation un peu « rétro ».

Le Mavica n'est guère plus volumineux qu'un appareil photographique courant (35 mm reflex). Complètement automatisé, il pèse 800 grammes et fonctionne grâce à trois piles nickel-cadmium. Il utilise des *objectifs classiques. Le temps de* pause varie du soixantième au deux millièmes de seconde. Son *maniement est d'une grande simplicité.*

Le disque Mavipak se présente *sous la forme d'une cassette de* 6 centimètres sur 5 et de 3 millimètres d'épaisseur. Il peut être effacé, et sa mémoire réutilisée à volonté.

Grâce à sa technologie poussée, le Mavica se prête à des applications multiples, rapides et propres, qui devraient le faire apprécier des professionnels et des amateurs. Adapté à un enregistreur vidéo, le Mavica peut, en effet, opérer comme une caméra. Ses *images* peuvent être facilement stockées dans un magnétoscope et constituer ainsi *des albums de photos vidéo.* Les images mémorisées peuvent aussi être transmises par téléphone vers tout centre équipé d'une visionneuse *ad hoc* Sony et d'un téléviseur couleur — Sony ou autre.

M. Morita, le président-fondateur de Sony, s'était déplacé pour la présentation de ce nouveau-né de la gamme électronique grand public, fruit de vingt-cinq années de recherches dans le domaine des techniques vidéo.

Avec son appareil, il s'est beaucoup amusé à rendre la pareille aux photographes de presse qui le « *mitraillaient* ». Avec des « *boîtiers* » dernier cri, mais soudain désuets. La principale différence, et c'était là tout l'objet de la démonstration, étant que M. Morita n'avait pas, lui, à faire développer, puis à transmettre ses images par bélinographe.

Avec ce système, le terme d'« instantané » prend tout son sens. Le Mavica ne sera pas commercialisé avant dix-huit mois : le temps de procéder aux dernières mises au point et de préparer, à la japonaise, la production de masse. Le prix envisagé serait extrêmement compétitif : il ne devrait pas excéder (sur le marché nippon) 150 000 yens, soit environ 4 000 francs. La visionneuse en coûterait le tiers, et chaque disque magnétique serait vendu moins de 20 F.

Après le fameux Sony-Walkman, on n'a sans doute pas fini de parler du Sony-Mavica : « *Clic-clac, merci Sony.* ». Les temps changent. Dans ce domaine comme dans bien d'autres, l'électronique-grand-public des Japonais n'a pas fini de nous surprendre, ni de déferler sur des marchés occidentaux où les *industries* nationales marquent le pas.

Au Japon même, la très florissante industrie de la photo et *ses* divers fournisseurs ne doivent pas voir d'un très bon œil les innovations de Sony et sa pénétration en force dans leur secteur. Certes, selon des professionnels qui assistaient à la présentation, la qualité des images n'est pas bonne, mais les responsables de Sony *ont affirmé qu'elle s'améliorait* avant la mise sur le marché de ce matériel.

Le Mavica marque-t-il vraiment le début d'une « ère nouvelle », et, par conséquent, l'amorce du déclin de l'industrie photographique classique ? Il est trop tôt pour l'affirmer, mais les *ingénieurs* de Sony en *sont déjà* persuadés. Et M. Morita cherche à renforcer cette impression lorsqu'il déclare, magnanime, que, après l'introduction de son nouveau système, « *il restera encore de la place* » pour l'appareil photo de grand-papa.

R.-P. PARINGAUX.

Les observations de Saturne par Voyager-2 surprennent les astronomes

(Suite de la première page.)

Voyager-2 a aussi photographié Japet — ce satellite et Hypérion avaient été mal vus par Voyager-1 qui en était passé beaucoup plus loin. Japet est un satellite normal dans son mouvement et dans sa forme, mais non dans son aspect. L'une des faces est brillante, certainement recouverte de glace. L'autre est au contraire très sombre, couverte de poussière et de rochers. Un débat s'est engagé à ce sujet. Les rochers peuvent être d'origine interne, apparus après fusion de la couche de glace. Mais pourquoi celle-ci aurait-elle disparu d'un seul côté ? Il peut au contraire s'agir d'un dépôt de poussière sur la glace — mais, là encore, pourquoi sur une seule face ? Joli problème pour les Sherlock Holmes de l'astronomie planétaire.

Autre mystère : les « *spokes* » *(littéralement rayons de roues)*, ces boursouflures radiales semblables à des traces de doigts sur un microsillon qui apparaissent sur les anneaux de Saturne (*le Monde* du 19 août). Voyager-2 a photographié les anneaux pendant plusieurs heures d'affilée, et ces photos ont *été* montées en un film qui visualise la rotation des anneaux. On pensait ainsi suivre la *rotation des « spokes ».* Or, on constate qu'ils peuvent être présents sur une photo et absents de la suivante, prise dix minutes plus tard. Il s'agit donc d'un phénomène à évolution très rapide, pour lequel il va falloir là encore trouver de nouvelles explications.

Si « *la situation* (déjà) *est confuse et excitante* », confusion et excitation ne vont faire que croître au cours des prochains jours. Bien que la sonde Voyager-2 vienne après Voyager-1, donc ne *défriche plus un terrain inconnu*, et qu'elle n'ait pas encore fourni l'essentiel de ses observations, elle *pose* déjà des questions inattendues.

MAURICE ARVONNY.

FAITS DIVERS

Dans les Pyrénées-Orientales, un feu de forêt provoque la mort d'un pompier

De notre correspondant

Perpignan. — Cinq ans après le dramatique incendie qui avait ravagé, en juillet 1976, 15 000 hectares de garrigues et de forêts dans le massif des Aspres (Pyrénées-Orientales), un nouveau sinistre, vraisemblablement d'origine criminelle, a détruit, lundi 24 août, plus de 500 hectares de garrigues dans cette région. Un sapeur-pompier, le lieutenant René Gourbault, quarante-sept ans, demeurant à *Saint-Cyprien*, cerné par les flammes, a trouvé la mort dans une pinède près de Tordères où quatre de ses camarades ont été également grièvement brûlés ou intoxiqués par les fumées.

L'incendie *s'était* déclaré vers 12 h. 30 et a progressé à partir de *deux* foyers *distincts*, ce qui semble indiquer l'origine criminelle du sinistre. Attisé par une *violente Tramontane soufflant* à plus de 80 km/h dans une zone rendue vulnérable par la sécheresse, le feu a progressé rapidement, sautant d'une crête à l'autre et encerclant les pompiers. Pour combattre cet incendie qui a pris rapidement de l'ampleur, vingt-trois centres de secours (deux cent quinze hommes) appuyés par quatre Canadairs et deux DC-6 des bases de Marignane et d'Istres ainsi que deux hélicoptères de la Protection civile, ont combattu le feu.

Le travail des secouristes a été rendu plus malaisé par le fait que deux citernes en plastique, destinées à stocker de l'eau pour la lutte contre les incendies, avaient été crevées à coups de fusil, ce qui semble confirmer l'hypothèse d'un sinistre d'origine criminelle.

Coïncidence, un arrêté préfectoral interdisant les feux de toutes natures à proximité des zones *boisées* ne devait prendre effet qu'à partir de ce lundi 24 août. — J.-C. M.

ITINÉRAIRES

A la recherche des temps perdus

II. — Chasseurs de chevaux, chasseurs de rennes

par YVONNE REBEYROL

L'été est, en France, la grande saison des fouilles archéologiques. Depuis une trentaine d'années, les *techniques* et le but des fouilles sont complètement différents de ce qu'ils étaient auparavant. On veut, en effet, comprendre les modes et les cadres de vie, et, pour y parvenir, il faut un travail très minutieux et obligatoirement *pluridisciplinaire* (le Monde du 25 août).

La Loire saute de pierre en rocher au fond des gorges du Saut-du-Perron, en amont de Roanne. Elle saute, mais plus pour très *longtemps. Dans deux* ans, la vallée disparaîtra sous les eaux du lac de retenue de Villerest. Et avec *elle disparaîtront* 90 % du potentiel préhistorique du département de la Loire, en particulier le site de la Vigne-Brun, le plus grand campement de plein air connu en France pour la période gravettienne (aux alentours de — 25 000 ans, c'est-à-dire pendant le Paléolithique supérieur).

Le barrage contribuera à régulariser le débit de la Loire, mais il détruira au moins les cinq sites préhistoriques d'époque différentes connus dans les gorges.

Le site de la Vigne-Brun avait été repéré sur une terrasse de la rive gauche du fleuve, il y a plus de cent ans. Couvrant probablement 1 hectare selon les sondages faits en 1962, il avait été jugé trop important pour que l'on entreprenne de le *fouiller*, étant donnés les moyens disponibles en argent et en personnel et les travaux plus urgents. La *fouille* a *commencé* en 1977 grâce à des crédits du Centre national de la recherche scientifique (C.N.R.S.) et du ministère de la culture, grâce aussi à la région Rhône-Alpes et à la municipalité de Saint-Jean - Saint-Maurice-sur-Loire.

Chaque année, pendant trois mois, des fouilleurs français ou étrangers, étudiants plus *ou moins* avancés ou stagiaires (1) travaillent par « fournées » d'une vingtaine à la Vigne-Brun sous la direction de M. Jean Combier, maître de recherche au C.N.R.S. et directeur des antiquités préhistoriques de la région Rhône-Alpes. Comme le temps est mesuré, l'essentiel du travail est consacré à la fouille méthodique des 500 mètres carrés abrités par le hangar. L'étude du matériel est limitée, pour le moment, au strict minimum.

En quatre ans, cinq *fonds* de tentes ont été dégagés. Ces habitats ont une forme vaguement circulaire ou elliptique. Leur superficie intérieure est de 7 à 8 mètres carrés. Les habitats sont délimités par un bourrelet de terre ou par une ceinture de blocs de pierre (ou par les deux à la fois) qui servaient probablement *à fixer le bas des* parois en peaux soutenues par une armature de gaules de manière à éviter *que des bourrasques n'arrachent* la tente et que des vents coulis ne refroidissent l'intérieur. N'oublions pas *qu'à l'époque on* était en pleine période glaciaire de Würm... L'intérieur de chaque tente est creusé en cuvette profonde au centre de quelque 50 centimètres. Ce type d'habitat, connu dans les plaines de loess d'Europe centrale et orientale, est unique en France.

Le centre de la cuvette est couvert d'une couche d'ocre et occupé par le *foyer, délimité par une couronne* de petits galets et recouvert de grosses pierres brûlées (pour éteindre le feu, pour chauffer la tente ?). Les traces de charbon débordent parfois du foyer, comme si on avait étalé et piétiné le bois brûlé. L'intérieur et les abords des habitats sont jonchés de débris, outils d'usage courant (burins, grattoirs, microgravettes) et os (2). Plusieurs dizaines de milliers de ces débris sont déjà répertoriés. Les restes osseux sont seulement des mandibules et des dents d'animaux, mais ils suffisent pour savoir que les hommes qui ont construit ces habitats chassaient essentiellement des chevaux (95 % des restes osseux) et aussi quelques rennes et bovidés.

Une ébauche d'urbanisme

L'épaisseur des débris est telle que ces habitats ont dû être occupés assez *longtemps* et à plusieurs *reprises.* M. Combier pense que la gorge du Saut-du-Perron était un étroit passage obligé pour les hordes de chevaux sauvages. Le coin était donc bon pour des chasseurs qui, ne disposant pour lancer leurs flèches que de propulseurs au tir imprécis et ne pouvant donc viser un cheval particulier, « tapaient dans le tas » du troupeau. Sous des niveaux gravettiens ont été, trouvés des habitats moustériens (homme de Neandertal, — 80 000 ans environ), ce qui montre l'attrait du site pour des chasseurs.

Il devait déjà y avoir des aires de travail spécialisés : ici, on ne trouve que des grattoirs, là que des chutes de burins, ailleurs que des fragments de microgravettes. Il y avait aussi des artistes : des schistes finement gravés (l'un, entre autres, est orné d'un animal non identifié mais doté d'un long cou) en témoignent. En outre, le remontage des blocs débités en outils a montré que les cinq habitats, à un moment donné, ont été occupés en même temps, puisqu'il y avait dans plusieurs tentes des outils provenant d'un même bloc. Ces tentes étaient disposées plus ou moins en cercle. On peut donc dire qu'il y avait là une amorce de village avec ébauche de plan d'urbanisme. Enfin, ce village était sur déjà un circuit commercial : le silex beige dont sont faits d'assez nombreux outils ne peut venir que du bassin parisien.

Douze à quinze mille ans plus tard, la période glaciaire du Würm s'achevait, mais le climat du Bassin parisien était encore assez froid pour les rennes. Et ceux-ci étaient assez nombreux pour que des Magdaléniens, les derniers chasseurs du Paléolithique, vivent à leurs dépens le long de la Seine ou de l'Yonne à Etiolles (Essonne), à Pincevent (Seine-et-*Marne*) et à *Marsangy* (Yonne).

Les trois sites ont des ressemblances : leur découverte est due à *des amateurs locaux dont l'attention* a été attirée, en 1964, par l'apparition en surface de silex taillés à Pincevent (MM. Paul, Lhoste et Robert, Mme Roux), en 1971 à Etiolles (le groupe archéologique du comité d'entreprise de la SNECMA), en 1972 à Marsangy (M. Carré). Tous trois sont des campements de plein air et datent de la même période, 13000 - 9000 avant Jésus-Christ, Etiolles étant probablement le plus ancien et Marsangy le plus récent. Ils sont étudiés selon les méthodes développées en France par M. André Leroi-Gourhan, membre de l'Institut et professeur au Collège de *France, qui dirige personnellement* la fouille de Pincevent. Tous trois ont probablement été choisis en fonction *des avantages qu'ils présentaient* : proximité d'un cours d'eau et de ressources en silex, passage obligé des rennes (dû à l'existence d'un gué ?), présence d'arbres et probablement aussi de petit gibier et de plantes comestibles.

Ce qui explique que les occupations temporaires liées aux migrations des rennes se sont répétées à intervalles irréguliers pendant de très longues périodes apportant la preuve que les Magdaléniens connaissaient bien les ressources de leur territoire.

Trente-cinq peaux de rennes

Les trois sites, pourtant, présentent certaines différences.

A Pincevent, les fouilleurs ont du temps devant eux. A partir de 1964, l'Etat a acheté 5,5 hectares de la sablière où étaient enfouis les vestiges. Tous les ans depuis 1964, pendant deux mois, des équipes d'une trentaine de spécialistes, d'étudiants et de stagiaires, français et étrangers, se relaient pour fouiller. Pour le moment, une vingtaine de foyers ont été mis au jour. Chacun d'entre eux était installé près de la porte mais à l'intérieur d'une tente approximativement circulaire (8 à 9 mètres carrés). Seuls les trois premiers foyers découverts étaient alignés dans un habitat unique fait de trois tentes en partie réunies les unes aux autres. Des essais de reconstitution ont montré que chaque tente était probablement faite *de trente-cinq* peaux de rennes cousues et soutenues par des longues perches.

Toute la vie à Pincevent dépendait des rennes : 99 % des restes osseux proviennent de ces animaux, en majorité de jeunes *adultes. Mais 15 %* des bêtes tuées étaient des jeunes dont la dentition permet de savoir que le *séjour commençait* vers *juin-juillet.* Le site était abandonné en décembre : la période de départ a été déduite de l'examen des bois *de rennes* retrouvés qui étaient tombés naturellement (à l'automne).

Outre les *rennes, on trouve quelques* rares restes de lièvres, de chevaux, et dans les niveaux inférieurs, des fragments de dents de mammouth. Des hameçons permettent de penser que les chasseurs étaient aussi pêcheurs.

Les fonds des habitats sont recouverts d'ocre, sans que l'on puisse savoir la provenance et l'usage de cet ocre. Pour la première fois cette année — sous une des baraques où vivent les fouilleurs — on en a trouvé des amas de quelques centimètres cubes.

Des éclats par milliers

C'est à Pincevent que Mme Claudine Karlin a commencé, il y a plus de dix ans, à réassembler les rognons de silex. *Les résultats ont été si intéressants* pour retrouver les rapports de tente à tente que cette méthode, qui exige une mémoire visuelle et une patience fantastiques, est utilisée un peu partout. A Pincevent, on en est à des milliers d'éclats de débitage répertoriés.

L'originalité de Marsangy réside dans des pointes (de flèches ?) à cran, *c'est-à-dire asymétriques, comme on en* a trouvé sur des sites belges. Ce qui permet à Mme Béatrice Schmider, chargée de recherches au C.N.R.S., qui dirige la fouille depuis 1974, d'évoquer des contacts probables avec des groupes plus nordiques. En neuf ans de fouilles, on a mis au jour, à Marsangy, six fonds d'habitats, circulaires eux aussi (6 mètres carrés), pas forcément contemporains les uns des autres.

A Etiolles, le gibier rare est cependant plus diversifié qu'à Pincevent et, surtout, on y a découvert une véritable fabrique de lames de silex. Les trente sols d'habitat trouvés sur 1 300 mètres carrés (auxquels s'ajoutent six autres habitats groupés plus près de la Seine) et leurs abords sont jonchés d'innombrables et grandes lames de silex, ce qui fait d'Etiolles un site unique en son genre. Sur les milliers de lames répertoriées, la plus grande était longue de 61 centimètres ! Beaucoup de ces lames ne sont même pas façonnées en outils et sont restées manifestement dans la position où elles sont tombées. *Comme* le dit Mme Yvette *Taborin*, maître assistant à l'université de Paris-I, qui dirige la fouille depuis *1972, chaque niveau est l'instant du* départ figé depuis une douzaine de millénaires.

Dans l'école voisine, dont le directeur prête des salles aux fouilleurs, il y a aussi un atelier, mais de remontage de rognons de silex et de pierres calcaires de foyer fendues par la chaleur. Nombre de rognons sont complets ou presque. *Toutes* ces grandes lames appellent des questions. Pourquoi avoir taillé des lames pour ne pas les emporter ? *D'où venaient les rognons ? Souvent* très gros, ils ne pouvaient être portés sur de longues distances. Peut-être venaient-ils des éboulis de pentes voisins. La taille des lames prouve l'excellence des techniciens, ce qui suppose un apprentissage ; or il y a très peu de lames ratées. Enfin, certaines lames sont en silex verdâtre, qui ne semble pas être originaire de la région.

Peu après la découverte de Pincevent, M. Michel Brézillon, inspecteur général de l'archéologie au ministère de la culture, a mis au point une technique de prise d'empreinte au latex. Du moule parfaitement exact ainsi obtenu, on tire des répliques en plâtre. Celles-ci sont peintes de façon à restituer l'aspect du site original avec une précision absolue. Cette technique — où le latex est parfois remplacé par un silicone vulcanisable qui, dans certai*nes conditions*, durcit *plus vite* — a été utilisée pour la tente triple de Pincevent et pour un des habitats de la Vigne-Brun, *notamment.*

L'idéal, pour les sites importants, serait de faire sur place un petit musée, où les visiteurs comprendraient la vie de nos lointains ancêtres et les méthodes des archéologues. Depuis *1965, une exposition permanente existe* à Pincevent (3), où quelques tentes ont aussi été reconstituées. Etant entendu que les archéologues *doivent se garder* de leur imagination. Selon l'expression de Mme Karlin, « *les reconstitutions ne doivent donner au public que ce qu'il est possible de donner sans être malhonnête* ».

(1) Vingt-deux chantiers sont agréés comme écoles par la sous-direction de l'archéologie. Après trois stages d'un mois conclu chacun par un rapport soumis à une commission du conseil supérieur de la recherche archéologique, les stagiaires étudiants ou amateurs reçoivent un certificat d'aptitude à la fouille archéologique.

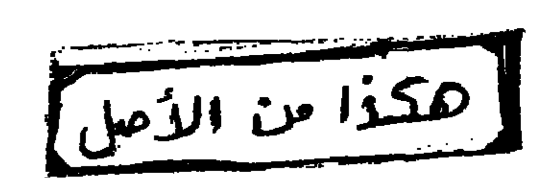
(2) Les microgravettes sont des petites lames de silex dont un des côtés, rectiligne, a été façonné par petites retouches. Elles ont ainsi l'aspect de canifs.

(3) L'exposition de Pincevent n'est ouverte qu'en juin et juillet, le samedi pour le grand public, tous les jours pour les groupes qui en ont fait la *demande.* Entrée gratuite. Toute l'année, le musée de préhistoire d'Ile-de-France à Nemours présente des moulages de sols d'habitats et des collections d'objets provenant, notamment, de Pincevent et d'Etiolles. Le musée est ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 10 h. à 12 h. et de 14 h. à 17 h. Entrée : 5 F.

Prochain article :

LES DÉBUTS DE L'ARCHITECTURE ET DE L'AGRICULTURE

ERRATUM. — Dans le premier article de la série « A la recherche des temps perdus » *publié dans le Monde* daté 25 août (1re édition), il fallait lire au début du deuxième paragraphe : « *Pour les périodes historiques...* » et non pas « *Pour les périodes préhistoriques* », comme il a été écrit par erreur. De plus, une ligne sautée a rendu incompréhensible le dernier paragraphe de la deuxième colonne. Il fallait lire : « *Lorsque les objets sont bien dégagés de leur gangue et leur « altitude » mesurée, la portion du site est photographiée et dessinée sur du papier millimétré, chaque objet étant doté d'un numéro...* »



Le Monde

culture

ARTS

Le paysage à Beaubourg

« *Une exposition ni nostalgique,* ni *affligée* », au dire même de Jean-Paul Pigeat, celui qui l'a conçue pour le C.C.I. (Centre de créations industrielles). En réalité, ce n'est pas une exposition, mais un spectacle qui dure dix-huit minutes et a lieu de façon quasi permanente, en face du portillon électronique qui compte les milliers de visiteurs absorbés chaque jour par l'escalator transparent du Centre Georges-Pompidou. Et, en réalité, ce sont les noms de ceux qui ont signé la réalisation audiovisuelle baptisée « Paysages » qui devraient être cités : ils ont réussi une jolie prestation technique.

Les badauds de Beaubourg se pressent dans le hall transformé en panorama de la France. Ils s'asseyent par terre et restent subjugués jusqu'aux images finales d'une Alsace rutilante et authentique. Or, rien n'est plus ardu à fixer vraiment que l'attention d'un badaud. Les enfants aussi aiment bien : que soit montrée une fête, et des petites taches de lumière inondent la salle ; que surviennen un orage, et — dûment soufflé par un ventilateur très puissant — l'air se met à gronder, les écrans panoramiques à trembler, sillonnés d'éclairs ou envahis par des vagues menaçantes. On se croirait un peu à Disney World, dans l'auditorium où est proposé le tour du monde en 360 degrés.

Il s'agit ici d'un tour de France, d'une balade à travers la campagne, celle qui change de visage et d'allure. « *Parce que le monde rural est de moins en moins agricole et que le monde agricole est de plus en plus industriel* » : on ne construit plus en accord avec le relief, en harmonie avec le sol, on troue le territoire pour le sillonner de lignes à haute tension et d'axes routiers à haute circulation. On installe des usines ou des stations d'épuration en pleins champs, et l'Hexagone se transforme en banlieue généralisée.

Pourtant ? Pourtant, la nature résiste. Pourtant, dans certaines régions comme les Vosges, la Bourgogne ou l'Auvergne, la terre s'est adaptée sans perdre son âme. Une question de respect : douce France, ton paysage pourrait ne pas « foutre le camp »...

L' « exposition » n'impose pas de feuilleter l'album passéiste des beaux restes encore épargnés mais propose dix-huit minutes de réflexion. Ni profession de foi écologiste, ni dépliant touristique, le spectacle peut même émouvoir. Il rappelle — diapositives géantes à l'appui — que les lieux demandent à être compris, c'est-à-dire « habités ». Un poteau électrique n'est pas innocent mais la couleur des volets d'une maison non plus. Remembrement rural ne devrait plus signifier disparition des haies et des talus. Les Français commencent-ils à mieux regarder, à être plus « regardants » et feront-ils admettre aux aménageurs que le soleil ne se couche pas de la même façon sur un lotissement construit sans invention que sur une vraie architecture, fût-elle celle d'une usine ?

MATHILDE LA BARDONNIE.

★ Centre Georges-Pompidou, de 12 heures à 22 heures.

M. HENRI GIORDAN EST CHARGÉ D'UNE MISSION SUR LES CULTURES RÉGIONALES

M. Jack Lang, ministre de la culture, a confié à M. Henri Giordan une mission « *de promotion des cultures régionales et minoritaires* » et « *d'épanouissement des différences linguistiques et culturelles* », a annoncé, lundi 24 août, un communiqué du ministère.

Les différents objectifs de cette mission, indique-t-on au ministère de la culture, sont de trois ordres : déterminer la place des cultures régionales dans les structures de l'action culturelle et de la création ; favoriser les échanges entre les cultures régionales ; soutenir la création artistique régionale.

Le groupe de travail constitué à cet effet remettra son rapport le 1er février 1982.

[Né en 1938 à Nice, M. Henri Giordan a été chargé de cours de littérature comparée à la faculté des lettres de Nice, puis a occupé une chaire de littérature française à l'université de Fribourg en Suisse avant d'entrer au C.N.R.S., où il a créé une section sur la littérature occitane contemporaine qu'il continue de diriger actuellement.

M. Giordan, qui milite depuis les années 60 au sein du mouvement Culture et politique occitanes, est l'auteur de nombreux livres et articles sur les relations culturelles franco-italiennes, sur la littérature occitane, les minorités linguistiques de France et les problèmes de culture populaire. Il vient d'achever une vaste enquête sur « les sciences sociales devant la question nationale » qui paraîtra prochainement.]

Le message des mandalas himalayens

(Suite de la première page.)

Signalons une grande gouache sur toile (Mongolie, dix-neuvième siècle) évoquant, à gauche, le royaume de Cambala ; ce lieu mythique des renaissances est fermé à droite d'une double chaîne de montagnes gelées, blanches et pointues, tandis qu'à droite est figurée la bataille de la fin du monde où le dernier roi de Cambala apparaîtra sur son cheval blanc pour écraser les musulmans en Occident et faire régner le bouddhisme sur toute la terre. En annexe également, est présentée une série de dessins d'aires sacrificielles à l'encre de Chine provenant d'un ensemble important ayant appartenu à Emile Guimet lui-même (dix-neuvième siècle).

Mais revenons aux mandalas uniquement classés en fonction des divinités respectives qu'ils honorent. Chaque groupe de peintures a été rapproché d'une statuette de la divinité correspondante. Des petites compositions en cuivre ou laiton doré, parfois polychromes et incrustées de pierres semi-précieuses (Tibet, Chine du Nord, dix-septième-dix-huitième siècle), viennent préciser des détails iconographiques des mandalas. Par surcroît, elles animent le parcours.

Toute prise directe est évidemment difficile en présence des mandalas, qui restent complexes comme tous les microcosmes. Aussi l'exposition insiste-t-elle sur les rapports de chaque œuvre avec la divinité qui en occupe, au cœur d'un lotus épanoui, le centre ou sanctuaire. On sait que tout autour se développent des enceintes carrées successivement coupées de quatre portes. Des cercles dits de protection viennent interférer. La structure du mandala en apparence simple, est en réalité chaque fois compliquée et variée. Mais surtout le mandala est orienté.

Le nord, quartier vert, est à droite du spectateur et non, comme pour nous, en haut de la représentation ; tandis que le sud, quartier jaune, est à gauche ; l'ouest, quartier rouge, en haut ; et l'est, quartier bleu, toujours cité le premier, à la partie inférieure de la peinture. Cette partition de l'espace et le jeu des couleurs se traduisent esthétiquement par une vibration « en pointe de diamant ». Certaines pièces y trouvent un curieux relief. L'occupation de la surface du mandala est variable quant aux détails : divinité secondaire, mandala plus petit, groupes de maîtres de chevaux, de gouverneurs ou de gardiens, serpents, monstres...

La découverte de cette exposition est finalement celle d'une peinture religieuse souvent brillante et toujours de haute tenue : mais on aimerait évidemment circuler dans cet autre monde peu accessible. Il faut se contenter de passer du réalisme foisonnant des charniers rituels, des dieux accouplés habituels, des guirlandes de crânes chères aux représentations tibétaines assez portées au macabre, à des compositions plus simples d'un symbolisme abstrait. Le magnifique exemplaire de « la roue du temps » (Tibet, dix-septième-dix-huitième siècle) mélange habilement figures divines et symboles. D'ailleurs les mandalas allient toujours l'abondance significatrice et la solidité structurale. Mais il y a des nuances, et certaines œuvres touchent au décor architectural, ou à la calligraphie (Chine du Nord, dix-huitième-dix-neuvième siècle), tandis que d'autres (Népal, dix-neuvième siècle) s'apparentent avec une multitude presque infinie de figurations aux récits prolixes.

Entre les deux, des pièces parfaites, d'un beau style, comme le grand mandala de Vaitravana (Tibet, dix-huitième-dix-neuvième siècle) ou « la roue du temps » déjà citée.

D'une façon générale, ces pièces peut être parce qu'elles répondent aujourd'hui à un besoin profond qu'il y aurait de la légèreté à nommer exotisme spiritualiste, provoquent l'admiration. Leur densité et leur équilibre conservent incontestablement beaucoup de la démarche humaine qui les a inspirées.

PAULE-MARIE GRAND.

★ Musée Chagall, Nice. Jusqu'au 2 novembre.

JAZZ

Bill Coleman est mort

Le trompettiste de jazz Bill Coleman est mort, lundi 24 août, à Toulouse. Il était âgé de soixante-dix-sept ans.

Né le 8 avril 1904 à Paris (Kentucky), William Johnson Coleman — dit Bill — a fait ses débuts à New-York en 1926 où il joua avec Louis Amstrong et Cecil Scott. Dès 1933, il se rend très souvent en Europe avec les orchestres de Teddy Hill et de Benny Carter. Durant l'année 1935, il devient, en compagnie de Fats Waller, de Willie Lewis et de Charlie Johnson un des piliers du jazz parisien. En mars 1940, après de nombreuses tournées internationale, il retourne aux Etats-Unis, où il restera jusqu'à la fin de la guerre, aux côtés d'Andy Kirk et de John Kirby, ou dans l'orchestre de Sy Oliver.

C'est en décembre 1948 qu'il retourne en France. Parti pour fuir la ségrégation dont souffraient les musiciens noirs américains, il fait de la France son pays d'adoption, et ne quitte plus un Paris où, dans les caves de Saint-Germain-des-Prés, le jazz n'a jamais été aussi vivant. Pas un « bœuf » où l'on ne retrouve Coleman, tantôt avec Billie Holliday, tantôt avec Coleman Hawkins, Django Reinhardt ou Joséphine Baker. Il diffusait le « bon vieux jazz » aux côtés de saxophonistes comme Guy Laffite ou de pianistes comme André Persiany. Il chantait aussi.

Ami de Sydney Bechet, Bill Coleman affectionnait les vieux airs du negro-spiritual. Ses enregistrements de « Down by the Riverside », ou de « Jericho » sont des « classiques ». Avec ses intonations souples, son style très raffiné, ce long Noir, élégant, très vite devenu un peu chauve, fu l'interprète des nuances et des demi-teintes ; il jouait souvent avec une trompette bouchée, tout en « legato ». Bill Coleman était en musique ce qu'il était humainement : un doux. Sa politesse légendaire était une manière d'être. Depuis trois ans, il avait quitté le sixième arrondissement de Paris où il habitait, pour s'installer dans le Gers, à Cadeillan.

★ Parmi ses disques les plus célèbres *I'm a hundred per cent for you* avec Fats Waller, de *Between the devil and the deep blue sea*, l'un de ses chefs-d'œuvre, de *Japanese Sandman*, de *Longer a while* avec Dicky Wells, d'*After you've gone* et d'*Indiana*.

ARCHITECTURE

Les concours de Berlin compromis ?

On savait qu'à la suite du succès du parti démocrate-chrétien aux élections du 10 mai dernier, *l'Internationale Bauausstellung*, dite IBA 84, allait probablement devoir renoncer à une part de ses ambitions. Cette vaste entreprise urbanistique et culturelle, voulue par l'ancien maire Dietrich Stobbe qui fut contraint à démissionner en janvier à la suite d'un scandale financier, devait faire de Berlin-Ouest un véritable « laboratoire » de l'architecture d'avant-garde (*le Monde* du 7 avril).

Initiative spectaculaire, elle visait d'une part à rénover progressivement le quartier très dégradé de Kreutzberg dans lequel cohabitent les dizaines de milliers de margineaux et squatters du « mouvement alternatif » et l'importante communauté turque de Berlin (qui forme aujourd'hui près du dixième de sa population) tout en achevant, d'autre part, la reconstruction des zones dévastées qui s'étendent, au cœur même de l'ancienne capitale prussienne, entre le Landwehrkanal, le mur et le nouveau centre de la ville. En associant à son projet les principaux représentants des courants à la mode, l'ancienne municipalité espérait constituer une « collection » d'architectures exemplaires.

L'actuel bourgmestre, Richard von Weizsäcker nous a déclaré que ses services préparaient une nouvelle politique architecturale et urbaine, moins onéreuse et plus étalée dans le temps, politique qu'il compte rendre publique au tout début de l'automne.

Mais déjà courent des bruits inquiétants ; les responsables de l'opération sont accusés d'avoir sacrifié la réalisation effective des opérations de logement aux plaisirs d'une grande consultation internationale d'un chic excessif, et de ne s'être que trop peu souciés des suites effectives à donner aux concours. De fait, si un travail de préparation gigantesque a bien été mené, si les compétitions ont attiré à ce jour plus de six cents équipes du monde entier, la construction ne suit pas.

L'architecte Kleihues, responsable de ces projets, déclare bien que plusieurs chantiers devraient ouvrir au printemps, selon les plans proposés par des concepteurs aussi célèbres que Charles Moore, Aldo Rossi, Raymund Abraham, Oriol Bohigas, Peter Eisenman et Oswald Mathias Ungers ; mais, ici et là, on s'impatiente, tant parmi les lauréats frustrés que dans le milieu politique allemand et berlinois. M. Hassemer, sénateur (c'est-à-dire ministre) berlinois de l'environnement, a annoncé, le 19 août, son intention de réunir une commission d'experts internationaux pour juger les plans de l'IBA ; les architectes Colin Rowe et Vittorio Gregotti en seraient membres.

L'affaire est complexe car sur fond de crise économique, elle est aussi évidemment mêlée d'arrière-pensées politiques. L'*Internationale Bauausstellung* a été lancée par l'ancienne municipalité social-démocrate mais bénéficie également de financements fédéraux ; la vacance du pouvoir entre la démission collective du Sénat berlinois le 15 janvier et l'établissement de l'équipe animée par M. von Weizsäcker six mois plus tard, le 11 juin dernier, n'a pas facilité le dialogue entre l'IBA et la ville. On lui reproche aujourd'hui de n'avoir pas rendu compte de sa politique depuis la fin de l'année dernière, et de s'être indûment soustraite au contrôle du Sénat. Enfin viennent d'éclater les rumeurs de difficultés financières que la chaîne de télévision S.F.B. affirme être « *d'une taille inimaginable* ». On parle d'un déficit de 2 à 3 millions de deutschemarks sur un budget qui était cette année de 13 millions, déficit que contestent les animateurs de l'IBA.

L'avenir de cette ambitieuse tentative paraît donc relativement compromis, au moins sous sa forme actuelle ; l'avant-garde architecturale risque fort de perdre sa « Mecque mittel-européenne » vers laquelle convergeaient tant de regards et d'espoirs.

FRANÇOIS CHASLIN.

■ Le troisième Festival international du cinéma super-8 aura lieu du 26 au 29 août à Hardelot-Plage (Pas-de-Calais). En 1977, trente-six films avaient été sélectionnés ; on en comptait cinquante-trois en 1980 ; on en présentera cette année plus de soixante, après avoir procédé à une pré-sélection. Les films de groupes et de clubs sont acceptés. (Rens. : 11, rue de Tivoli, 62200 Boulogne-sur-Mer.)

CINÉMA

LES HOMMES PRÉFÈRENT LES GROSSES de Jean-Marie Poiré

Josiane Balasko n'a pas de chance avec les hommes parce qu'elle est trop grosse. Ayant pris un appartement au-dessus de ses moyens, elle cherche une colocataire moche et se retrouve en compagnie d'une jolie fille (Ariane Lartéguy, nouvelle venue au cinéma, joue, avec ardeur les écervelées de comédie américaine) dont la vie amoureuse mouvementée perturbe son existence.

Comédienne de café-théâtre, Josiane Balasko a écrit avec le réalisateur le scénario de ce divertissement où les personnages féminins ont plus de consistance que les personnages masculins. Avec sa copine Dominique Lavanant — capable de défoncer une porte d'un coup de pied ! — elle apporte l'esprit du « Splendid » dans une pièce de sketches dont certains sont drôles et d'autres pas. Josiane Balasko et Dominique Lavanant étoffent elles-mêmes leurs rôles, mais la mise en scène de Jean-Marie Poiré part à hue et à dia, comme dépassée par la personnalité de ces sacrées « bonnes femmes » en face desquelles les hommes — Daniel Auteuil, excepté, qui a toujours des réactions inattendues — ne font pas, c'est bien le cas de le dire, le poids.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

RÉINCARNATIONS de Gary A. Sherman

A Potters-Bluff, petit village américain de la côte Ouest, des crimes sauvages sont commis contre tous les étrangers à la communauté. Le shérif mène une enquête, découvre des phénomènes de sorcellerie et de rites vaudous. Ce film d'épouvante emprunte aux vieux mythes des « morts vivants » et du « savant fou ». Plus que les effets spéciaux (d'ailleurs impressionnants) destinés à faire peur, le scénario rappelant certains contes de Robert Bloch et l'atmosphère perpétuellement brumeuse du village (cela ne tient pas seulement, on le comprend à la fin, aux conditions atmosphériques) distillent une angoisse insidieuse. Ce n'est ni très bien réalisé ni très bien joué, mais il y a là-dedans quelques idées originales, et la mise en scène des dernières séquences se hausse, entre une entreprise de pompes funèbres et un cimetière, à un fantastique cauchemardesque auquel se mêle, porteuse de nostalgie et de romantisme, la musique de Glenn Miller pour la chanson « Moonlight Serenade ». — J. S.

★ Voir les films nouveaux.

■ Le Festival de jazz de Newport, qui avait été exilé pendant dix ans à New-York, a rouvert ses portes le samedi 22 août dans sa ville d'origine du Rhode Island. Le Festival avait été transféré à New-York à la suite de violences qui, en 1971, avaient fait trois cents blessés dans le public. Pour sa reprise à Newport, l'alcool est interdit sur la pelouse du Festival.

■ RECTIFICATIF. — Dans l'article nécrologique de Jacques Lonchampt sur Karl Boehm (« le Monde » du 16 août), une correction malencontreuse a transformé le nom de Karl Muck en Karl Münch. Par ailleurs, dans l'article sur Prades, il était impropre de parler de l'église « cistercienne » de Saint-Michel-de-Cuxa. Si, en effet, une communauté cistercienne y est installée depuis 1919, la construction de l'église fut achevée juste avant l'an 1000 (soit à peu près cent cinquante ans avant celle des premières églises cisterciennes) en une architecture d'inspiration Mozarabe (« le Monde » du 15 août).

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées et municipales

Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche.
Astelle-Théâtre (202-34-31), 20 h. 30 : les Bonnes.
Athénée (742-67-27), 21 h. : Faisons un rêve.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : Diable d'homme.
Carreau du Temple (274-43-11), 19 h. : les Tribulations de Triboulet ; 22 h. : Charles Cros ou peut-être...
Comédie-Caumartin (272-43-31), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 30 : les Bijoux de la famille.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur.
Espace-Gaîté (327-95-94), 20 h. 30 : D. Lavanant ; 21 h. 45 : Tranches de vie ; 23 h. : Racontez-moi votre enfance.
Espace Marais (271-10-19), 21 h. : Ka ; 22 h. 15 : All that love, ou les tarés du cinoche.
Fontaine (874-74-40), 21 h. : les Trois Jeanne.
Gaîté-Montparnasse (322-16-18), 20 h. 15 : Elle voit des nains partout ; 21 h. 45 : On continue à l'appeler Pantalon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre rouge, 20 h. 30 : Douce. — Théâtre noir, Jean Bête à la foire ; 20 h. 30 : Marie la Louve ; 22 h. 15 : Un oiseau dans le plafond. — Petite salle, 18 h. 30 : Parlons français.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Arsenic et vieilles dentelles.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercices de style.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 45 : Pauvre France.
Poche-Montparnasse (548-92-97), 21 h. : Accordez vos violons.
Roquette (805-78-51), 21 h. 30 : le Fétichiste ; 22 h. 30 : la Tournée.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la main.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : Essayez... c'est pas sorcière ; 22 h. : Nous on fait où on nous dit de faire.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : 1929 ou le Rêve américain.
Théâtre de l'Union (770-90-94), 21 h. : Festival Molière : les Fourberies de Scapin.

Les cafés-théâtres

Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 : Areuh=MC2 ; 22 h. 30 : les Bulles dans l'encrier. — II. 21 h. 30 : Attachez vos ceintures ; 22 h. 30 : Pit et Rik.
Café d'Edgar (322-11-02), 20 h. 30 : la Jacassière ; 21 h. 45 : Mangeuse d'hommes ; 22 h. 45 : Tiens voilà deux boudins. — II. 20 h. 30 : Plurielle ; 21 h. 45 : Lesser family ; 23 h. : A. Agier ; 0 h. 15 : Electrochoc.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : Marianne Sergent ; 22 h. : Qu'est-ce qu'il y a là-dedans ?
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince.
Fanal (233-91-17), 20 h. : Pourquoi ? 21 h. 15 : F. Blanche.
Petit Casino (278-36-50), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : T'as pas vu mes bananes.
Point-Virgule (287-67-03), 20 h. 30 : J. Charby ; 21 h. 30 : les Demoiselles de Rochechouart ; 22 h. 45 : Du rouron sur les blinis.

Splendid (887-33-82), 20 h. 15 : Enfin seul.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Florence Brunold ; 22 h. 30 : Il en est un... de la police.
Tremplin de Paris (258-85-26), 20 h. 15 : Trente Centimètres à l'ombre.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 45 : J.-L. Tupin ; M. Clément (Vivaldi, Giuliani, Ibert).

Les chansonniers

Caveau de la République (278-44-45), 21 h. : Sept ans de bail... bye bye.

Jazz, pop, rock, folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 21 h. : G. Colliers London All Stars.
Caveau de la Montagne (354-82-39), 21 h. 30 : M. Gaudry, A. Jean-Marie, A. Conduant.
Chapelle des Lombards (357-24-24), 20 h. 30 : Mojo Elem Blues Band ; 23 h. : Asuquita.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Sony Stitt Quartet.
L'Ecume (542-71-16), 22 h. : Quiproquo.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Lorelei Rock.
New Morning (523-51-41), 21 h. : Henri Guedon.
Petit Opportun (236-01-36), 23 h. : A. Mattei, B. Tessier, A. Levitt.

16e FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS
(633-61-77)

Eglise Saint-Julien le Pauvre, 18 h. 30 et 20 h. 30 : Ensemble Guillaume de Machaut, J. Belliard (Machaut, Tapissier).

Mardi 25 août

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), 15 h. : 30 ans de cinéma français (1937-1967) : les Otages, de R. Bernard ; 19 h. : films d'auteurs et films rares : Suzanne Decouche, de F. Tashlin ; 21 h. : Les espions s'amusent, de J. von Sternberg.
Beaubourg (278-35-57) : relâche.

Les exclusivités

ALLEMAGNE, MÈRE BLAFARDE (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'AMANT DE LADY CHATTERLEY (Fr.-Angl.) (*) : v. ang. U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) Normandie, 8e (359-42-18) V. fr. Bretagne, 6e (222-57-97) U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) Helder, 9e (770-11-24) Maxéville, 9e (770-72-86). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64) Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
L'ANNÉE DES TREIZE LUNES (All., v.o.), 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
L'ANNÉE PROCHAINE SI TOUT VA BIEN (Fr.) UGC Odéon, 6e (325-71-08) Biarritz, 8e (723-69-23). U.G.C. Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) Miramar, 14e (320-89-52). Mistral, 14e (539-52-43) Magic-Convention, 15e (828-20-64). 3 Murat, 16e (651-99-75)
LES ANNÉES LUMIÈRE (Sui., v. ang.) Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25)
LA BOUM (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52)
LES CHARIOTS DE FEU (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38)
CHARULATA (Ind., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
CHASSE A MORT (A., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70)
LE CHOC DES TITANS (A., v.f.), U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) Rex, 2e (236-83-93) Miramar, 14e (320-89-52)
DES GENS COMME LES AUTRES (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) Elysées Point-Show, 8e (359-36-14)
DIVA (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99). Panthéon, 5e (354-15-04).
ELEPHANT MAN (A., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82). Marbeuf, 8e (225-18-45).
LES ENFANTS DU No 67 (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86)
L'ÉQUIPÉE DU CANONBALL (A., v.o.) : Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
EXCALIBUR (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67). V. fr. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27). Français, 9e (770-33-88).
FAUT PAS POUSSER (It., v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) Fauvette, 13e (331-60-74). Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES FOLIES D'ÉLODIE (Fr.) (*) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) : U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) : Maxéville, 9e (770-72-86). U.G.C.-Caméo, 9e (246-66-44). U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86). 3-Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01)
LES FRUITS DE LA PASSION (Fr.-Jap., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).
L'IMPLACABLE NINJA (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Miramar, 14e (320-89-52) : Tourelles, 20e (364-51-98)
IN GIRUM IMUS NOCTE ET CONSUMIMUR IGNI (Fr.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37)
JAZZ SINGER (A., v.o.) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46)
LE JOUR SE LÈVE ET LES CONNERIES COMMENCENT (Fr.) U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Normandie, 8e (246-66-44). Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43). Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
LABYRINTHE (Fr.) : Espace-Gaîté, 14e (327-95-94)
LILI MARLEEN (All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MALEVIL (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) : U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23)
MAUDITS JE VOUS AIMERAI (It., v.o.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22)
MESSALINE IMPÉRATRICE ET PUTAIN (It., v.f.) (**) : Ermitage, 8e (359-15-71) ; Caméo, 9e (246-66-44)
MOI, CHRISTIANE F... (All., v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) : Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) : Secrétan, 19e (206-71-33).
NEIGE (Fr.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62)
NEW-YORK 1997 (A., v.o.). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Monte-Carlo, 8e (225-09-83). v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
PÉTROLE PÉTROLE (Fr.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) : Maxéville, 9e (770-72-86)
LE POLICEMAN (A., v.o.) (*) : Marignan, 8e (359-92-82).
PLUIES D'ÉTÉ (Bré., v.o.) : Studio Logos, 5e (354-26-42).
PRENDS TA ROLLS ET VA POINTER (Fr.) : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
REPORTERS (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18)
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
THE ROSE (A., v.o.) Bonaparte, 6e (326-12-12)
TROIS FRÈRES (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83) ; Vf. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
UNE MÈRE, UNE FILLE (Fr.-Hon., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial-Pathé, 2e (742-72-52) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Clichy, 8e (562-45-76) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) : Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION (A.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).

LES FILMS NOUVEAUX

LE CHOIX DES ARMES, film français d'Alain Corneau (*) - Forum, 1er (297-53-74), Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40). Studio Médicis, 5e (633-25-97). Paramount-Odéon, 6e (325-59-83). Publicis-Saint-Germain, 6e (222-72-80). Publicis-Elysées, 8e (720-76-23). Paramount-City, 8e (562-45-76). Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31). Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie 13e (580-18-03) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28). Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91); Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Magic-Convention, 15e (828-20-64). Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot 17e (758-24-24). Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25). Secrétan, 19e (206-71-33)

REINCARNATIONS, film américain de Gary A. Sherman (**) — V.o. U.G.C.-Odéon 6e (325-71-08); U.G.C.-Rotonde 6e (633-08-22). U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) — V.f. Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44). Mistral 14e (539-52-43). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00). Murat 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33)

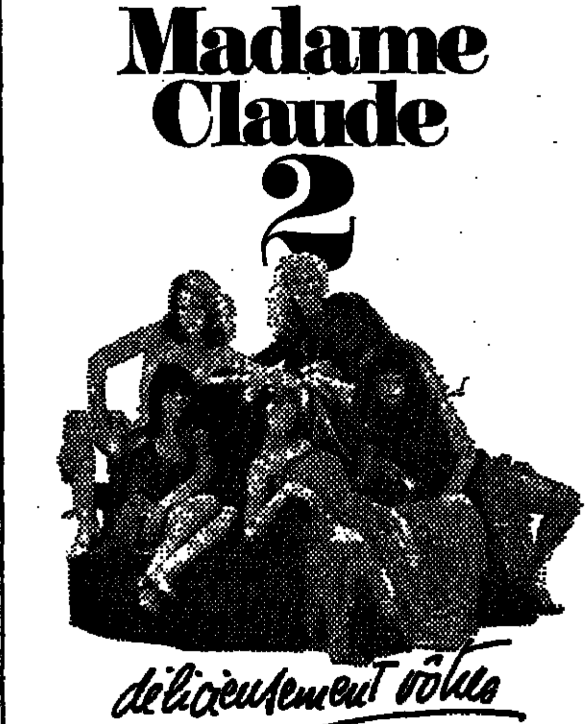
LES HOMMES PRÉFÈRENT LES GROSSES, film français de Jean-Marie Poiré. — Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont-Berlitz, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46). Biarritz, 8e (423-69-23) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) : Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Mistral, 14e (539-52-43). Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27). Wepler-Pathé, 18e (522-46-01). Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)

THIS IS ELVIS, film américain de Malcolm Leo et Andrew Solt. — V.o. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70); Impérial-Pathé, 2e (742-72-52). Cluny-Palace 5e (354-07-76) Gaumont-Colisée, 8e (359-29-46) Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'HOMME DE FER, film polonais d'Andrzej Wajda — V.o. Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43); Français, 9e (770-33-88) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23); Gaumont-Sud, 14e (327-84 50)

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Forum, 1er (297-53-74)
ACCELERATION PUNK (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Vf. : Parnassiens, 14e (329-83-11)
L'AMOUR FOU (Fr.) : Action-République, 11e (805-51-33).
L'AMOUR VIOLÉ (Fr.) (*) : 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LES AMOURS D'UNE BLONDE (Tch., v.o.) Racine, 6e (633-43-71); Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. 14 Juillet-Bastille, 12e (357-90-81)
BABY DOLL (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56) : Noctambules, 5e (354-42-34)
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) Luxembourg, 6e (633-97-77) ;
LA BATAILLE D'ALGER (It.-Alg., v.o.) Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
BUSTER S'EN VA-T-EN-GUERRE (A., v.o.) : Cinéma-Présent, 19e (203-02-55)
BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Movies-Les Halles, 1er (260-43-99) ; Studio Harpe-Huchette, 5e (663-08-40) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10)
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) Lucernaire, 6e (544-57-34).
LE CHRIST S'EST ARRÊTÉ A EBOLI (It., v.o.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93)
LA CHUTE DE L'EMPIRE ROMAIN (A., v.f.) : Images, 18e (522-47-94).
CINEMA PAS MORT, MISTER GODARD (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
CITIZEN KANE (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15) : Olympic, 14e (542-67-42)
LE CUIRASSÉ POTEMKINE (Sov., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56).
LA DERNIÈRE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.f.) Parnassiens, 14e (329-83-11)
2001, ODYSSÉE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Point-Show 8e (225-67-29). 3 Haussman, 9e (770-47-55).
DELIVRANCE (A., v.o.) : Opéranight, 2e (296-62-56)
LE DERNIER TANGO A PARIS (A., v.o.) (**) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA DÉROBADE (Fr.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62).
LA DOLCE VITA (It., v.o.) (*) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
DONA FLOR ET SES DEUX MARIS (Brés., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01).
LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.o.) : ABC, 2e (236-55-54) : Templiers, 3e (272-94-56).
LE DROIT DU PLUS FORT (All., v.o.) (**) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00)
L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22).
LES ENCHAINÉS (A., v.o.) : Saint-Germain-Village, 5e (633-63-20).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
FILMING OTHELLO (A., v.o.) (*) : Action-République, 11e (805-51-33).
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33).
GATSBY LE MAGNIFIQUE (A., v.o.): Ranelagh, 16e (288-64-44).
GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).
LE GUÉPARD (It., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44)
GUERRE ET PAIX (Sov., v.o.) (1re et 2e époque) : Cosmos, 6e (544-28-80).
LA GRANDE BOUFFE (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Murat, 16e (651-99-75)
HELZAPPOPIN (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07)
HAROLD ET MAUD (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Quartier-Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27)
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : Banque de l'Image, 5e (326-12-39).
LA MARQUISE D'O (All., v.o.) : Saint-Germain-Studio, 5e (633-63-20)
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
MONSIEUR ARKADIN (A., v.o.) : Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt (542-67-42)
MONTY-PYTHON (SACRÉ GRAAL et LA VIE DE BRIAN) (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).
MORT A VENISE (It., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85)
NOUS NOUS SOMMES TANT AIMÉS (It., v.o.) Espace-Gaîté, 14e (327-95-94).
ORANGE MÉCANIQUE (Ang., v.o.) (**) : Quintette, 5e (354-35-40). Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69). Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42)
LE PARRAIN (1 et 2) (A., v.o.) (*) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60)
PÉCHÉ MORTEL (A., v.o.) : Olympic-Halles, 4e (272-34-15) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PIERROT LE FOU (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
LES SEPT SAMOURAÏ (Jap., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52)
SILENCE ON TOURNE (Fr.) : Studio Jean-Cocteau, 5e (354-47-62) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
LES VALSEUSES (Fr.) (**) : Montparnos, 14e (327-52-37).
TAXI DRIVER (A., v.f.) (**) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
TEX AVERY (A., v.o.) : Olympic-Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).
LA TERRASSE (It., v.o.) (*) : Denfert, 14e (321-41-01)
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) George-V, 8e (562-41-46)
LE TROISIÈME HOMME (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-63-20)
LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34)
VIVA ZAPATA (A., v.o.) Templiers, 3e (272-94-56) ; Noctambules, 5e (354-42-34)
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65).
ZARDOZ (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

Les séances spéciales

A BOUT DE SOUFFLE (Fr.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), 15 h. 40.
ALIEN (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 18 h. 10.
BELLISSIMA (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 18 h.
CALIGULA (**) (A. v.o.) : Boîte à film, 17e (622-44-21), 17 h. 30.
LES DAMNES (It.-All.) (v. angl.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 15 h. 25 ; Calypso, 17e (380-30-11), 21 h. 45.
DELIVRANCE (*) (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h. 15 ; Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h. 10.
LE DERNIER TANGO A PARIS (**) (Fr.-It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h. 20.
L'EMPIRE DES SENS (**) (Jap. v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11), 18 h. 15.
EXTERIEUR NUIT (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 22 h. 30.
GLORIA (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (518-94-14), 16 h.
HAMBURGER FILM SANDWICH (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h. 30.
L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h.
LA HORDE SAUVAGE (A., v.o.) (**) : Grand-Pavois, 15e (554-46-85), 22 h. 15.
L'INNOCENT (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h. 50.
JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 20 h. 15.
KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 18 h. 40.
MAITRESSE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. ; 22 h. 15.
MARATHON MAN (1) (**) v.o. : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h. 30.
LES MISFITS (A., v.o.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21), 15 h.
MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 18 h.
OUT OF THE BLUE (A. v.o.) (**) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Cinoche-Saint-Germain, 6e (633-10-82), 19 h., 20 h 40, 22 h. 20 ;
RENCONTRES AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Angl., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 17 h. 45.
REPULSION (Ang., v.o.) (**) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h. 50.
RUDE BOY (A., v.o.) : St-Séverin, 5e (354-50-91), 15 h. 50, 22 h.
SHINING (A., v.o.) (*) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 18 h. 10.
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 20 h. 10, Boîte à Films, 17e (622-44-21), 22 h 15.
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : Athéna, 12e (343-00-65), 21 h. 30 ; Calypso, 17e (380-30-11), 22 h. 10.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (374-72-71), 22 h. 15, 24 h.
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
TOMMY (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 21 h. 45.
UNE ETOILE EST NEE (A., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16), 15 h. 20, 20 h.
VALENTINO (Ang. v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h.
VICES PRIVES ET VERTUS PUBLIQUES (You., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h. 50, 0 h. 25.

Les festivals

LES GLAMOUREUSES HOLLYWOODIENNES (A., v.o.) : Olympic 14e (542-67-42) : Fifi peau de pêche ; la Vénus des mers chaudes.
FILMS INCONNUS DE HAS (v.o.) : Adieu jeunesse.
FRITZ LANG (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (325-85-78) : l'Invraisemblable Vérité.
MARX BROTHERS (A., v.o.) : Nickel-Ecoles, 5e (325-72-07) : Plumes de cheval.
COMEDIES ITALIENNES (It., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99), 16 h. 20 : Mon Dieu, comment suis-je tombée si bas ? ; 18 h. 20 : Nos héros réussiront-ils... ? ; 20 h. 20 : les Nouveaux Monstres ; 22 h. 20 : le Sexe fou.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Mac-Mahon, 17e (380-24-81) : le Pirate.
FESTIVAL J. CAGNEY (A., v.o.) : l'Ennemi public.
DES WESTERNS POUR L'ETE (v.f.) : Marais, 4e (278-47-86), 20 h. et 22 h. : Les clairons sonnent la charge (v.f.).
FESTIVAL JAMES BOND 007 (A., v.o.) : Grand-Pavois, 15e (554-56-85) : Goldfinger.
FESTIVAL ELIA KAZAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (325-42-34) : Baby Doll.
L'ETE DE LA COMEDIE MUSICALE (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50) : Chantons sous la pluie.

DU COTÉ DES RADIOS LIBRES

Des normes

Le « débrouillage » continue doucement. La Fédération nationale des radios libres (F.N.R.L.), qui avait communiqué au ministère de la communication ainsi qu'à la direction de T.D.F. (via le ministère des P.T.T.) une première liste de cent radios respectant les normes définies par le gouvernement — pour celles-ci, le brouillage a été levé (*le Monde* du 20 août), — devrait remettre prochainement une seconde liste presque aussi importante.

C'est la F.N.R.L., notamment en contact étroit avec le ministère de la communication, qui avait proposé — et réussi à obtenir — la cessation du brouillage à « certaines conditions ». La Fédération, qui a également demandé la présence d'un technicien de T.D.F. à ses réunions (en particulier celle du mercredi 26 août, à 20 h. 30, rue de Vaugirard, Paris (6e), où l'on doit débattre du problème des répartitions de fréquences), a obtenu de T.D.F. un document expliquant en détail les « *caractéristiques techniques nécessaires pour obtenir une zone de service de 10 kilomètres de diamètre* ».

Les radios libres continuent, elles, de proliférer. Parmi les nouvelles, citons Ciel-F.M., qui devrait émettre dès la rentrée de septembre, à Lyon. Cette radio, qui respectera, affirme-t-elle, le code de bonne conduite (elle a un émetteur de moins de 200 watts), s'est fixé pour objectif de « respirer l'air du temps » (Tél. (7) 824-24-48). A Troyes, c'est Discone-Radio, gérée par une association à but non lucratif, qui émet depuis le 23 août, tous les dimanches matin, sur 100,5 MHz (musique, activités culturelles, informations pratiques, etc.) avec un émetteur de 40 watts. Avec Radio des Poumons, cela porte donc à deux le nombre des radios libres à Troyes.

A Dijon, Radio-2000, qui émet sur 102,10 MHz en stéréo (avec un émetteur de 300 watts), a conclu un accord avec la Radio-Suisse romande pour utiliser tous les jours son bulletin d'information.

A Sainte-Foy-la-Grande, Radio-Esgourde émet chaque jour (avec un émetteur de 100 watts), à la frontière de la Gironde et de la Dordogne en pays foyen. Cette petite radio rurale, qui rassemble toutes sortes de gens, de tous milieux et de tous âges et qui s'est financée par souscriptions ouvertes sur le marché, a fait publier récemment un communiqué dans lequel elle dit s'inquiéter des projets gouvernementaux de quatre-vingt-dix radios locales.

Dans le sud-ouest des Landes, une autre radio rurale a vu le jour, Boudigou-B, qui émet (sur 103 MHz) tous les soirs de 19 heures à 20 h. 30, et le dimanche de 10 heures à 11 heures. A Brive, il n'y a pas moins de cinq radios en projet, dont Radio-Brive, qui émet sur 91 MHz.

En Guadeloupe, où un certain nombre de projets sont également dans l'air, Radio-Bis, qui avait émis quelques jours en juillet, puis avait cessé pour des raisons financières (un peu obscures) a repris ses émissions depuis le 7 août.

En Bretagne, les représentants de la Fédération bretonne des radios locales et de pays se sont réunis il y a quelques jours à Saint-Brieuc, pour élaborer une charte en vue de créer douze radios locales en Bretagne. Douze radios qui ont pour objectif prioritaire « le développement de l'identité et de l'expression culturelle » dans les zones rurales (ces radios n'envisagent pas pour l'instant l'usage de la publicité).

Autre réunion en vue : Radio-Libre-Populaire-Saint-Nazaire appelle toutes les radios « *qui refusent la commercialisation des ondes et la monopolisation de la parole par des spécialistes* » et les radios qui veulent être « *un instrument d'expression directe* » à se rencontrer les 29 et 30 août à la Maison du peuple, à Saint-Nazaire, tél. : (40) 47-61-65.

Enfin, côté officiel, une décision importante : le groupe de travail chargé à l'intérieur de la commission Moinot de la « décentralisation du service public et de l'aménagement du monopole » se serait prononcé à l'unanimité pour la publicité comme mode de financement possible des radios privées (publicité soumise à des conditions particulières cependant, c'est-à-dire limitée dans le temps). — C. H.

● *M. Marc Ullmann* rejoindra à partir du 7 septembre l'équipe des chroniqueurs de R.T.L. Chaque jour dans les journaux du matin il commentera des problèmes économiques et de politique internationale.

[Agé de cinquante ans, Marc Ullmann a débuté comme fonctionnaire international à la C.E.A. (Communauté européenne du charbon et de l'acier) avant d'entrer, en 1964, à l'hebdomadaire *l'Express*, où il fut successivement chef du service étranger, adjoint à la rédaction en chef, puis, à partir de 1971, rédacteur en chef adjoint. De janvier à juin 1977 il a été directeur adjoint de la rédaction et rédacteur en chef du quotidien *les Echos*. Depuis, il a collaboré à diverses publications économiques et participé à des émissions télévisées, notamment à FR 3.]

UN BRUIT DE GRÈVE A TF1

Les émois de la rentrée

Fausse alerte. Mise en émoi dans la matinée de lundi par le bruit d'un risque de grève si le directeur de l'information, M. Jean-Marie Cavada, était maintenu dans ses fonctions, la rédaction de TF 1 avait retrouvé en fin d'après-midi un visage plus serein. Aucune agitation dans les couloirs, pas d'assemblée générale. Seuls, dans les grands bureaux bleu marine et blanc du cinquième étage, quelques petits groupes isolés commentent la situation.

« *Excessif.* » Les membres de la commission de concertation de TF 1, élue les 22 et 23 juin dernier, tiennent à remettre les choses en place : « *Il n'a jamais été question pour nous de déposer un préavis de grève, seuls les syndicats en ont le droit. Et puis le moment n'est pas propice. La moitié de la rédaction est encore en vacances. Nous voulions simplement attirer l'attention sur le climat détestable qui règne actuellement ici. Rien n'a changé. Ni les personnes ni les méthodes.* » Si les membres de la commission de concertation assurent ne pas (ou ne plus) vouloir de « têtes », ils estiment néanmoins difficile de parvenir à un changement véritable « *en continuant avec les mêmes* »...

Reçus lundi matin par M. Jacques Boutet, président-directeur général de la chaîne, les journalistes lui ont renouvelé leurs principales revendications : une meilleure concertation au sein de la rédaction, des relations de travail « correctes », et surtout une information moins institutionnelle. « *Au défilé des ministres giscardiens a succédé celui des ministres socialistes, voilà tout le changement !* »

Un entretien de près de deux heures qui a satisfait les membres de la commission. Pour le ton, en tout cas, car sur le fond le président de TF 1 ne s'est pas engagé. Autre préoccupation pour lui : le différend qui oppose M. Jean-Marie Cavada, directeur de l'information, à M. André Harris, qui pourrait devenir directeur général de la chaîne. Objet du conflit : la responsabilité des grands magazines d'information, actuellement du ressort du directeur de l'information. Le problème n'est toujours pas réglé pour le moment.

Ce dernier épisode d'une crise qui dure maintenant depuis la fin du mois de juin n'a guère clarifié la situation. Car la menace de grève de lundi a provoqué une réaction violente de la C.F.T.C. pour laquelle la commission de concertation « *s'est déconsidérée en tentant de placer ses propres mandants devant une situation de fait acquis, sinon accompli* ». En outre, la question du départ de M. Jean-Marie Cavada divise la rédaction. Ce dernier bénéficie en effet d'une réputation de « professionnel » reconnue par tous.

En attendant, le directeur de l'information, voulant ignorer les remous, continue de préparer la réforme du journal qui sera prête à la fin de la semaine. « *J'ai consulté à ce sujet trois services et je dois en recevoir encore deux* », nous a-t-il précisé. Une tentative de concertation qui ne satisfait cependant pas la commission. « *Il a préféré voir les gens par service pour les diviser* ». Bref, la première chaîne semble devoir vivre encore quelques heures difficiles, et ce, au moins jusqu'au 3 septembre, date du prochain conseil d'administration. M. Patrice Duhamel, rédacteur en chef du journal, disait ainsi lundi : « *ce qui est sûr, c'est qu'on ne peut pas continuer comme ça.* » — C. Ba.

Mardi 25 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 35 Téléfilm : Novgorod.
D'après *le Relais de Novgorod*, de J. Deval. Adaptation et réalisation T. Gross et A. Ridel. Avec : R. Varte, N. Pignon, P. Mirah, R. Nunl... P. Nero, P. Tiffin, L. Furstenberg, F. Graziosi, A. Lastretti.
En 1834, un éclaireur sourd-muet et son ami sont chargés d'anéantir un groupe de rebelles qui, sous les ordres d'un général, veulent empêcher le rattachement du Texas aux Etats-Unis. Un justicier taciturne — et pour cause — dans un western qui, à part cela, ne présente aucune surprise. Confection de série.

22 h Indications : la myopathie, l'endoscopie (prénatale).
Une émission d'Etienne Lalou et Igor Barrère.
Les différents instruments de perception de l'œil.

23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Les dossiers de l'écran : l'Atlantide.
Film américain de G. G. Tallas (1947), avec M. Montez, J.-P. Aumont, D. O'Keefe, H. Daniell, M. Miladova (N.).
Deux officiers français en mission au Hoggar se trouvent transportés dans un mystérieux royaume — qui pourrait être l'Atlantide, continent disparu — sur lequel règne une femme fatale. Version hollywoodienne du roman de Pierre Benoît, sans attraits particuliers sinon la beauté de Maria Montez dans le rôle d'Antinea.

22 h Débat : Un monde disparu, mythe ou réalité ?
Avec MM. M. de Grece, écrivain ; R. Arnaut, journaliste ; J.-Y. Casgha, professeur de lettres à Orange ; J.-P. Adam, service d'architecture antique au C.N.R.S. ; J. d'Ares, rédacteur en chef de la revue *Atlantis* ; X. Le Pichon, professeur de géodynamique à l'université P.-et-M.-Curie.

23 h 5 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 30 Cinéma : « Los Amigos ».
Film italien de P. Cavara (1973), avec A. Quinn,

22 h Journal.

22 h 20 Prélude à la nuit.
Le Trio Jack Dieval : Barcelone ; Lady is a tramp.

FRANCE-CULTURE

20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois poètes et troubadours.
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (The Residents).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (la victime et le sacrificateur).
23 h, Patrimoine du vingtième siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (A. Jolivet).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (thème et variations).

FRANCE-MUSIQUE

20 h 5, Les chants de la terre : Magazine de musique traditionnelle.
20 h 30, Concert : Festival estival de Paris ; en direct de l'Eglise Saint-Julien-le-Pauvre à Paris : La grande clarté du Moyen Age, l'art flamboyant de Guillaume de Machaut, avec J. Belliard, haute-contre, V. Pattie, mezzo-soprano, P. Boquet, luth, P. Février, saqueboute, P. Hamon, flûtes, cromornes, O. Jutten, orgue ; 22 h, Cycle acousmatique : J. Maticic, D. Tosi.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains, l'Orchestre symphonique de Minneapolis.

Mercredi 26 août

PREMIÈRE CHAINE : TF1

12 h 25 Série : Au nom de la loi.
13 h Journal.
13 h 35 Série : La croisière s'amuse.
14 h 25 Document : Les Gauchos de Guemes.
Argentine.
15 h 15 L'été en plus.
16 h 35 Croque vacances.
Spiderman ; Bricolage ; Isidore ; Variétés ; Black beauty.
17 h 50 Génération 1 : Un village dont toutes les maisons sont solaires.
18 h 5 Série : Caméra au poing.
18 h 20 Document : L'aventure polaire.
Les hommes du Nord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Suspens : L'amiral Byrd.
19 h 53 Tirage du Loto.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : Un petit paradis.
D'après le roman de G.-J. Arnaud ; adaptation et réalisation M. Wyn ; avec Y. Pollliot, R. Berry, F. Chaumette...
On oscille entre le mauvais roman policier et le boulevard, tant M. Wyn échoue à peindre ces personnages qui auraient pu être bunuéliens, mais s'égaillent dans un scénario insipide.
22 h Les mystères du monde végétal.
Les plantes magiques.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

12 h 30 Série : Les amours des années grises.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Série : Poigne de fer et séduction.
14 h Les mercredis d'Aujourd'hui madame.
Des talents pour l'été.
15 h Série : Rush.
15 h 55 Sports été.
Football : France-Roumanie.

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 La commode.
20 h Journal.
20 h 25 Football : Coupe d'Europe.
Saint-Etienne - Dynamo Berlin.
22 h 10 On n'a pas tous les jours vingt ans.
1962 : les vingt ans de Serge Lama ; réal. G. Daude.
Le chanteur évoque la guerre d'Algérie et le temps du yéyé. Serge Lama interprète des succès d'Adamo.
23 h 10 Un homme, un château.
Louis XV et Trianon ; réal. A. Cavalier.
Le Trianon construit à l'initiative d'une Madame de Pompadour exigeante.
23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Pour les jeunes.
Les jetons : le passe-carte.
20 h Les jeux.
20 h 30 Cinéma : « Voyage avec ma tante ».
Film américain de G. Cukor (1972), avec M. Smith, A. McGowen, L. Gossett, R. Stephens, C. Williams, J. L. Lopez Vasquez.
Un Anglais, employé de banque modèle et falot, est entraîné dans une suite de voyages et d'aventures par sa tante, vieille dame excentrique se livrant à des trafics réprouvés par la loi. Adaptation d'un roman de Graham Green placé sous le signe de l'extravagance. Un divertissement réalisé avec brio et où la comédienne anglaise Maggie Smith caracole dans un rôle étourdissant.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Prélude à la nuit.
O. Ghiglia, guitare : *Prélude*, de J.-S. Bach.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Colportages.
8 h, Les matinées du mois d'août : Les animaux modèles (l'ours) ; 8 h 25, Le réveil du rêveur ; 8 h 32, Actualité : Après les journées d'Aix-en-Provence ; 9 h 7, Bibliopolis : Munich ; 10 h, Un mois en Bourgogne : à Vézelay.
11 h 2, Après le groupe des cinq : Le cercle Belaiev (et à 14 h).
12 h 5, Arts et métiers de France.
12 h 45 Panorama.
13 h 30, Feuilleton : Les chemins de la liberté, de J.-P. Sartre.
15 h, Globe-trotter : Chez les rois maoris ; Le transport des forçats en Guyane ; Comment on apprend le japonais.
16 h, Entretiens avec... P. Jamet.
16 h 30, Cinémathèque en liberté : La nouvelle vague, les pavés, la plage...
18 h, Promenades ethnologiques en France : Cités de transit.
19 h 25, Jazz à l'ancienne.
19 h 30, Le théâtre en France : La place des auteurs dans le théâtre d'aujourd'hui.
20 h, Si Saint-Paul-de-Vence m'était conté : Il était une fois des peintres de la lumière...
21 h, Au cours de ces instants, par J. Pivin.
22 h, New Wave : Enfants hybrides, musique mutante (Snakefinger).
22 h 30, Les chemins de la connaissance : L'accord avec l'invisible dans les sociétés traditionnelles (les textes sacrées de l'Inde).
23 h, Patrimoine du XXe siècle : Les choix de la musique aujourd'hui (J. Barraqué).
23 h 25, Le trésor du peuple : Complaintes et refrains de la tradition orale (le malheur d'être soldat).

FRANCE-MUSIQUE

6 h, Entrée des artistes : Marguerite Long.
7 h 30, Anthologie du mois : La mélodie française.
8 h 10, Kiosque.
9 h 30, Les grands de ce monde : Fauré.
11 h 30, Concert : Orchestre de la radio de Francfort, dir. E. Inbal, solistes : A. Natola-Ginastera, violoncelle, R. Woodward, piano (Xenakis, Ginastera, Brahms).
13 h, Jazz vivant estival : Revival blues, l'rakli Jazz-Band.
14 h, Musique légère : Claude Bolling, George Gershwin.
14 h 30, Le génie du lieu : L'art des petits maîtres (Yvain, Godard, Gounod, Saint-Saëns, Fauré) ; Paris 1894, l'Affaire Dreyfus (Debussy, Fauré, Ravel...).
18 h 2, Repères contemporains : Soixante œuvres, soixante compositeurs des trente dernières années, Gilbert Amy.
18 h 30, Concert : « Messe en sol majeur D 167 », de Schubert, par le Nouvel Orchestre philharmonique et chœurs de Radio-France, dir. T. Guschlbauer, chef des chœurs, J. Jouineau.
20 h 30, Concerto : « Concerto pour piano et orchestre en fa dièse mineur », d'A. Scriabine, « le Songe d'une nuit d'été », musique de scène, op. 61, de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les chœurs de la Singakadémie de Vienne, dir. D. Shallon, sol. E. Leonskaia, piano, E. Hoebarth, soprano, E. Kummer, alto, F. Hoffmann, récitant.
22 h 30, Ouvert la nuit : Les grands orchestres américains : l'Orchestre symphonique de Minneapolis : l'âge de la maturité.

SPORTS

Jeu à XIII - Rugby
TRAITÉ DE PAIX

La paix est à nouveau signée entre MM. Albert Ferrasse et Jean-Paul Verdaguer, présidents respectifs des fédérations françaises de rugby et de jeu à XIII. Réunis le 24 août à Toulouse, les deux présidents sont « *tombés d'accord* » sur trois points concernant le passé, le présent et l'avenir : « *La qualification des joueurs Costals et Bourret* », suspendus pour avoir changé de discipline, le « *respect intégral du protocole* » signé entre les deux fédérations en mars 1981 (*le Monde* du 7 mars) qui suspend toute nouvelle qualification et, enfin, « *l'étude de modalités nouvelles tenant compte des intérêts des fédérations et des clubs, ainsi que de la liberté individuelle* ».

Tant mieux pour les joueurs Costals et Bourret qui retrouvent le droit de pratiquer le sport de leur choix. Tant pis pour les dizaines de milliers de licenciés qui, dans l'attente d'un hypothétique accord, sont à nouveau prisonniers d'une discipline pour laquelle ils avaient souvent optés très jeunes.

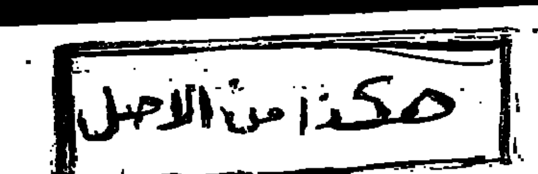
Tennis

Après avoir battu l'Américain Fritz Buehning, 5-7, 6-4, 6-2 en demi-finale du tournoi d'Atlanta (Georgie), doté de 75 000 dollars, le Français Gilles Moretton a été dominé, 6-2, 6-4 en finale par l'Américain Mel Purcell. Moretton, qui est aux Etats-Unis depuis deux mois et vient de disputer trois tournois sur ciment en quatre semaines, s'estime prêt pour Flushing Meadow, qui débutera la semaine prochaine.

TOURNOI DE CINCINATTI
(200 000 dollars)
Demi-finales
McEnroe (E.-U.) b. Ramirez (Mex.), 7-6, 6-1 ; Lewis (N.-Z.) b. Smith (E.-U.), 6-7, 7-6, 6-3.
Finale
McEnroe b. Lewis, 6-3, 6-4.







INFORMATIONS « SERVICES »

LA MODE

Par correspondance

Les catalogues de la vente par correspondance pour l'hiver 1981-1982 reflètent les tendances de la mode actuelle en mettant l'accent sur le confort douillet allié à la légèreté. Ainsi les robes-chandails à dessins *Jacquard* se retrouvent-elles partout, en mailles fines ou épaisses, ainsi que les doudounes et les gilets matelassés. Ces derniers feront partie des garde-robes de l'hiver de toute la famille.

Les coloris se signalent par des tons naturels : blanc, écru, brun alpaga ou chamois, alors que le gris flanelle revient sur le devant de la scène, seul, *en camaïeu ou associé à des coloris éclatants : rouge*, jaune, kaki ou bleu, toujours pour les doudounes, qui quittent les pistes de ski pour prendre la direction des bureaux.

Les séparables se conjuguent tout au long des pages, en jupes et pantalons classiques, auxquels viennent s'ajouter les bermudas au genou et les culottes à la française, *en flanelle ou en velours. Les jodhpurs, plus* marginaux, restent rustiques.

Dans l'ensemble, tous les spécialistes ont porté leurs efforts sur les premiers prix attrayants (entre 100 F et 200 F la petite pièce) ce qui ne *les empêche pas d'offrir des vêtements de* peau, des fourrures et des bijoux en or. Les commandes se prennent par écrit ou par téléphone et les paiements *s'effectuent contre remboursement*, par chèque, mandat ou cartes de crédit.

La Blanche Porte, 49, rue d'Austerlitz, 59201 Tourcoing, tél. : (20) 26-39-07 passe de 199 pages à *272 pages En vedette : les ensembles folkloriques*, les doudounes et les tricots jacquard, sans oublier les mailles fines en « lambswool » pastel.

La *Coop* (dans les magasins Coop et les hypermarchés Rond-Point a fait appel à Promostyle pour le choix des thèmes de l'hiver, des coloris et de la présentation, tout en gardant l'attrait des petits prix.



(Croquis de Marcq.)

QUELLE : panoplie rustique comprenant une houppelande de berger à *capuche* attenante en dessins Jacquard sur fond chamois en laine, acrylique et polyester, sur un pull irlandais masculin écru et une culotte à la française en velours kaki ou noir, 399 F, *139 F et 139 F. Portée avec une toque en imitation fourrure et* tricot, 69,50 F, une écharpe frangée, 19 F, des collants fantaisie (85 F les deux) et des bottes à dessus de cuir suédé, à revers *orné d'un dessin et talons bas, 339 F. 45048 Orléans Cedex.*

Il y a des robes *lavables* en imprimés à fleurs, ornées de volants au corsage, poignets et ourlet (175 F) et tous les vêtements de *travail* pour homme.

Renouveau de style aussi chez *Neckermann*, 5, rue du Château-d'Angleterre, 67300 Schiltigheim. *Tél. : (88) 62-90-22, où une partie* de la collection est signée du styliste Jurgen Michaelson. Les tricots sont brodés de fleurs et les classiques ornés de détails ouvragés *typiquement féminins*.

Chez *Quelle* (45048 Orléans Cedex), Laurence Tavernier coordonne les achats d'hiver avec des *vestes d'inspiration tyrolienne, des doudounes étirées*, des capes sur des robes courtes ou mi-longues à corsages élaborés (199 F l'ensemble western à boléro matelassé en coton imprimé) *Les modèles d'enfants et d'adolescents suivent les* mêmes thèmes.

La Redoute (59081 Roubaix *Cedex 2) fête ses noces de diamant* avec un jeu doté de six cents prix en bijoux. Le premier est un solitaire de 2,15 carats monté en bague d'or blanc valant 110 000 F. *Dominique* Peciers, responsable du style, le fait évoluer en beaux tricots, en gammes de dessins et d'unis coordonnés, en *courtelle, acrylique et mohair ou en laine*, toujours associés au velours et à la flanelle. On peut même choisir son bonnet, béret, gants ou écharpe dans les mêmes *couleurs. Les robes chemisiers* et les deux-pièces habillent jusqu'au cinquante-quatre (à partir de 139 F). Les sportifs se voient proposer trente-quatre pages *d'équipement vestimentaire, de* matériel de base et d'accessoires.

Les *Trois Suisses* (59076 Roubaix *Cedex 2) continuent de* jouer les modélistes en renom. Ainsi Pablo et Delia ont-ils créé pour ce catalogue des marinières matelassées en coton sur des *pantalons assortis dégageant la cheville*. On peut leur préférer une jupe droite pour la ville. Elisabeth de Senneville signe une double page d'ensembles de sport, à *base de blousons et de salopettes, voire de robes* courtes en jersey molletonné (189 F). Il y a aussi une tenue de jogging de *Christian Aujard, et pour les hommes d'amusants* blousons bicolores de Cacharel, toujours matelassés, en rouge, bleu roi et kaki, à empiècement triangulaire.

Après les géants de la V.P.C., voilà *Cyrillus* (B.P. 25, 91162 Longjumeau Cedex). Les enfants de *Danièle Telinge-Joffre, qui a monté cette affaire pour* les habiller, atteignent l'adolescence et les tailles adultes, de sorte que les mères peuvent maintenant assortir leurs jupes, chemisiers *et robes à smocks*, à ceux de leurs filles, et ce jusqu'au quarante-quatre. Les formes tournent autour du sport-ville, et les tissus viennent souvent de Londres, comme les manteaux de *shetland à col de velours des enfants* (à partir de 521 F le quatre ans), les gabardines à doublure chaude amovible (423 F le six ans, 109 F pour la doublure) et les *gilets à dessins jacquard écossais*. Les formes sont confortables et longues avec de généreux ourlets permettant d'amortir les prix.

NATHALIE MONT-SERVAN.

JEUX

« La paronymie »

Problème n° 18

La paronymie est une similitude phonétique, et parfois graphique, entre deux ou plusieurs mots. *Cette similitude entraîne* souvent d'amusants quiproquos ou de fâcheux contresens. Parmi les acceptions proposées pour chacun des mots suivants, saurez-vous reconnaître le bon sens (sans utiliser de dictionnaire, *évidemment !*) :

1. *Abduction* : *a)* mouvement qui écarte un membre du corps ; *b)* dérivation des eaux ; *c)* action d'adjoindre.

2. *Aérolite* : *a)* entrecolonnement ; *b)* météorite ; *c)* plante qui vit dans l'air.

3. *Agrostis* : *a)* plante ; *b)* papillon nocturne ; *c)* figure de rhétorique.

4. *Alcarazas* : *a)* carafe en terre ; *b) forteresse* ; *c)* salle de spectacles.

5. *Ammonite* : *a)* coquillage fossile ; *b)* poisson de l'Atlantique ; *c)* champignon.

6. *Capuce* : *a)* sorte de chicorée ; *b)* vêtement de moine ; *c)* imperméable.

7. *Caracole* : *a)* genre de lynx ; *b)* barque indonésienne ; *c)* escalier en colimaçon.

8. *Céraiste* : *a)* vipère à cornes ; *b)* plante ; *c)* sorte de porcelaine.

9. *Chênière* : *a)* bateau ; *b)* nid de chenilles ; c) lieu planté de chênes.

10. *Cirse* : *a)* sorte de composacée ; *b) corbeille d'osier* ; *c)* instrument de musique.

11. *Corydalis* : *a)* substance chimique ; *b)* plante ; *c)* insecte.

12. *Dicastère* : *a)* subdivision municipale ; *b)* unité de mesure ; *c)* ancien tribunal.

13. *Drill* : *a)* méthode d'entraînement ; *b)* outil à foret ; *c)* terme de musique.

14. *Estrique* : *a)* four ; *b)* outil employé pour polir les pipes ; *c)* sorte de couteau.

15. *Estrèque* : *a) sorte* de pelle; *b)* outil de potier ; *c)* portion de rivage.

16. *Hamada* : *a)* singe du genre cynocéphale ; *b) nymphe* ; *c)* plateau rocheux.

17. *Heuristique* (adj.) : *a)* qui concerne la découverte ; *b)* qui qualifie certains *philosophes* ; *c)* qui appartient à la controverse.

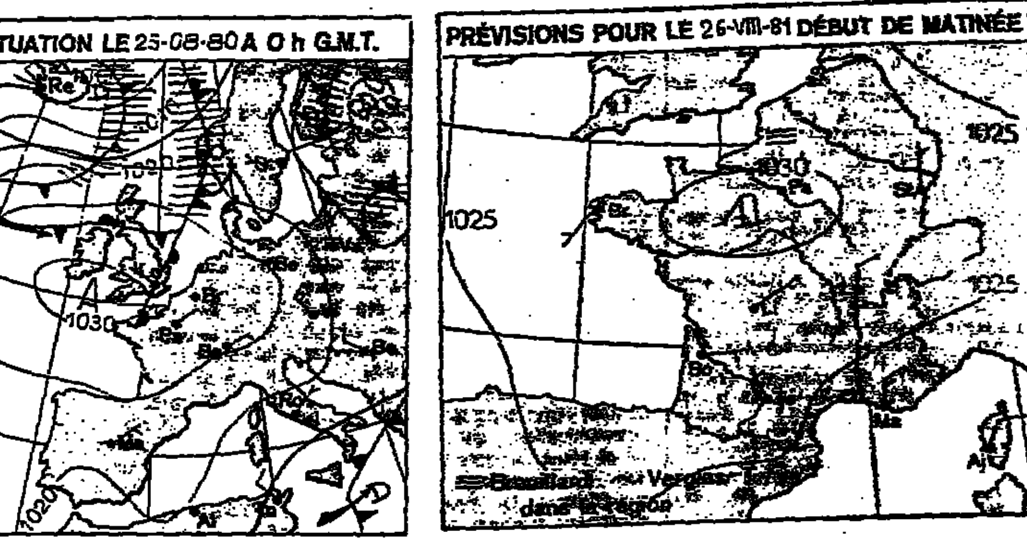
18. *Taïga* : *a)* forêt de conifères ; *b)* antilope asiatique ; *c)* récit légendaire.

19. *Igame* : *a) plante exotique*; *b)* haut fonctionnaire ; *c)* petit saurien.

20. *Ophiure* : *a)* graminée tropicale ; *b)* poisson de mer ; *c)* ver parasite.

JEAN-PIERRE COLIGNON.

MÉTÉOROLOGIE



Evolution probable du temps en France entre le mardi 25 août à 0 heure et le mercredi 26 août à 24 heures :

Les hautes pressions persistent sur la France et les perturbations continueront à circuler sur l'Atlantique, le nord des îles Britanniques et la Scandinavie sans toucher notre pays.

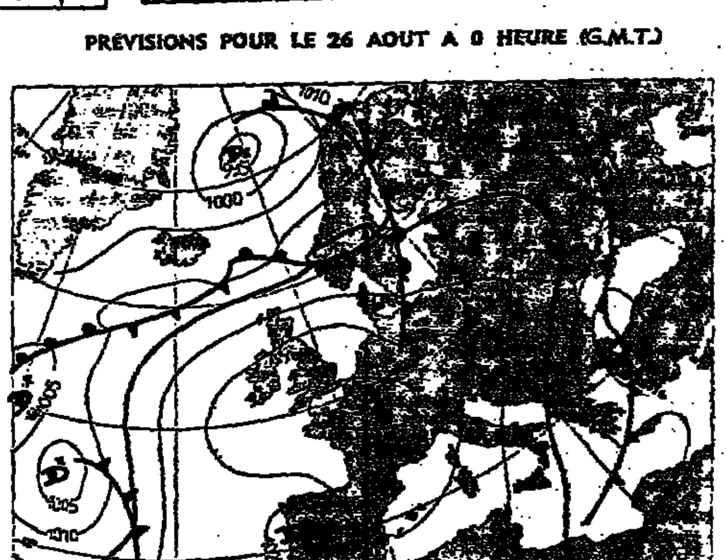
Mercredi 26 août, après quelques brumes matinales, le temps sera bien ensoleillé en France et l'on verra seulement quelques nuages passagers. *Les vents seront modérés de* secteur nord dans la vallée du Rhône et près de la Méditerranée, faibles et variables ailleurs. Les températures maximales s'élèveront un peu.

Le mardi 25 août, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 030,1 millibars, soit 772,6 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum *enregistré* au cours de la journée du 24 août ; le second, le minimum de la nuit du 24 au 25) : Ajaccio, 28 et 14 degrés ; Biarritz, 24 et 14 ; Bordeaux, 26 et 12 ; Bourges, 22 et 10 ; Brest, 21 et 11 ; Caen, 20 et 9 ; Cherbourg, 19 et 10 ; Clermont-Ferrand, 21 et 6 ; Dijon, 22 et 11 ; Grenoble, 24 et 10 ; Lille, 19 et 6 ; Lyon, 22 et 10 ; *Marseille*, 29 *et* 16 ; Nancy, 19 et 9 ; Nantes, 24 et 13 ; Nice, 27 et 19 ; Paris-Le Bourget, 20 et 7 ; Pau, 25 et 11 ; Perpignan, 28 et 17 ; Rennes, 23 et 10 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 23 et 10 ; Toulouse, 25 et 10 ; Pointe-à-Pitre, 33 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 18 degrés ; Amsterdam, 17 et 7 ; Athènes, 29 et 21 ; Berlin, 20 et 12 ; Bonn, 19 et 7 ; Bruxelles, 17 et 8 ; Le Caire, 35 et 21 ; îles Canaries, 25 et 21 ; *Copenhague*, 21 et 12 ; Dakar, 30 et 27 ; Genève, 21 et 11 ; Jérusalem, 30 et 18 ; Lisbonne, 33 et 19 ; Londres, 23 et 12 ; Madrid, 34 et 15 ; Moscou, 21 et 12 ; Nairobi, 23 et 11 ; New-York, 30 et 21 ; Palma-de-Majorque, 29 et 14 ; Rome, 31 et 14 ; Stockholm, 18 et 5.

PRÉVISIONS POUR LE 26 AOUT A 0 HEURE (G.M.T.)



LE TEMPS PROBABLE DU JEUDI 27 AU DIMANCHE 30 AOUT

Jeudi et vendredi : beau temps ensoleillé persistant après une matinée fraîche et brumeuse. Vents faibles. Une tendance orageuse se manifestera près des côtes atlantiques vendredi soir. Températures maximales en hausse atteignant ou dépassant 30 degrés sur le Sud-Ouest, le sud du Massif Central et la Méditerranée.

Samedi : aggravation des régions du Nord à la Bretagne et des Pays de Loire à l'Aquitaine et aux Pyrénées, avec un ciel nuageux à très nuageux, accompagné de petite pluie près de la Manche. Ondées orageuses du sud de la Bretagne aux Pyrénées. Vents s'orientant à sud-ouest près de la Manche, de secteur sud-est sur l'Atlantique, avec rafales d'orages. Températures minimales en hausse atteignant de 16 à 18 degrés. Maximales en baisse sous les orages. Ailleurs beau temps chaud quelques foyers orageux sur les Alpes et le Massif Central.

Dimanche : extension du temps chaud et orageux sur la moitié est, variable et plus frais sur l'Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 3002

1 2 3 4 5 6 7 8 9

I II III IV V VI VII VIII IX X XI

HORIZONTALEMENT

I. Entre deux cuites il offre des pots à ses clients. — II. Elle conduit à la bouteille des êtres très jeunes. — *III.* Pied qui se déchausse ; Certains y mirent les voiles pendant la guerre de Cent Ans. — IV. Recherchait la compagnie des Grecs qui ne manquaient pas de « talents ». — V. Rivière qui ne traverse pas son pays. — VI. Sur le détroit de Corée. — VII. Terme de mode ; Ne fait pas partie d'une société choisie. — VIII. Siège de bidet. — IX. Lettre grecque ; Symbole chimique ; Titre raccourci. — X. Revenu à la charge. — XI. Point ; On en fit sauter de nombreuses avant l'invention de la poudre.

VERTICALEMENT

1. Est large pour les pauvres. — 2. *Le désespoir le poussa à boire* ; Sont dures pour les aigrefins. — 3. Attention à la décharge ! ; Se déplaçait naguère avec une canne. — 4. *Symbole chimique* ; Tête dans une botte. — 5. Elle est soumise aux fils de son propriétaire. — 6. Suivit Louis avant Charles ; Le meunier peut y manger et la meunière y boire ; Pleure avant la venue des beaux jours. — 7. *Propose un excellent traitement* et beaucoup de repos ; Terre ancienne. — 8. Est mis en terre avant de recevoir une balle ; Petite partie d'un grenier — 9. Elles ont les foies.

Solution du problème n° 3001

Horizontalement

I. Mimodrame. — II. Anerie ; Is. — III. Tirelires. — IV. Eté ; Ino. — V. Ri ; Age d'or. — VI. Nasse ; Er. — VII. Elu ; Niove. — VIII. Le ; Lo. — IX. Bief ; Na ! — X. Epée ; Ecot. — XI. Sucreries.

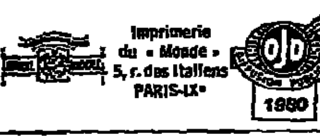
Verticalement

1. Maternelles. — 2. Initiale ; Pu. — 3. Mère ; Su ; Bec. — 4. Ore ; As . Lier (cf « hardes »). — 5. Diligence. — 6. Reine ; Fer. — 7. Rodéos (cf « assiette ») ; Cl. — 8. Mie ; Orb ; Noé. — 9. Essor ; Ebats

GUY BROUTY.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.

Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Claude Julien.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX°

1980

Commission paritaire n° 57 437.

PARIS EN VISITES

JEUDI 27 AOUT

« La mosquée de Paris », 15 h., place du Puits-de-l'Ermite, Mme Garnier-Ahlberg.

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h., 24, rue de Poissy, Mme Legrégeois.

« Musée Carnavalet », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Meyniel.

« La Bourse », 15 h., métro Bourse, Mme Vermeersch (Caisse nationale des monuments historiques).

« Saint-Séverin et Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., devant Saint-Séverin (Approche de l'art).

« Montmartre », 10 h. 30, métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« L'île Saint-Louis », 15 h., 23, quai d'Anjou (Mme Ferrand).

« Le gothique flamboyant », 15 h., Saint-Germain-l'Auxerrois (Histoire et Archéologie).

« Le Marais », 21 h., métro Saint-Paul (*Lutèce-Visites*).

« Cimetière Montparnasse », 15 h., 3, boulevard Edgar-Quinet (Paris et son histoire).

« L'île Saint-Louis », 14 h. 30, métro *Pont-Marie* (Paris pittoresque et insolite).

« La crypte de Notre-Dame », 15 h., entrée près du parking (Tourisme culturel).

« Le Marais », 14 h. 30, 2, rue de Sévigné (le Vieux Paris).

JOURNAL OFFICIEL

Est publié au Journal officiel des 24-25 août 1981.

UN DECRET

● Modifiant les décrets n° 77-239 du 15 *mars* 1977 *et* n° 77-901 du 2 août 1977 relatifs à la situation de certains détenus au regard de l'assurance vieillesse du régime général de la sécurité sociale et de l'assurance vieillesse des assurances sociales agricoles.

BREF

UN S.V.P. ENVIRONNEMENT.

De jour comme de nuit, les responsables d'associations de *protection de la nature*, des sites et du cadre de vie peuvent désormais obtenir des informations sur l'environnement en téléphonant au 522-87-82 à Paris. Ce « *bureau environnement conseil* » (BEC) installé *47 bis*, rue du Rocher, 75008 Paris, a été créé par l'Association d'information et de liaison pour l'environnement, qui édite déjà depuis six ans un périodique réservé aux associations, le *Pial*.

Les associations peuvent donc, soit par écrit soit par téléphone, poser des questions précises, *d'ordre pratique sur le droit des* usagers et la réglementation dans le domaine de l'environnement. Une réponse leur est *donnée par écrit dans les délais* les plus rapides. Lorsque les interrogations touchent le droit de l'environnement, le BEC fait appel à des juristes spécialisés.

FORMATION PERMANENTE

SECRÉTARIAT JURIDIQUE. — Le Centre d'éducation permanente de l'Université de Paris-I organise, à l'intention des femmes mères de *famille qui souhaitent* retravailler (niveau baccalauréat), du 5 octobre au 1er juillet 1982, à plein temps (à l'exception des vacances scolaires), un stage de « reconversion au secrétariat juridique ».

Le coût de ce stage est *totalement* pris en charge par la préfecture de région.

★ Centre d'éducation permanente, Université de Paris I, 90, rue de Tolbiac, 75013 Paris, bureau C 1302. Tél. : 584-91-78.

LES STAGES FORMATION ET DÉMOCRATIE. — Formation et démocratie (2, rue Cauchy, à Arcueil, tél. : 547-56-16) organise, *durant l'année* 1981-1982 à temps plein, trois stages rémunérés de formation professionnelle, agréés et conventionnés par l'Etat (ministère de la jeunesse) : directeurs d'équipements et de services socio-culturels et culturels, à Nanterre, d'octobre 1981 à septembre 1982 ; directeurs d'équipements et de services de tourisme social, à Nanterre, de novembre 1981 à septembre 1982 ; chargés de l'information dans les collectivités sociales, à Arcueil, de novembre 1981 à mai 1982.

★ 2, rue Cauchy, 94110 Arcueil. Tél. : 547-56-16.

PHOTOGRAPHIE ET REPORTAGE SONORE. — *Le Centre* régional de la jeunesse et des sports de l'académie de Poitiers propose, dans ses installations audio-visuelles, un cycle de trois stages *de formation dans le domaine* de la photographie et de l'enregistrement sonore. Premier stage : du 7 au 29 septembre.

★ CREPS de Poitiers, château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers. Tél. : (49) 53-31-24 ou 53-31-25 ou 53-31-23.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux



Terrassements et Génie Civil

Recherche dans le cadre de son développement en

FRANCE et à l'ÉTRANGER

Directeur de Travaux

Il assurera la direction autonome d'un grand chantier (C.A. de l'ordre de 100 MF).

Il aura exercé une responsabilité analogue pendant au moins cinq ans.

Directeur Administratif

Il assurera la gestion du personnel, la comptabilité et le suivi analytique des travaux d'un important chantier à l'étranger.

Il aura exercé une responsabilité analogue pendant au moins cinq ans.

Ingénieurs de Travaux

Ils seront responsables d'un chantier de moyenne importance ou auront en charge un secteur d'un grand chantier de terrassements sous la responsabilité d'un Directeur de Travaux.

Ingénieur Méthodes

Il participera à la préparation de grands travaux de terrassements et génie civil, suivra les études et programmes et pourra être l'Adjoint Technique d'un Directeur de Travaux.

Ingénieur d'Etudes Génie Civil

Débutant ou ayant deux ans d'expérience, il sera affecté dans un premier temps au bureau d'études à MONTPELLIER.

Envoyer C.V. détaillé au Service du Personnel, Entreprise BEC Frères S.A., Boîte Postale 10, 34680 SAINT-GEORGES-D'ORQUES

Importante Industrie en expansion
Produits modernes pr le bâtiment à STRASBOURG recherche

JEUNE CADRE EXPORT

ESC - ESCE ou similaire

1 à 2 ans expér. exportation. Parlant bien l'anglais, 2e langue souhaitée : allemand, italien ou espagnol.

Mission :
- Assistance au responsable de l'exportation pour développer des marchés d'exportation déjà actifs.
- Etudes de débouchés, de canaux de distribution.
- Organisation de réseaux.

Adr. C.V. dét. s/réf. 953M, à SELETEC Conseil 67009 STRASBOURG CEDEX

Filiale d'un très important groupe industriel français, notre activité de fournisseur et prestataire de services pour l'industrie électronucléaire connaît une croissance rapide. Nous renforçons dans ce cadre nos structures et nous recrutons

2 INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

ayant acquis quelques années d'expérience en contrôles non destructifs ou en contrôle-qualité.

Les postes proposés permettront à leurs titulaires de couvrir tous les processus de qualification et de fabrication. Ils seront en relation avec tous les départements de la société, y compris les implantations industrielles, en France et à l'étranger (quelques déplacements sont à prévoir; anglais nécessaire).

Le niveau de responsabilités et les évolutions auxquelles ces fonctions préparent nécessitent en outre rigueur et autonomie.

Lieu de travail : LYON.

Un dossier de candidature est à adresser sous référence 72241 M à notre conseil.

MILO M.R.H Place de l'Église, 06810 Auribeau-sur-Siagne.

HAVAS CONTACT

LA SOCIÉTÉ DOC FRANÇOIS

Filiale du Groupe DOCKS de FRANCE
réalise un chiffre d'affaires proche de 2 milliards de francs grâce à ses

SUPERMARCHÉS SUMA
et
HYPERMARCHÉS MAMMOUTH
dans le Grand Sud-Ouest

Dans le but d'étoffer sa division Gestion, le Directeur de Gestion recrute :

UN RESPONSABLE ORGANISATION-MÉTHODES

relié au Directeur de Gestion, il sera :
- âgé de 30 ans minimum ;
- diplômé de l'enseignement supérieur (Grande Ecole scientifique ou gestion) ;
- détenteur de 3 à 5 ans d'expérience.

Ses principales qualités seront :
- motivation profonde pour les études d'organisation, capacité à l'analyse et à la synthèse, aisance vis-à-vis des données chiffrées ;
- goût pour l'informatique et expérience de mise en place opérationnelle au niveau utilisateur ;
- aptitude à la remise en cause et à la conception des procédures ;
- aisance dans les contacts humains, notamment au niveau des relations fonctionnelles ;
- ce poste sera basé à BORDEAUX et pourra être un tremplin pour des candidats ambitieux et géographiquement mobiles.

La rémunération (13 mois garantis + intéressement aux résultats) sera fonction de l'expérience acquise.
Adresser C.V. manuscrit, photo et prétentions à

S.D.F., Division Affaires Sociales
B.P. 32 - 33401 TALENCE CEDEX
Les entretiens se dérouleront à BORDEAUX.

MERLIN GERIN

14.000 personnes - 3,1 Milliards de chiffre d'affaires dont 43 pour cent à l'exportation.

Le plus important constructeur français d'appareillages et d'équipements haute et basse tension pour le transport et la distribution d'énergie électrique,
recherche

pour son CENTRE de FORMATION PROFESSIONNELLE à GRENOBLE

un ANIMATEUR de FORMATION à la GESTION

Diplômé d'une E.S.C. ou équivalent, le candidat dispose d'une expérience de la pédagogie d'adultes et de solides connaissances en gestion. Il participera à la mise en place du plan formation dans son domaine, sera chargé d'animation.

Possibilité d'évolution vers des services de gestion.

Ecrire avec C.V. et prétentions à
MERLIN GERIN
Service Gestion Centrale Emploi
GDL 138
38050 GRENOBLE CEDEX.



Pour secteur sauvegardé LYON, SEM recherche

CHARGE D'ÉTUDES

pour lancement O.P.A.H.
Expérience et connaissances techniques restauration exigées.
Envoyer lettre manuscrite + photo + C.V. à SEMIRELY, Hôtel de Ville de Lyon, 69268 LYON CEDEX 1.



emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)



recherche pour un important chantier situé à RIYAD (ARABIE SAOUDITE)

UN COORDINATEUR DE TRAVAUX VRD ET AMENAGEMENTS PAYSAGES

Le candidat retenu sera chargé de la coordination des travaux de VRD et d'aménagements du paysage exécutés par un sous-traitant sur un chantier de villas.

Le poste conviendrait à un conducteur de travaux diplômé d'études supérieures, (DUT, BTS, ...) ayant quelques années d'expérience dans une fonction analogue, si possible à l'étranger.

Bonne maîtrise de la langue anglaise indispensable.

Séjours en famille.

Merci d'adresser lettre de candidature accompagnée de C.V. + photo + prétentions et délai de disponibilité à :
DUMEZ — Service des Relations Humaines
345, avenue G. Clemenceau 92022 NANTERRE Cedex.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE recherche

INGÉNIEUR

40 ans minimum
pour supervision des travaux d'un chantier important au MOYEN-ORIENT
- Expérience exigée dans direction de travaux de gros ouvrages de travaux publics.
- Connaissance de l'anglais souhaitée.
- Contrat de 2 ans.

Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo (retournée) et rémunération souhaitée sous le nº 8921, le Monde Publicité, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

---

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

---

jeune comptable-contrôleur de gestion usine

120 000 Frs + - Centre Est

Notre société, qui fabrique et commercialise des produits d'isolation, appartient à un groupe européen important.
Dans l'une de nos usines (330 personnes), nous étoffons actuellement la structure comptable et nous créons ce poste, suite au départ en retraite du chef comptable.
Dépendant directement du Directeur d'Usine, vous prendrez en mains un service comptable de 4 personnes. Il faudra donc mettre la main à la pâte au niveau Comptabilité Générale, Fournisseurs...
Par ailleurs, vous assisterez plus personnellement la Direction dans sa gestion en lui fournissant les éléments de comptabilité analytique, de prix de revient et les procédures financières nécessaires à la bonne marche de l'établissement.
Enfin, vous serez en relation fonctionnelle avec la Direction Comptable et Financière du Siège.
Homme de terrain, vous avez une bonne pratique de la Comptabilité Générale et Analytique (5 ans environ) qui vous a permis de déboucher sur le contrôle de gestion.
Vous avez de préférence une formation de base type DECS ou Ecole Supérieure de Commerce.
Vous êtes pratique, ouvert, organisé, sûr, facilement adaptable.
Enfin, travailler en province fait partie pour vous de la «qualité de la vie».

Merci d'envoyer votre C.V. sous réf. 5111 à Michel GARNIER :

INTERNATIONAL BUSINESS DRIVE
28, avenue de Messine
75008 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

média-system

CSNCR

DAUPHINÉ/HAUTES-ALPES

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE
organisée en cabinet de groupe
recrute

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ
ou
MÉMORIALISTE

Pour direction bureau secondaire

Ecrire avec C.V., photo, prétentions s/nº T 028.598 M, à Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

Groupe Industriel et Commercial français de premier rang mondial (130 000 personnes)
souhaite recruter avant la fin de l'année plusieurs jeunes

INGÉNIEURS COMMERCIAUX

HEC, ESSEC, ESCP... ou équivalent
débutants ou première expérience

Après une formation dans l'entreprise et sur le terrain en France et à l'étranger, nous désirons leur confier rapidement la

DIRECTION COMMERCIALE

d'une de nos filiales dans le cadre du développement de notre

COMMERCE INTERNATIONAL

actuellement réparti sur plus de 140 pays.

L'autonomie de nos filiales impose à nos directeurs commerciaux une responsabilité importante et personnelle. Chargés de définir la politique commerciale locale, ils doivent aussi mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à sa réalisation (stratégie, étude de marché, politique de prix, publicité, animation et gestion de la force de vente, etc...).

Cette offre s'adresse particulièrement à de jeunes personnalités qui sauront valoriser leur formation et leurs talents de commerçants par de réelles aptitudes à animer des hommes, gagner leur adhésion et les conduire à des résultats.

Tous renseignements complémentaires seront fournis au cours d'entretiens individuels et la plus grande discrétion est assurée.

Adresser votre candidature
à INTERMEDIA nº 435 B
59, rue La Fayette 75009 PARIS
qui transmettra.

CENTRE D'ÉTUDE FIABILITÉ MAINTENANCE recherche

UN INGÉNIEUR MÉCANICIEN ou ÉLECTROMÉCANICIEN DÉBUTANT

- Connaissances en électronique appréciées, ainsi qu'en fiabilité.
- Esprit inventif.
- Contrat à durée déterminée de 1 an.

Ecrire avec C.V. et prétentions à CAST - CEFIMA, 47, avenue Albert-Thomas, 87065 LIMOGES Cedex.

OFFRES D'EMPLOIS

Importante Industrie Matériaux d'étanchéité pour le bâtiment

Usines en FRANCE, R.F.A., SUISSE

recherche pour PARIS

JNE ARCHITECTE ou INGÉN. BATIMENT

MISSION :
Contacts d'information et de conseil technique à niveau élevé, avec les responsables de cabinets d'architectes, bureaux d'études, etc...

Poste d'avenir stable

Adresser C.V. détaillé sous/référence 952 à :

SELETEC Conseil
67009 STRASBOURG. Cedex.

Ets Financiers Versaillais recherchent

GUICHETIERS

pour départements : 78, 91, 92, 95
aimant contact avec la clientèle.
Niveau bac exigé.
Formation commerciale ou expérience bancaire dégagés O.M.
Salaire annuel brut de début 60.000 F. Envoyer C.V. sous Nº 22.801 M BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes.

Société quartier St-Lazare recherche urgent POUR SERVICE TRÉSORERIE

COMPTABLE

Qualifié (ée) B.T.S. ou niveau équivalent.
Ecrire avec C.V. et prétentions à : L. ROVILLE, 21, rue de Madrid 75008 PARIS.

Société NORBERT BEYRARD FRANCE
Etudes économiques financières informatiques, spécialisée dans assistance technique aux pays en voie de développement

recherche

INGENIEUR GRANDE ECOLE
ou
DOCTEUR EN INFORMATIQUE

pouvant être Chef d'Exploitation d'un Centre de Calcul, ayant une bonne connaissance du PL1 pouvant accepter missions longue durée en Afrique francophone.
Ecrire avec C.V., Société Norbert Beyrard France, 65, rue Pierre-Charron, Paris-8e.

هكذا من الأصل

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

Vous avez une première expérience de l'informatique



L'informatique, vous connaissez déjà. Vous en avez une première expérience (même courte), qui vous a permis d'en appréhender quelques aspects. Mais, sans doute, souhaitez-vous devenir un professionnel et avez-vous envie de vous mesurer à des projets d'envergure, à la pointe de la technologie.

Nous sommes la première société européenne de services et conseil en informatique. Notre réputation n'est plus à faire grâce au rôle important que nous jouons dans les progrès de la technique.
Si vous voulez progresser, nous pouvons vous y aider, car notre rythme de croissance élevé et la diversité qui caractérise nos projets nous amènent aujourd'hui à pourvoir de nombreux postes, tous susceptibles d'offrir de réelles opportunités de carrière.
Si vous avez une formation supérieure (école d'ingénieurs, universitaire...), adressez un dossier de candidature sous réf. 821 à CAP SOGETI SYSTEMES, 93 bd du Montparnasse 75682 Paris Cedex 14 ou contactez directement Madame Muller au 320.13.81.
Bien que cette annonce s'adresse à des candidats ayant une première expérience, quelques postes sont disponibles pour des ingénieurs grandes écoles débutants.



média-system

LES 170 INGÉNIEURS de

LOGISTA

recherchent du renfort en

jeunes ingénieurs

spécialisation indifférente **Réf. 01**

Désirant devenir informaticiens et apprenant vite et bien. Après une période de formation théorique et pratique, ils seront *intégrés à des équipes de projets qui leur permettront* de maitriser rapidement les techniques de l'informatique.

Date d'entrée : 7 ou 14 septembre 1981.

ingénieurs informaticiens

formation grande école **Réf. 02**

Débutants ou forts de un à cinq ans de pratique, ils se verront confier des missions d'encadrement, de conception et réalisation *sur des projets couvrant tous les domaines de l'informatique* technique ou de gestion. Date d'entrée : au choix des candidats. Postes à pourvoir à **Paris, Lille, Lyon.**

Envoyer C.V., photo, prétentions en précisant la référence et la *date de disponibilité* à :

A. GHERSON, LOGISTA, 30, *quai Dedion-Bouton*, 92806 PUTEAUX.

Emplois et Carrières

ORGANISME PROFESSIONNEL QUARTIER PARC MONCEAU
recherche
pour son service des questions sociales

JEUNE JURISTE

Profil :
- Licence en Droit obligatoire avec connaissance du Droit du Travail.
- Expérience professionnelle dans service du personnel appréciée mais non indispensable.

Activités :
- Rédaction de conclusions et assistance des adhérents devant les Tribunaux.
- Consultations, conseils par téléphone.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions sous réf. 22374 M à : BLEU Publicité - 17, rue du Docteur Lebel 94300 VINCENNES

Pour renforcer ses équipes techniques, notre société, spécialisée dans l'étude, le développement et la production de produits de haute technicité, recrute :

Plusieurs

INGÉNIEURS I et II

Diplômés grande école ou universitaires spécialisés en

Circuits hyperfréquence

Intéressés par des postes d'avenir permettant une évolution de carrière. *Formation assurée par l'entreprise.*

Adresser C.V., photo (retournée) s/nº 5.364, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

---

*annonce parlée**

Vivre sa vie
et faire mieux que la gagner...

Jeunes ingénieurs

de Grandes Ecoles Généralistes
Parlant anglais

Dans notre Société aux quatre coins du monde, vos responsabilités seront souvent pesantes, votre autonomie considérable, il vous faudra parfois serrer les dents et oublier la fatigue pour mener à bien votre mission. Ceux qui débutent leur carrière dans ce rôle connaissent bien sûr de grandes satisfactions professionnelles, mais également matérielles et les chiffres démontrent si besoin est, qu'ils ne payent pas en vain de leur personne. Notre spécialité est la mise en valeur des gisements de pétrole. Cette offre concerne de jeunes ingénieurs diplômés, de préférence célibataires, capables de parler anglais, sportifs, passionnés de technique et aspirant à voir rapidement les résultats concrets de leur travail.

* Avant de faire acte de candidature, prenez connaissance par téléphone du descriptif détaillé de cette offre conçu pour vous par SVP Information Carrière. Vous serez informé immédiatement en toute discrétion et notre rencontre s'en trouvera accélérée. Appelez le 763.11.15, référence 1109

SVP Information Carrière
7 rue de Logelbach 75017 Paris.

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS

Diplômés ENSAM, IDN, ECL,...

Débutants ou quelques années d'expérience *pour* son bureau d'études et de développement industriel de matériel de

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Anglais lu
Postes à pourvoir rapidement

Ecrire avec C.V., photo, prétentions (sous réf. AS) à *THOMSON-CSF*, Division Faisceaux Hertziens Liaisons spatiales, Service Recrutement, 53, rue Greffulhe, 92300 Levallois.

FORMATIONS INFORMATIQUES POUR INGENIEURS

CITI Centre International de Traitement Informatique

206.24.83 + Tous langages
241-83-83 + Scientifiques
229-14-85 + de gestion.

CENTRE D'ETUDES
BANLIEUE OUEST
recherche

INGENIEUR ELECTRONICIEN DEBUTANT

(Ecole Sup. Elect. ou équivalent)

Pour être intégré dans une équipe d'étude et de développement de matériel de Géophysique.

Env. C.V. photo et prét. à nº 5938, Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris-Cédex 01 qui transmettra.

Offrons opportunités de carrières à

INGÉNIEURS-INFORMATICIENS

sur mini et micro-systèmes, pratique langage évolué et temps réel. PARIS/PROVINCE

INGÉNIEUR-SYSTÈME

I.B.M., V.M., C.M.S.
Tél. pour précisions au :

523-05-39.

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INFORMATIQUE

l'une des toutes premières sociétés de conseil et de services en informatique par son développement et ses résultats, recherche pour un puissant groupe industriel français

Ingénieurs Grandes Écoles

Débutants ou 1 à 2 ans d'expérience

Les candidats retenus recevront une formation de plusieurs mois aux méthodes de la société (CORIG - PAC...) et aux *techniques avancées de l'informatique (microprocesseurs, télématique, bases de données...).*

A l'issue de cette formation ils s'intègreront dans des équipes opérationnelles.

Lieu de travail : Paris ou Province.

Adresser CV et photo sous référence AG/ON à Odile NAVEOS, C.G.I. - 84, rue de Grenelle - 75007 PARIS.

CGI

HAVAS CONTACT

Important Groupe Agro Alimentaire cherche pour sa maison mère en BANLIEUE SUD

Chef des Services Comptables

Rattaché au Secrétaire Général il devra :
- diriger une équipe d'une quinzaine de *personnes en assurant la responsabilité opérationnelle* de travaux (bilan et bilan fiscal inclus) de comptabilité générale et analytique ainsi que des opérations de consolidations,
- contribuer au perfectionnement des outils de gestion en liaison avec les services informatique,
- participer à toute étude dans le domaine comptable et fiscal.

Il est *indispensable d'avoir* une formation poussée en comptabilité (niveau minimum DECS complet) et une expérience de 5 à 10 ans incluant la pratique de la consolidation et l'utilisation de l'informatique.

Ecrire avec CV et prétentions à Mme d'ORNANT

FIDAL PARIS 18 bis, rue de Villiers 92303 LEVALLOIS

LABORATOIRE DE RECHERCHE SPATIALE

L.P.S.P. - C.N.R.S.
BP nº 10
91370 – Verrières-le-Buisson

recherche :

CADRE ADMINISTRATIF

Plus spécialement chargé de la gestion administrative du laboratoire : gestion financière, passation de marchés, établissement budgets, gestion du Personnel, gestion matériels et locaux.

La personne recherchée doit avoir de bonnes connaissances en droit administratif ainsi que de bonnes connaissances techniques.

Des connaissances de technique PERT de gestion sont souhaitées.

Le dynamisme, l'esprit d'équipe *et le sens des contacts humains* sont des qualités essentielles qui seront déterminantes lors du choix final du candidat.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Couple cherche pour rentrée scolaire jeune fille pour aller chercher enfant de 6 ans à l'école et le garder de 16 h. 30 à 18 h. 30. Ecrire Mme Baïma, 92, rue Jeanne-d'Arc, Paris-13e.

Pour compléter son équipe technique, une société, spécialisée en traitement d'eau, en développement (France et étranger) recherche

INGÉNIEUR

expérimenté ayant au moins 5 années de pratique concrète en traitement d'eaux usées et résiduaires.

Poste d'avenir pour personnalité ambitieuse et dynamique.

Ecr. avec C.V. à J.I.R., C.S.A. – *SOAF, 30, rue de la Comète.* 75007 Paris.

SOCIÉTÉ DE COURTAGE
Réassurances Internationales
MARITIME ET AVIATION
recherche pour son département technico-commercial avec contacts clientèle

HOMME
30 ANS MINIMUM

Etudes commerciales sup. Expér. assurances banque SHIPPING. Bonne présentation, dynamique, *sérieux. Excellent anglais écrit,* parlé indispensable.
Espagnol et/ou allemand souh.
Libre immédiatement.
Adresser C.V. photo et prét. à A.M.P. sous réf. 3294/AT. 40, rue Olivier-de-Serres. *Paris-15e, qui transmettra.*

BANQUE
recherche

INFORMATICIEN
- diplômé MIAGE ou équivalent ;
- 1 à 2 ans expérience ;
- libéré des O.M.

Téléphone 501-51-40.

C. G. DORIS
rech. pour son département océanographie en pleine expans.

TECHNICIEN HYDROGRAPHE
- chef de mission, électronicien *spécialisé* en matériel de mesure en mer ;
- *quelques an. d'expérience ;*
- *anglais indispensable.*

Adresser C.V. à C. G. DORIS 58, rue du Dessous-des-Berges. 75013 Paris

---

INSTITUT DE PHYSIQUE NUCLÉAIRE UNIVERSITÉ PARIS-SUD
cherche

INGÉNIEUR SYSTÈME

pour mise en œuvre système d'analyse de données. Pratique IBM 370/135 et Modcomp 78/140 serait appréciée.
I.P.N., B.P. 1, 91406 Neuilly.

Recherche

COMPTABLE UNIQUE

Pour association nationale *d'éducation populaire à Paris,* pr contr. de 9 mois, niv. BTS. *Ecr. nºT028.544M, R.-Presse 85bis, r.Réaumur75002 Paris.*

Société ingénierie spécialisée recherche pour compléter son équipe internationale

CADRE ADMINISTRATIF

ayant une sérieuse pratique des opérat. administr., comptables et financières à l'exportation.
Ecrire avec C.V. à S.O.A.F. *International, 5, rue de la Comète,* 75007 PARIS.

---

construisez déja l'informatique du futur

Vous êtes un ingénieur grande école expérimenté. Venez construire avec nous les systèmes d'information de demain, dans une firme d'ingénierie à taille humaine, managée avec imagination et rigueur (CA 1981 en progression de 37.6 %).
Vous vivrez autrement un métier passionnant à la pointe des techniques avec des possibilités réelles de carrière au sein d'équipes jeunes et compétentes, vous découvrirez une autre conception de la société de services et de conseil en informatique.
Plusieurs postes sont à pourvoir à Paris.

Ecrivez, avec photo et prétentions, sous réf. 2508 M. à SOPRA Recrutement - 90 rue de Flandre 75019 Paris.

média-system

SOPRA
ingénierie des systèmes d'information



Filiale d'un important groupe international de MÉCANIQUE AUTOMOBILE située à POISSY (78)

recrute pour son Département Recherche appliquée-Développement

INGÉNIEURS

GRANDE ÉCOLE (X, Centrale, ENSAE, etc...)
De formation technique et scientifique, intéressés par :
- Calculs de mécanismes (cinématique, dynamique, résistance etc...).
- Dessin de conception, mise au point, essais.

Le poste est *évolutif pour* un candidat fortement motivé.

Ecrire avec *curriculum vitae photo et prétentions* au Chef du Person., 10, r. J.P.-Timbaud, 78301 POISSY.

---

secretaires

GLAENZER SPICER

Filiale d'un important GROUPE INTERNATIONAL de mécanique automobile situé à POISSY (78)

recherche

SECRETAIRE DE DIRECTION

TRILINGUE ALLEMAND - ANGLAIS

de formation supérieure
et connaissant la sténo française.

Le poste exige expérience et stabilité.

Rémunération intéressante.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions au Chef du Personnel, 10, rue J.P. Timbaud 78301 POISSY.

IMPORTANT LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE RÉGION SUD DE PARIS

recrute

pour son CENTRE DE RECHERCHES

SECRÉTAIRE CONFIRMÉE

pour assurer auprès du Responsable d'un Département l'ensemble du Secrétariat et de la Gestion Administrative du Service.

BACCALAURÉAT NÉCESSAIRE
AVEC EXPÉRIENCE DE QUELQUES ANNEES.
ANGLAIS SOUHAITÉ. –
SALAIRE MOTIVANT x 13.
+ AVANTAGES SOCIAUX.
LIBRE RAPIDEMENT.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé sous référence 30.466 à DEB'S 105, rue Jouffroy, 75017 PARIS, qui transmettra.

Importante Société de Services Champs-Elysées recherche

UNE SECRÉTAIRE DE DIRECTION

pour son Directeur Général
Ce poste requiert de l'intelligence dans les rapports, de la discrét., de la disponibil., du dynamisme. Connaiss. de l'anglais appréciée. Adr. lettre manusc. et réf. à : Monsieur DOR
EMPLOIS ET CARRIÈRES
30, rue Vernet, 75008 PARIS
Qui transmettra.

---

capitaux propositions commerciales

AGE cherche associé agence immobilière, titres I et II, ville côtière Var. Exclusivité GAM, 20, rue Provence SAINT-RAPHAËL (Var).

---

villegiature

CAP d'AGDE
VACANCES PAISIBLES
AU SOLEIL DE SEPTEMBRE-OCTOBRE
PROFITEZ DE LA MÉDITERRANÉE
Louez un appartement équipé, 1, 2 ou 3 semaines.
INFORMATIONS :
CENTRALE RÉGIONALE
RÉSERVATIONS VACANCES LANGUEDOC
B.P. 56 - 34200 LA GRANDE-MOTTE. Tél. : (67) 56-78-88.

---

annonces diverses

GARDERAI PERSONNES AGÉES même handicapées avec soins. Téléphone : 16 (65) 30-83-74.

GROUPE MULTINATIONAL
recherche pour PARIS

chef bureau achats

pour assurer la bonne marche de son bureau ACHATS QUINCAILLERIE/MATERIAUX *pour* les marchés français et africains.

Expérience du négoce international souhaitée et *professionnalisme dans ce domaine indispensable.*

Position Cadre
Avantages sociaux importants.

Adresser candidature, C.V., photo et prétentions à no 5700 CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01, *qui trans.*

ETUDES COMMERCIALES

110.000 F +
PARIS (17e)

Une société *française* de taille *moyenne* (CA 350 MF) du secteur sidérurgique recherche le chef de son Service Études commerciales (4 personnes) analyse des ventes de la société-mère et de ses filiales de négoce, statistiques, études de marché, budget publicitaire, missions marketing ponctuelles.
Ce poste conviendrait à un diplômé SUP. de CO. ou Maîtrise de Sciences Economiques ayant plusieurs années d'une pratique similaire.

Adressez votre dossier sous Nº 605 LM
GABRIEL MARCU
154, bd Malesherbes. 75017 Paris.

Emplois et Carrières

CARNET

Naissances

— M. Jean-François FAYARD et Mme, née Marie-Françoise GEOFFROY,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,

Jean-Romain,

à Paris, le 20 août 1981.

Décès

— M. Léopold Anghileri, son époux,
Elisabeth et Noëlle, ses filles,
Le contrôleur général des armées (C.R.) Tuffet, son père,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Léopold ANGHILERI,
née Anne Tuffet,
chargée de recherches au C.N.R.S.

Les obsèques ont été célébrées dans l'église de Pouzauges (Vendée), le 19 août 1981.
21, rue Abbé-Gridel,
54000 Nancy.

— Nous apprenons la mort de notre confrère,

Marc BURNOD,

survenue le 24 août, à Dunkerque, à l'âge de cinquante-neuf ans.

Ses obsèques auront lieu le jeudi 27 août, à 15 heures, en l'église Saint-Eloi, à Dunkerque.

[Né le 16 juillet 1922 à Lille (Nord), Marc Burnod, journaliste au quotidien « la Voix du Nord » — dont il devint chef des services économique et maritime à Dunkerque, — fut également un ardent défenseur du troisième port de France.

Depuis plus de vingt ans, « le Monde » bénéficiait de la précieuse collaboration de Marc Burnod comme correspondant à Dunkerque. Que sa famille trouve ici l'expression de nos sentiments attristés.]

— M. et Mme René Carpier,
Ses parents,
Ses sœurs, beau-frère, nièces,
Et toute la famille
ont la douleur de faire part du décès de

Geneviève CARPIER,

survenu subitement le 18 août 1981 dans sa trente-sixième année.

Le service religieux et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité le 21 août à Saint-Jean-de-Monts.

33, rue de la Tourelle,
92100 Boulogne.

— Mme Etienne Girbal, née Henriette Dormoy, son épouse,
M. et Mme J.-J. Keller, leurs enfants et leur petit-fils,
Le docteur et Mme J.-P. Girbal et leurs enfants,
Mme Edouard Brodeur, ses enfants et petits-enfants,
Mme Daniel Rottier, ses enfants et petits-enfants,
Les enfants de feu M. et Mme Daniel Laffont,
Mme Marc Pernot, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont l'immense tristesse de faire part du décès de

M. le docteur Etienne GIRBAL,
grand officier
de la Légion d'honneur,
grand-croix
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1914-1918 avec palmes,
ancien membre
du Conseil économique et social,
membre correspondant
de l'Académie de médecine,
ancien membre
du Conseil supérieur d'hygiène,
ancien président
des Fusiliers marins,
ancien adjoint
au maire de Marseille,

que Dieu a rappelé à Lui le 23 août 1981, à Vauvert (Gard).

Les obsèques auront lieu le mercredi 26 août 1981, à 14 heures, au temple de l'Eglise réformée, 15, rue Grignan, Marseille.

« Celui qui aime son frère demeure dans la lumière. » (XI, Jean, 10.)
88, boulevard Perier,
13008 Marseille.

— M. Daniel Godot, son époux,
Pauline, Alexis et Gabrielle, ses enfants,
M. et Mme Bernard Balland,
M. et Mme Philippe Hardy,
M. et Mme Jean Balland,
M. et Mme Robert Gauvain,
M. et Mme Philippe Gauvain,
M. et Mme Jean Gauvain,
M. et Mme Dominique Gauvain,
Le commandant et Mme Bouchacourt,
M. et Mme Michel Gauvain, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Mme Alexis Godot, sa belle-mère,
M. et Mme Michel Godot,
Le docteur Jean-Marie Godot,
Le docteur et Mme Bernard Godot, ses beaux-frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Daniel GODOT,
née Anne-Marie Gauvain,

survenu à l'âge de cinquante ans, le samedi 22 août, à Dracy-le-Fort (Saône-et-Loire).

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 25 août, à 10 h. 30, en l'église de Dracy-le-Fort.
7, rue Exelmans,
78000 Versailles.
71129 Dracy-le-Fort.

— La Baule, Paris, Quimper.
Mme Jacques Guillemot, son épouse,
Ses enfants : M. Pierre Guillemot, le vicomte Loïc de Cambourg, Mme Gachet, M. et Mme Jacques Guillemot, M. et Mme Patrick Guillemot, M. et Mme Tugdual de Kerros, M. et Mme Gildas Guillemot, M. et Mme Alain Guillemot, Mlle Marie-Madeleine Guillemot, M. Eric Guillemot, M. et Mme Franck Jouet, M. et Mme Daniel Guillemot,
Ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Ses sœurs : Mme François Grille, Mlles Madeleine et Marie Guillemot,
Ses belles-sœurs : Mme Antoine Guillemot, Mme Artus Guillemot, Mme Barnard Guillemot, Mme Patrice de Lussy, Mme Pierre Chancerelle,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques GUILLEMOT,

survenu le 22 août 1981 muni des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques auront lieu en l'église de Combrit (Finistère) le mardi 25 août 1981 à 15 h.

85, avenue des Ondines,
44500 La Baule.
83, rue d'Alésia,
75014 Paris.

— Mme Jean Guillot,
Le professeur et Mme Pierre Chaulet,
M. et Mme Jean-Louis Thouard,
Ses enfants,
Luc, Anne, Valérie, Eve, Denis et Julien,
Ses petits-enfants,
Mme Edouard Chambre,
M. Jacques Richard,
Le docteur et Mme Jean-Claude Février,
Ses tante, neveux et nièce,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUILLOT,
chevalier de la Légion d'honneur,
docteur en droit,
lieutenant-colonel de gendarmerie,
chargé de recherches
à l'Institut de science économique appliquée,

survenu à Paris, le 17 août 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, le 20 août 1981, à Chamouilley (Haute-Marne).

Une messe à son intention sera célébrée ultérieurement à Paris.

Le présent avis tient lieu de faire-part.
59, boulevard Soult,
75012 Paris.
8, rue du Hoggar,
Hydra, Alger.
55, rue Vaneau,
75007 Paris.

— Mme Maurice Fuks,
M. et Mme Charles Fuks,
M. et Mme Remy Sendar,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Maurice FUKS,

le 23 août 1981, à l'âge de soixante et onze ans.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Bagneux, le mercredi 26 août 1981, à 14 h. 15.
56, chaussée de l'Etang,
94160 Saint-Mandé.

— Ian Crémieu-Javal.
Le 5 août, après une brève maladie,

Ian Harry,

mari bien aimé de Joan et de ses nombreux amis, est décédé paisiblement.
Old Cottage,
Sidlesham, Sussex, P.O. 20 7RH
(Angleterre).

— Nous apprenons la mort à Paris de

M. Henri HÉRAUT,
peintre et critique d'art.

[Né à Marseille en 1894, Henri Héraut a mené de front une double carrière de peintre et de critique d'art. Il exposait dans les salons traditionnels et avait milité durant les années 30 pour un retour à la peinture figurative, au sein du groupe Forces nouvelles. Henri Héraut a collaboré à différentes publications et publiait régulièrement ses chroniques, depuis 1939, dans « l'Amateur d'art ».]

— Mme Georges Jacquemin, son épouse,
Mme Nicole Jacquemin et ses enfants,
M. et Mme Jean-Paul Jacquemin et leurs enfants,
Mme Roland Favre et ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Georges JACQUEMIN,
trésorier-payeur général honoraire,
caissier général honoraire
de la S.N.C.F.,

survenu le 18 août 1981, à Saint-Raphaël, dans sa quatre-vingt-septième année.

Suivant la volonté du défunt, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité, au Cimetière parisien de Bagneux, le 20 août.
4, avenue Saint-Dominique,
83700 Saint-Raphaël-Valescure.
6, rue de Longchamp,
03000 Vichy.
8, rue Raymond-Gréban,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

— Mme Charles Jarrijon,
M. et Mme Jacques Jarrijon, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Henri Jarrijon et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André JARRIJON,

survenu le 18 août 1981.

Les obsèques ont eu lieu à Fontaine-les-Ribouts, le 21 août, dans la plus stricte intimité.

— M. Bertrand Schneiter et Mme Bertrand Schneiter, née Laure Monod,
Jean-Rémy, Léonore, Marie-Lilas,
Mme Jacques Monod et ses enfants,
Mlle Françoise Monod,
Le pasteur et Mme Mylio Westphal et leurs enfants,
Le docteur et Mme Olivier Appia et leurs enfants,
Le docteur Henri Jarricot et son fils,
M. et Mme Lucien Jarricot et leurs enfants,
Le docteur François Jarricot,
Le docteur et Mme Claude Poisson-Quinton et leurs enfants,
Mme Michel Poisson-Quinton et ses enfants,
M. et Mme Philippe Poisson-Quinton et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère, grand-mère, belle-sœur, tante et cousine,

Mme Robert MONOD,
née Elisabeth Quinton,
médaille de la Résistance,

survenu accidentellement, le vendredi 21 août 1981, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques auront lieu le vendredi 28 août 1981, en l'église Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie (Seine-et-Marne), à 14 h. 15.
La Chambonnerie,
77390 Chaumes-en-Brie.

— Nous apprenons le décès de

M. Charles NAVEAU,
ancien sénateur,
ancien député socialiste du Nord,

survenu le lundi 24 août, à Sains-du-Nord.

[Né le 14 juillet 1903 à Ramousies (Nord), Charles Naveau, agriculteur, siégeait depuis 1948 au Sénat quand il avait été élu pour la première fois à l'Assemblée nationale, aux élections législatives de 1967. Battu l'année suivante, il avait retrouvé son siège de député de la vingt et unième circonscription du Nord en 1973. En mars 1978, devancé au premier tour par le candidat communiste, M. Marceau Gauthier, il s'était retiré avant le second tour. Maire de Sains-du-Nord depuis 1951, Charles Naveau représentait depuis 1937 le canton d'Avesnes-Sud au conseil général du Nord.]

— Nous apprenons la mort de

M. Gabriel OLLIVIER,
conseiller technique
du gouvernement princier de Monaco
et membre associé étranger
de l'Institut de France
(Académie des beaux-arts),

décédé à l'âge de soixante-treize ans, lundi 24 août, en Principauté de Monaco, à la suite d'une longue maladie.

[Né le 10 novembre 1908 à Grimaud (Var), auteur de nombreux ouvrages sur Monaco et la Provence, M. Ollivier fut commissaire général au tourisme et à l'information de la Principauté de 1937 à 1965. Il était depuis de nombreuses années conservateur en chef du Musée national de Monaco, ainsi que de plusieurs autres musées (collection Galléa à Monaco, fondation Ephrussi de Rothschild à Saint-Jean-Cap-Ferrat, fondation Reinach à Beaulieu). Il était également consul de Grèce à Monaco depuis quarante-trois ans.]

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Ariste POTTON,
née Suzanne Terrail,
chevalier du Mérite social,
médaille de la Reconnaissance française,
membre du comité Croix-Rouge de Lyon,

survenu le 16 août 1981, à l'âge de quatre-vingt-dix ans.
120, avenue de Saxe,
69003 Lyon.

— On nous prie d'annoncer que

Iaroslav SOSSOUNTZOV,
maître-assistant
à l'université Paris-VII,
dit Serpan,
artiste peintre,

disparu le 14 mai 1976 dans les Pyrénées ariégeoises, a été retrouvé au pied d'une paroi, le 16 août 1981.

De la part de Lucienne et Katia Sossountzov.
45, avenue d'Aligre,
78230 Le Pecq.

— M. et Mme Jacques Vieilleville ont la très grande douleur de faire part du décès accidentel de leur fils,

Alain,

le 22 août 1981, à Antibes.
Complexe scolaire et culturel de Sophia-Antipolis,
06565 Valbonne.
Mission laïque française,
8, rue du Général-Clergerie,
75116 Paris.

— Mme Esther Zeisel,
Ses enfants et petits-enfants,
nous prient d'annoncer le décès de

M. Jacques ZEISEL,
directeur industriel et commercial,
croix de guerre,
ancien combattant
au 248e régiment d'infanterie,

survenu le 15 août 1981.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Remerciements

— Lyon.
Mme Raymond Dugas,
Ses enfants, petits-enfants,
Ainsi que toute leur famille,
vous remercient bien sincèrement de vos témoignages de sympathie lors du décès de

M. Raymond DUGAS.

Communications diverses

— Le Club du Faubourg, créé en 1918 par Léo Poldès, reprendra ses séances le samedi 3 octobre à 15 heures, sous la direction de Mme Marie L. Poldès. Pour recevoir gracieusement le programme de la prochaine session, envoyez dès maintenant une enveloppe timbrée au « Faubourg », 155, boulevard Pereire, 75017 Paris.

— A l'occasion du centenaire de la naissance de Pierre Teilhard de Chardin à Sarcenat, commune d'Orcines, près de Clermont-Ferrand, la session internationale annuelle de l'Association des amis de Pierre Teilhard de Chardin aura lieu cette année à Orcines même, les 4, 5, 6 et 7 septembre au Pignolet.

Renseignements et inscriptions auprès de M. et Mme Luc Gambin, 21, rue du Général-Delzons, 63000 Clermont-Ferrand.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

DEMANDES D'EMPLOIS

CALCULATEUR ACTUARIAT
AGENT DE MAITRISE
39 ans, 10 ans d'expérience
assurances vie — groupe
cherche poste PARIS ou BANLIEUE OUEST.
Libre immédiatement.
Ecrire sous nº 6.159 *le Monde* Publicité,
5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION haut niveau, cultivée, bonne présentation, bonne éducation, grande faculté d'adaptation, excellente sténodactylo. Etudie toutes propositions PARIS. Ecr. nº 3.738 M, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune Fille 19 ans, dactylo, empl. bureau, recherche travail fixe. Téléphone : 781-16-18.

LICENCIÉ MATHS mention tr. bien, calcul différentiel et intégral et LICENCIÉ MATHS APPLIQUÉS ch. poste RENTRÉE 81 collège ou lycée ou assistant FAC Sciences, 12 h. hebdo max. FRANCE, sauf Savoie, Rhône, Isère. François Récamier, poste restante, 56, rue Cler, Paris-7e.

Cadre supérieur banque cl. V, 33 ans, formation supérieure et expérience professionnelle. Toutes opérations change et négoce international. Cherche poste banque désireuse développer secteur étranger. Ecr. s/nº 1.592 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Dame, excellente réf., exp. dans secrétariat, organisation, intendance, cherche poste de confiance, région Chantilly ou Paris, proximité gare du Nord. Ecr. s/nº T028593M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Jeune femme, 31 ans, niveau 4e année de médecine, maîtrise de physiologie animale et biochimie, thèse de 3e cycle de nutrition, 3 ans d'expérience de labo de recherches, cherche poste Paris, province. Ecr. s/nº T028613 M, R.-Presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

traduction offres

Société traductions recherche traduct. anglais, allemand, lang. mat. français. Spécialisés droit, génie civil, bâtiment, mécanique. Ecr. s/nº 8.928 le Monde Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

information divers

LES CARRIÈRES DE LA FONCTION PUBLIQUE
nº spécial de France-Carrières est en vente chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue

Pour connaître les emplois offerts à l'étranger (Australie, Afrique, Amériques, Asie) demandez la revue spéciale MIGRATIONS (LM) - 3, rue Montyon 75429 Paris, cedex 09.

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI
LE CENTRE D'INFORMATIONS DE L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages), les 3 types de C.V. Exemple :
- Bonnes réponses aux tests ;
- Graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes détaillées, etc.

Pour informat., écrire CIDEM, M, 5, sq. Mondovi, 78 Le Chesnay.

automobiles

ventes

plus de 16 C.V.

Particulier vend Pontiac Trans AM, toutes options, toit verre fumé année 1979. Téléphone (91) 43-04-94.

achats

ACHAT ou DÉPOT
POSSIBILITÉ D'ÉCHANGE
TTES MARQUES MÊME GAGÉE
40, rue de la Cour-des-Noues, PARIS-20e. Tél. : 366-15-22.

divers

- CAMPING-CARS SODISCAR
- VENTES - LOCATIONS
- TRÈS NOMBREUSES OCCASIONS

Route de Senlis, 77104 MEAUX-PENCHARD
Téléphone : 434-41-18

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

3e, MARAIS - Grand 2 pièces, 80 m², entièrement refait neuf. Caractère. Poutres apparentes. 4e étage sans ascenseur, calme et très ensoleillé. Px : 545.000 F. T. : 887-28-69.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Dans très bel imm. p. de t. restauré. GD STUDIO TT CFT, finition sur mesure. 261-27-46.

RUE MONSIEUR-LE-PRINCE
Très bel immeuble en cours restauration, STUDIOS, 2 P. et 3 P. GD CONFORT. Conception et aménagement sur mesure. Tél. : 261-27-46.

7e arrdt

NATION, petit imm., entièr. occupé loi de 48, 3 étages, 2 fonds de ccss. T. 705-24-10.

LA MOTTE-PICQUET. A rénover bel imm., studio 22 m², 6e ét., asc., 205.000 F. 337-88-14.

RUE CLER, bel imm., 6e ét., asc., studio 22 m² tout cft, 285.000 F. T. 337-88-14.

10e arrdt

RÉPUBLIQUE
CANAL SAINT-MARTIN
BELLE RÉHABILITATION
ANCIENS ENTREPOTS
ESPACES ET VOLUMES.
Reste surf. 80, 95 et 123 m². TERRASSES au dernier étage. S.P.E.I., Tél. 580-32-92.

11e arrdt

11e - OBERKAMPF
60, rue Folie-Méricourt
Je vends 2 studios, confort, 4e et 5e ét. 135.000 F l'un.
Téléphone : 557-70-08

12e arrdt

REUILLY-DIDEROT
4e ét., récent, asc., studio, entr., cuis., w.-c., s. bns. Balc. Penderie. 265.000 F. 346-82-72.

15e arrdt

CHAMP-DE-MARS - 5/6 P. récent. VUE AGRÉABLE. Gar. Matin : 567-47-47.

16e arrdt

AUTEUIL part. 3/4 pièces imp. privée, calme. Tél. 224-89-27 ou 609-64-85.

17e arrdt

AVENUE NIEL
BEAU 2 P. tt cft, refait neuf. Cuis. et salle de bns équipées. 395.000 F. - 325-75-42.

Yvelines

78 MAISONS-LAFFITTE
Dans parc (résidence Pascal)
Magnifique 3 pièces à vendre 480.000 F. Prox. gare et école. Option box fermé : 33.000 F.
Agence s'abstenir.
M. Clément YECHE
Téléphone : 962-10-50

BOIS D'ARCY
Urgent. Part. vend dans petite résidence calme, appt 80 m², 2 ch., séjour double, cuisine aménagée, loggia 8 m². Face école, proximité commerçants. Cave. Parking. Possib. location box.
Prix : 415.000 F.
Téléphone : 045-49-29

92 Hauts-de-Seine

PLACEMENT OR qui rapporte et se revalorise, net d'impôt 5 ans, 3 p. cuisine, s. de bains, w-c séparés. Réfection totale par archit. Charges réduites. 400.000 F. MALAKOFF, métro, bus. S/pl. 12, rue Fr.-Coppée (de 14 à 19 h.). Tél. 654-32-27.

94 Val-de-Marne

ARCUEIL, particulier vend
2 PIÈCES 37 m²
Immeuble 1973. Balcon, cuisine tout équipée, box en sous-sol, cave. Près métro, mairie, école, crèche, supermarché.
Tél. : 557-53-45, apr. 18 heures.

LE PERREUX
Dans bon immeuble récent, TRÈS BEAU STUDIO 34 m²
Grand confort, terrasse.
Simvim & Cie - 501-78-67.

CHARENTON 50 mètres du bois, dans rue calme, propr. vend grd 2 pièces, 65 m² + salle de bains, cuisine, w.-c., entrée, r.-d.-ch., sur rue, Hall d'entrée. Prix : 360.000 F. 357-98-02.

Province

THONON-LES-BAINS
(Haute-Savoie)
Magnifique appartement de 125 m², centre ville, vue sur le lac Léman, très grand séjour, 3 chambres, 2 bains, garage, immeuble récent. Prix : 780.000 F.
IMMOBILIÈRE DU LÉMAN
Téléphone (50) 26-14-86.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, PARIS-VIIIe
recherche pour clientèle étrangère et diplomates
APPTS, HOTELS PARTIC., VILLAS
PARIS ou Ouest Résidentiel 562-16-40

locations non meublées offres

Paris

PARIS-17e, 2 pièces 37 m². Loyer 1.350 F. + charges. Téléph. : (75) 71-31-70.

Région parisienne

(92) VILLE-D'AVRAY
Magnifique 5 P. 185 m², park., 2 bains, tél., terrasse 400 m². 9.500 F ch. compr. - 503-21-21.

Part. loue Gentilly 2 F3 tt cft. 50 m. métro. 1.650 F mensuel. T. (73) 92-03-18 H. REPAS.

locations non meublées demandes

Paris

Particulier cherche grand studio ou 2 pièces, cuisine, s. bains. Avec tél., 1.600 F/mois max. Préf. 9e, 10e, 2e arrdt. Agcs s'abstenir. Tél. : 770-39-95.

URGENT POUR SEPTEMBRE cherche petit appartement dans Paris 9e. Loyer maximum 1.000 F. charges comprises. Tél. au 473-98-40 après 20 h.

Urg. - Sept., pet. appt Paris 9e, 10e, 15e, 2e. Max. 1.100 F cc. 508-16-96 ap. 19 h.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavil. ttes banl. Loyer garanti 5.000 F max. - 283-57-02.

Province

Couple ch. pour retraite LOCATION VIDE
Petite maison 2 Pièces, cuisine, jardinet. Loyer modéré. Région Centre ou Sud.
Ecrire : Turquand.
22 av. Audra, Appt 409, 92700 COLOMBES.

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL rech. pour sa direction beaux appartements de standing, 4 pièces et plus. - 281-10-20.

EMBASSY-SERVICE
8, av. de Messine, 75008 Paris
rech. POUR PERSONNEL D'AMBASSADE PETITS APPTS DE FONCTION
Studios, 2 et 3 P. 562-78-99.

AMERICAN SERVICE
Ch. Studio au 6 P. même vide. Toutes garanties. - 555-02-21.

bureaux

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS — télex-secrétariat tous services
BUR. MEUBLÉS 8e, 9e, 15e
ASPAC PARIS-8e 293-60-50.
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

SIÈGES DE STÉS
av. secrétariat, tél., télex.
CRÉATIONS D'ENTREPRISES
ACTE S.A. 261-80-88 +

fonds de commerce

NICE CENTRE
Vends commerce fleurs, plantes d'ornement. Bon rapport. 240.000 F. Pandolfi, 31, rue Trachel - Nice (93) 87-34-09.

48 Vend cause retraite HOTEL RESTAURANT, BAR Licence IV, 23 chambres, face établis. thermal, terrasse sur Lot. A développer. (66) 47-61-18.

hôtels particuliers

ENGHIEN-LES-BAINS
Près lac, hôtel particulier, 12 p., gd conft, gar., dépend. 350 m² habit. S/sol 150 m², jardin 845 m² amén. arbres centen.
PRESTATIONS DE LUXE
Px : 2.500.000 F. Rens. : ACI, 5, rue St-Jacques, Marseille-6e. Tél. : (91) 53-25-00.

maisons de campagne

IRLANDE. Maison traditionnelle, bord de lac, 4 p., tt cft, pêche et chasse, 224-89-27, 609-64-85.

A SAISIR
ARDÈCHE
à Pradelles. Ferme sur 1.140 m² + 1.920 m², séparés par route. Le tout pour 160.000 F. Tél. 16 (90) 74-11-59 ou pend. w.-e. 16 (66) 46-12-70 H. R.

propriétés

LOIRET
Luxueuse ferme aménagée sur 25 ha possibilité augmenter superficie jusqu'à 40 ha — étang. Possibilité location chasse 160 ha attenant.
Ecrire : HAVAS MONTARGIS, nº 200459.

SOLOGNE
Vends jolie PROPRIÉTÉ 21 ha environ, bordée par belle rivière à truites sur 600 mètres, étang 3 hectares.
Maison 6 pièces, parfait état, possibilité augmenter superficie. Ecrire Havas Orléans, nº 200460.

HAUTE-SAVOIE
Part. vend chalet exceptionnel de grand architecte, séjour 40 m², 4 chbres, 2 s. de bns, meubles intégrés, sur terrain de 2.465 m² constructible, calme, vue imprenable. Téléph. (50) 47-00-03.

domaines

ACHÈTE
Grand DOMAINE
à vocation forestière et chasse préférence départements 45-18-89-58.
Ecr. Havas Paris nº 200462, 136, avenue Charles-de-Gaulle, 92522 NEUILLY-SUR-SEINE

terrains

SUD-LUBERON (84), 800 m. village, pptaire vend terrain 3.400 m², ttes viabilités, vue superbe. Tél. 16 (90) 72-81-20 ou 16 (3) 952-47-52.

EN PROVENCE à 8 km FAYENCE
LA CHESNAYE
TERR. à BATIR boisés
2.959 m² à 8.963 m² sup. moyenne 5.000 m². Prix de 140.000 F à 168.000 F, H.T.
Crédit possible.
Documentation grat. s/demande (38) 95-00-24/(94) 76-21-59.

Reprise de
l'agenda du Monde
le MERCREDI 2
(daté 3) SEPTEMBRE

مكذا من الاصل

Le Monde

régions

DANS LES CONSEILS RÉGIONAUX

M. Michel Pezet doit succéder à M. Gaston Defferre

Les dernières élections législatives et la constitution du nouveau gouvernement doivent entrainer des modifications dans la composition de plusieurs conseils régionaux qui se réuniront au mois de septembre et dont certains doivent changer de président, en tenant compte notamment du souhait de M. François Miterrand, qui a désiré que les minisres ne conservent pas la présidence des assemblées régionales.

● PROVENCE - ALPES-COTE D'AZUR.

Le groupe socialiste du conseil régional de Provence-Alpes-Côte-d'Azur a désigné pour succéder à M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, M. Michel Pezet, premier secrétaire de la fédération des Bouches-du-Rhône. Le groupe socialiste étant majoritaire au conseil régional, M. Pezet est assuré de son élection.

[Agé de trente-neuf ans, avocat au barreau de Marseille depuis 1965, M. Michel Pezet est adjoint de M. Gaston Defferre à la mairie de Marseille depuis 1977 et lui a succédé à la présidence de l'Etablissement public d'aménagement des rives de l'étang de Berre, en mai 1979. Membre du comité-directeur du P.S. depuis 1971, il appartient au bureau exécutif du parti depuis avril 1979 (élu sur la motion Deferre), nommé secrétaire national à l'urbanisme et à l'environnement en avril 1979. Il est en outre, depuis juin dernier, secrétaire national pour le cadre de vie. Il a succédé, en novembre 1979, à M. Charles-Emile Loo au poste de premier secrétaire de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône, l'une des plus importantes fédérations du parti par le nombre de ses militants. Il fait figure de dauphin possible de M. Defferre.]

● AQUITAINE.

S'il est acquis que M. André Labarrère, ministre chargé des relations avec le Parlement, abandonnera la présidence du conseil régional d'Aquitaine, où il a été élu en janvier 1979 et réélu en juillet dernier, le nom de son successeur n'est pas confirmé. On parle beaucoup de M. Roland Dumas, avocat au barreau de Paris, collaborateur et ami de M. François Mitterrand, élu en juin dernier député de la première circonscription de la Dordogne contre M. Yves Guéna, ancien ministre R.P.R.

● FRANCHE-COMTE.

Comme nous l'indique notre correspondant, le conseil général du Territoire de Belfort se réunira le 1er septembre pour désigner un remplaçant à M. Michel Plomb, conseiller régional démissionnaire. M. Plomb, qui est par ailleurs premier secrétaire de la fédération socialiste du Territoire et suppléant du sénateur Michel Dreyfus-Schmidt, s'efface pour permettre à M. Jean-Pierre Chevènement de retrouver son siège à l'assemblée régionale. Le ministre de la recherche et de la technologie, premier adjoint au maire de Belfort, sera élu en tant que représentant des collectivités locales.

Certains prêtent à M. Chevènement l'intention de se porter candidat à la succession de M. Edgar Faure désormais minoritaire au sein de l'assemblée régionale (socialistes et communistes détiennent 19 des 35 sièges). Mais on connait les consignes du président de la République à ce propos. Trois autres noms sont avancés pour la succession de M. Edgar Faure, ceux de M. Robert Schwint, sénateur et maire de Besançon, M. Guy Bèche, député du Doubs, et M. André Lang, maire de Montbéliard.

● POITOU-CHARENTES.

Le conseil régional de Poitou-Charentes est l'une des assemblées régionales qui, à la suite des élections législatives de juin dernier, ont basculé à gauche. Le président du conseil régional, M. Fernand Chaussebourg (C.D.S.) est donc devenu minoritaire et va perdre la présidence. Il est vraisemblable que si M. Pierre Marcilhacy, conseiller général de Jarnac depuis 1945, membre de la commission du bilan mise en place par M. Mauroy, avait été réélu en 1980 au siège de sénateur (N.I.) de la Charente (ce qui faisait de lui un membre de droit du conseil régional), ce poste lui serait revenu. Aujourd'hui, le nom le plus souvent avancé pour la présidence est celui de M. Philippe Marchand, député socialiste de Charente-Maritime.

CENTRES-VILLES

TOULOUSE : Compans-Caffarelli démarre dans le flou et les fleurs

De notre correspondante

Toulouse. — La plus grande opération d'urbanisme que Toulouse ait connue depuis vingt ans commencera avec des fleurs. Dès la fin de cet été les jardiniers de la ville transformeront l'immense chantier de démolition des anciennes casernes Compans - Caffarelli en espace vert de 10 hectares. Comme l'explique M. François Laffont, secrétaire général de la mairie : « Ce véritable poumon constituera le pendant du Grand-Rond et du Jardin des plantes, les deux grands espaces verts situés de l'autre côté du centre-ville. »

Autour du vaste jardin s'élèveront d'ambitieuses constructions. A l'est, la halle des sports d'une capacité de trois mille à quatre mille places dont l'édification est laissée à une société privée. Elle sera mise en chantier dans les mois prochains. A proximité, l'opéra, le conservatoire de musique, le centre culturel, un musée des arts et traditions occitanes constitueront, avec un centre social et une halte-garderie, un « complexe socio-culturel ».

A l'ouest du jardin, les bâtiments administratifs de la ville ou de l'Etat, l'hôtel de police et l'école supérieure de commerce, cerneront peu à peu la place d'armes et l'allée cavalière, témoins d'une époque révolue.

La municipalité a acquis les 17 hectares de terrains de ces casernes en 1974, puis a lancé un concours national d'urbanisme. Quarante-neuf dossiers ont été déposés, parmi lesquels celui de Ricardo Bofill. Mais c'est un projet « local » élaboré par trois architectes, MM. Jacques Tournier et Bernard Trinque, de Bordeaux, et André Grézy, de Pau, qui a été retenu. Au moment du choix, le 13 juillet, les représentants socialistes et communistes du conseil municipal ont refusé de voter, estimant qu'aucun débat, aucune concertation n'avaient été instaurés entre la municipalité et la population.

Controverse

En février 1980, le groupe communiste avait imaginé un autre programme : « Nous aurions voulu que cet ensemble s'intègre dans la ville, qu'il ne soit pas un ghetto de bureaux, mort à 8 heures du soir. Il aurait fallu des commerces, des logements sociaux, pour que le centre-ville n'appartienne pas tout à fait aux bourgeois. Une fois de plus, Pierre Baudis, le maire, réalise une opération de prestige deux ans avant les élections », déclare M. Alain Pécastaing, président du groupe communiste au conseil municipal.

M. Guy Hersant, adjoint au maire chargé de l'urbanisme, répond : « La consultation a existé de 1976 à 1978 au moment de l'élaboration des plans d'occupation des sols. La gauche aurait souhaité un mini-référendum, mais il est difficile de discuter des goûts et des couleurs. Dès le début, le maire a fait son choix : pas d'opération immobilière à l'emplacement des casernes. »

Par contre, assure-t-on à la mairie, le jardin et le nouveau complexe urbain seront l'élément moteur du développement des quartiers voisins quelque peu vétustes. Pour encourager ce mouvement, la ville rachète, dans la mesure du possible, les maisons à restaurer dans le quartier populaire d'Arnaud-Bernard. On prévoit la construction de quatre cents logements privés de l'autre côté du canal du Midi, au nord du complexe Compans-Caffarelli, ainsi que deux cents non loin de là sur un terrain appartenant encore à E.D.F.

Cette vaste opération d'urbanisme au cœur de la ville sera-t-elle conduite selon les plans qui viennent d'être retenus ? Certains en doutent. Ils font remarquer qu'elle doit s'étaler sur dix à quinze ans et que, entre-temps, les idées peuvent changer. D'autre part, elle va coûter fort cher. Le devis des infrastructures, notamment le parking souterrain de trois mille places et un croisement de lignes de transport en commun, se monte à 500 millions de francs. Si la crise se prolonge, qui paiera ? Enfin, l'opposition ne désarme pas. « Un maire de gauche aux prochaines élections, dit Alain Pécastaing, permettra de revoir ce projet dans le bon sens, avec l'avis des Toulousains, qui sont tous concernés. »

CATHERINE LAURENS.

Bretagne

AU LARGE DE BELLE-ILE

Arraisonnement « musclé » d'un chalutier espagnol

De notre correspondant

Lorient. — On ne compte plus à Lorient les chalutiers espagnols qui, surpris sans autorisation dans le golfe de Gascogne, à l'intérieur de la zone économique européenne, sont déroutés sur le grand port de la Bretagne du Sud. Le vendredi 21 août, le *Pattiuka*, allait être le trentième, et c'était la douzième fois vendredi que le chalutier était reconnu en infraction depuis le début de février. Il se trouvait à 40 milles au sud-ouest de Belle-Ile (Morbihan).

Pour mettre fin à cette situation jugée « intolérable », le ministre de la mer avait demandé au préfet de la deuxième région maritime de mettre en œuvre des moyens renforcés pour arraisonner ce navire « afin de traduire son capitaine devant la juridiction compétente » (le tribunal de grande instance de Lorient).

Les commandos de la marine nationale abordèrent le chalutier vers 21 h 30 à bord de deux Zodiaque. Selon la marine nationale l' « action a été brève, les pêcheurs espagnols n'ont pas résisté et il n'y a aucun blessé de part et d'autre ». Le patron du chalutier fait état de bombes lacrymogènes, et, montrant une bosse et une coupure au front, dit avoir reçu des coups de crosse sera jugé la semain prochaine par le tribunal de grande instance de Lorient pour pêche frauduleuse.

Au-delà de cette intervention « musclée » reste le problème des pêcheurs espagnols qui transgressent les règlements communautaires.

Au large des côtes espagnoles les zones de pêche constituent une bande d'une vingtaine de kilomètres seulement, alors que dans le golfe de Gascogne les champs marins accessibles constituent de vastes étendues dans lesquelles les marins ibériques ont toujours pêché.

Maintenant, il y a les conséquences possibles de l'attitude très rigide des autorités françaises. En effet, si par représailles les autorités espagnoles adoptaient la même attitude, les pêcheurs français qui remontent des Açores par exemple devraient faire un détour de plusieurs centaines de milles et risquent de se voir arraisonnés dans les mêmes conditions. Il y a une dizaine de jours à peine se déroulait à Lorient le Festival interceltique. Une délégation galicienne (les pêcheurs du *Pattiuka* sont eux aussi des Galiciens) participait aux réjouissances. Aujourd'hui, la fête est finie.

JEAN-YVES MANAC'H.

Ile-de-France

« PARIS ET SA RÉGION RESTENT LA FORTERESSE ÉCONOMIQUE DE LA FRANCE », déclare Michel Rocard.

Dans une interview accordée à l'hebdomadaire *l'Usine nouvelle*, M. Michel Rocard, ministre du Plan et de l'aménagement du territoire, précise sa position sur le rôle que doit jouer sur le plan économique la région Ile-de-France. Il déclare notamment ceci :

« *Il est exact que la région parisienne est meilleure créatrice d'emplois que les autres, au-delà de son quota national. Donc, toutes les autres ont vocation à dire : « Rattrapons, ayons des droits égaux. » Mais il est en même temps vrai que nous sommes dans un monde où la concurrence économique devient de plus en plus grave et de plus en plus sauvage.*

» *Il faut partir de ses forteresses, et la forteresse économique de la France, c'est la région de l'Ile-de-France.*

» *Je ne souhaite pas, pour ma part, que les politiques appliquées puissent en quoi que ce soit l'affaiblir. J'ai critiqué, et je continue, la politique de l'action par bouturage. On coupe un rameau sain, on le transplante, et ça rate une fois sur deux. Il ne faut pas s'interdire l'usage de cette technique de la bouture, mais le limiter. Et encourager de meilleures procédures autonomes de création d'emplois par chacune des régions décentralisées.* »

M. Rocard indique, en outre, qu'il ne souhaite pas supprimer la procédure de l'agrément administratif imposée aux entreprises qui souhaitent s'installer en Ile-de-France. Très peu de dossiers sont refusés, explique-t-il, et « *l'agrément reste une procédure qui permet d'entrer en dialogue avec les grands groupes pour leur poser sérieusement la question de la décentralisation* ».

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Après l'éclatement d'un collecteur d'eaux usées

LA PLAGE DE JUAN-LES-PINS INTERDITE A LA BAIGNADE

De notre correspondant

Nice. — La plage de Juan-les-Pins, à Antibes (Alpes-Maritimes), est interdite à la baignade depuis le dimanche 23 août, à 18 heures, à la suite d'une pollution par les eaux usées de la commune, qui se sont déversées directement dans la mer.

L'éclatement d'un collecteur principal, samedi 22 août dans l'après-midi, avait déjà provoqué une fuite, dans le secteur du palais des congrès, et l'affaissement de la chaussée du chemin des Sables. Commencée dans la nuit, la réparation n'avait pu être terminée par les services techniques de la ville et de nouvelles pressions très fortes s'exerçaient sur les canalisations : on décida alors, dimanche vers 16 heures, d'ouvrir les vannes situées sous le ponton Courbet, près de l'embarcadère des excursions aux îles de Lérins.

Les eaux non traitées se sont alors répandues dans la baie où des centaines de personnes se baignaient : malgré l'odeur nauséabonde et les avertissements de certains plagistes (d'autres, au contraire, n'intervenaient pas auprès de leurs clients), de nombreux baigneurs ont attendu qu'un drapeau rouge soit hissé sur la plage, vers 18 heures, ou même qu'elle soit complètement évacuée, peu avant 19 heures.

Cet accident souligne les limites du réseau de récupération des eaux usées soumis, en période de vacances, à une surcharge considérable. Mais nombreux sont les témoins qui ont sévèrement condamné, dimanche, l'insuffisance des mesures d'intervention et l'impréparation des services techniques devant une telle situation.

« *Il faut comprendre qu'un dimanche d'août toutes les mesures nécessaires ne peuvent être prises dans la seconde qui suit* », a déclaré M. Pierre Merli, maire (radical) d'Antibes, lors d'une conférence de presse réunie lundi 24 août. « *Les déversements ont été inévitables pour permettre les réparations.* » Le réseau d'assainissement date de 1945 et les eaux sont habituellement rejetées à quelques centaines de mètres de la côte. Un programme de modernisation est prévu, selon le maire, et un émissaire plus long devrait être construit.

Tandis que la fuite était colmatée, les services municipaux attendaient, ce mardi 25 août, les résultats des prélèvements et des analyses biologiques de l'eau de mer avant d'autoriser à nouveau la baignade.

MICHEL VIVÈS.

TOURISME

● *Changements à France-information-loisirs.* Une mission de réflexion sur le fonctionnement de l'association France-information-loisirs (FIL) a été confiée par le ministre du temps libre et le secrétaire d'Etat au tourisme à M. Jean-Pierre Harris.

Celui-ci est un ami personnel du président de la République. Vice-président du conseil général de la Nièvre, adjoint au maire de Nevers, M. Harris occupe le poste de président de l'association Nièvre-tourisme. La mission dont il est chargé laisse présager la fin du mandat de M. Pierre Bailly, président du FIL, nommé à ce poste par le précédent gouvernement.

D'autre part, un conflit opposant M. Bailly et le directeur de FIL, M. Patrice du Puy de Clinchamps, pourrait déboucher sur le départ de ce dernier.

France-information-loisirs est un centre national d'information sur le tourisme et les loisirs en France, qui renseigne gratuitement quiconque prépare un séjour sur le territoire français. Ce service avait été créé en 1978 par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs. C'est une association régie par la loi de 1901.

AIX-EN-PROVENCE : Sextius-Mirabeau sera un quartier-pont

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — Trois journées « portes ouvertes » à l'hôtel de ville viennent de permettre aux Aixois de se familiariser avec les différents aspects du projet Sextius-Mirabeau. Trois journées présentées par la municipalité (ancienne majorité présidentielle) comme « *une opération exemplaire d'information et de concertation sur le futur aménagement* » de ce quartier situé entre la fontaine de la Rotonde, au bas du cours Mirabeau, et les quartiers nouveaux à l'ouest de la ville. « *Aix-en-Provence*, dit le maire, Me Alain Joissains, *était en train, au cours de ces dernières années, de perdre son unité, notamment de s'étendre vers l'ouest en laissant près de son centre ancien un vaste espace vide, en partie désaffecté, souvent disparate. De là la nécessité de relier la ville ancienne aux nouveaux quartiers et de contribuer ainsi à l'harmonie future de la cité. Ainsi est né le projet Sextius Marabeau.* »

En fait, les intentions d'aménagement de cette partie du territoire communal vers d'anciennes installations industrielles ne datent pas d'hier. Déjà en 1907... Depuis, de nombreux projets ont été étudiés. C'est la municipalité précédente (Me Félix Ciccolini, P.S., maire) qui, en 1973, avait décidé de créer une zone d'aménagement différé, pour amorcer la politique foncière de la ville. Par la suite, un dossier d'aménagement fut mis au point : il prévoyait notamment une vaste dalle de béton corrigeant la déclivité du terrain derrière le casino municipal. Ce projet a été rejeté par la municipalité actuelle à la fin de 1979. Les études ont été reprises dès mars 1980.

Quand on évoque Aix, en fermant les yeux, on voit tout de suite une ville ancienne, élégante, ombragée, un peu assoupie et dont Jean Cocteau disait qu'on y entendait « *les fontaines bleues chanter la gloire de Cézanne* ». En fait, cette image de rêve ne recouvre qu'un quart de la ville. A la jonction des quartiers anciens et des zones nouvelles s'étend un espace mort qui coupe littéralement la cité en deux. C'est cet espace que l'on veut aménager pour élargir le périmètre du centre ancien, accueillir des fonctions nouvelles « nobles », limiter la pression foncière dans le centre et apporter ainsi une réponse aux problèmes de circulation automobile et de stationnement qui, ici comme ailleurs, empoisonnent la vie urbaine.

La surface totale du secteur considéré est de 19 hectares, et la ville est actuellement propriétaire de la quasi-totalité des terrains. Pour assurer la liaison entre la ville ancienne et les quartiers nouveaux, on envisage la création d'un parc urbain de 1,6 hectare au point de convergence des grands axes de la ville (cours Sextius et cours Mirabeau). Autour de ce parc, on prévoit d'aménager de grands équipements publics (casino, palais des congrès et des festivals, deux hôtels). Le desserrement du centre ancien sera assuré par la réalisation d'un important programme de logements (120 000 mètres carrés) dont 20 % de logements sociaux, ce qui laisse une part non négligeable à la promotion privée. Ajoutons 9 000 m2 pour l'activité commerciale, 46 000 m2 de bureaux administratifs publics et privés, plus de deux mille places de parking, enfin, une école primaire dans le seul bâtiment conservé de l'ancienne usine des allumettes, témoins de l'architecture métallique industrielle du début du siècle.

Sept îlots

Le futur quartier se décompose en sept îlots à vocations principales différentes et qui pourront être bâtis progressivement autour d'une « place haute », sur l'emplacement d'une partie de l'ancienne gare de marchandises. Les immeubles se limiteront à cinq niveaux (un rez-de-chaussée et quatre étages), tandis que l'architecture tiendra compte du caractère des quartiers voisins. La mise en place de cette « structure d'îlots » s'appuie sur les arbres existants, notamment aux Allumettes.

Le bilan prévisionnel de l'opération s'élève à 359 millions de francs et prévoit une subvention d'Etat de 47 millions de francs.

Grandiose et prestigieux, le projet, dont la réalisation devrait s'échelonner sur une dizaine d'années, est séduisant, mais le bilan financier s'appuie sur des estimations parfois imprécises. Les photos et maquettes de l'exposition « portes ouvertes » forcent l'admiration, mais une partie de la population se montre plus critique, notamment le collectif du groupe de travail Sextius-Mirabeau de l'Association aixoise d'urbanisme. Elle regrette que cette « opération exemplaire de concertation » présente un projet élaboré sans consultation suffisante.

Cette association insistait, il y a un an, sur la nécessité d'ouvrir un large débat public sur ce dossier, et elle prenait l'initiative d'amorcer, par ses propres moyens, la concertation auprès des associations et groupements représentatifs. Les conclusions de ce travail ont été remises au conseil municipal. Aucune réponse n'indique qu'on en ait tenu compte. Au nom du collectif, son animateur, M. Marcel Guindon, dit : « *Jusqu'ici, la concertation n'a pas eu lieu ; le maire assure pourtant avoir un besoin impératif de connaître l'avis des Aixois. Est-il pensable d'envisager cette concertation avant l'échéance fixée à la fin de l'année par la municipalité ? En outre, on annonce des études de détail pour le deuxième semestre 1981 : est-ce à dire que le projet en discussion serait déjà définitif ? Pour nous, l'opération ainsi présentée reste vague et permet tout aux promoteurs.* »

PAUL CHOVELON.

ENVIRONNEMENT

● *Arrestations pour pollution aux Pays-Bas.* — Trois anciens dirigeants de la société Uniser, importante entreprise néerlandaise de destruction de produits chimiques, ont été récemment arrêté à Breda, dans le sud-est des Pays-Bas, pour avoir commis de graves infractions en matière d'environnement. Au lieu de les détruire, ces responsables avaient fait déverser dans des eaux peu profondes 73 000 t. de déchets chimiques. Les trois accusés sont passibles d'une peine de quinze ans de prison ferme. D'autres arrestations sont attendues prochainement, annonce la police néerlandaise.

TRANSPORTS

DÉCISION PROCHAINE SUR LES DROITS DE TRAFIC DE LA COMPAGNIE MINERVE

Une délégation du personnel de la compagnie charter Minerve a été reçue, le samedi 22 août, au ministère des transports par M. Denis Coton, directeur du cabinet de M. Charles Fiterman, à qui elle a fait part des difficultés que risquait de connaître la société, faute de droits de trafic long-courrier suffisants pour maintenir son activité l'hiver prochain (*le Monde* du 22 août).

L'entrevue a eu des « *résultats très positifs* », selon les représentants de Minerve, qui affirment avoir trouvé un interlocuteur prêt à examiner au plus tôt les demandes du transporteur. A cet effet, M. René-Fernand Meyer, P.-D.G. de Minerve, doit être reçu dès cette semaine au ministère où, compte tenu de l'urgence de la requête, une décision provisoire pourrait être prise en attendant que le conseil supérieur de l'aviation marchande (C.S.A.M.) se prononce de manière définitive.

Sur la question générale de l'avenir du transport à la demande en France, M. Coton a précisé à ses interlocuteurs que la politique du gouvernement n'était pas encore arrêtée. Mais il a rappelé que, dans l'attente de la définition d'une nouvelle politique du transport aérien, sa préoccupation prioritaire allait à la sauvegarde de l'emploi.

● *Traversée de la Manche en ballon solaire.* — Poussé par un vent de nord-ouest, le ballon *Solar World Forum* a franchi, samedi 22 août, en une heure, les soixante-dix kilomètres séparant Durham, près de Douvres (Grande-Bretagne), de Licques (Pas-de-Calais), devenant le premier ballon solaire à avoir traversé la Manche. L'enveloppe du *Solar World Forum* se compose de deux parois dont l'une fait office de capteur solaire suffisant pour entretenir la température des quatre mille mètres cubes d'air chaud du ballon.

Le Monde

économie

SOCIAL

Le pouvoir face aux entreprises de travail temporaire : « Vivez, mais ne croissez ni ne multipliez »

Haro sur l'intérim et les entreprises de travail temporaire (E.T.T.) ? La récente décision du Parlement de soumettre la profession à un prélèvement exceptionnel de 5 % des bénéfices nets réalisés en 1980 pourrait laisser supposer que des mesures beaucoup plus drastiques sont en préparation, par le biais du rapport sur les « droits nouveaux » des salariés, que M. Jean Auroux, ministre du travail, doit remettre, le 15 septembre, au président de la République et au premier ministre.

La gauche, lorsqu'elle était dans l'opposition, a toujours vilipendé le commerce des intermédiaires privés du marché du travail ; il suffit de rappeler la propostion de loi socialiste d'octobre 1979, qui visait à « interdire l'activité » des E.T.T., et la violente campagne du P.C.F., à l'époque de l'élection présidentielle, contre ceux qu'il a alors traités de « négriers ».

Au lendemain de la victoire de M. Mitterrand, un grand vent d'inquiétude a soufflé sur la profession du travail temporaire, bien que le candidat socialiste n'eût pas repris, dans son programme, la proposition de 1979. Tout en dénonçant la précarité de certaines formes d'emploi et en se prononçant pour la création d'un vaste service public du travail, le futur président de la République n'avait pas contrairement à M. Marchais, vraiment déclaré la guerre aux maisons d'intérim.

Aujourd'hui, les dirigeants des E.T.T. ne nagent certes pas dans l'euphorie : M. Auroux, qui doit aussi consulter, début septembre, les syndicats patronaux de la profession — des contacts ont déjà eu lieu entre ceux-ci et le cabinet ministériel, — est bien décidé, comme il l'a récemment déclaré, à « *lutter contre tous les abus* » du système.

Le dispositif, qui doit être mis en place, tendra essentiellement à dissuader les entreprises d'avoir recours à des travailleurs temporaires autrement que pour les cas de force majeure spécifiés par la loi de 1972 (largement transgressée depuis le début de la crise économique), comme le remplacement momentané d'un salarié permanent, un brusque surcroît de production ou la création réelle d'activités nouvelles. Dans le projet de M. Auroux, il est question de renforcer les contrôles d'utilisation, de restreindre la durée des missions, d'augmenter les coûts du recours à l'intérim et, bien sûr, de doter les travailleurs temporaires d'un véritable statut social.

Mais, au moins, les patrons d'E.T.T. ne craignent-ils plus pour leur existence professionnelle. Le gouvernement de M. Mauroy a abandonné l'idée de rayer d'un trait de plume BIS, numéro un de l'intérim en Europe, ECCO, Manpower-France et les autres. Il ne pouvait pas, non plus, les nationaliser : c'eût été, à l'inverse, leur reconnaître officiellement une mission d'utilité publique. Et même la mesure prise par le Parlement, naturellement jugée « *arbitraire et discriminatoire* » par la profession, paraît avant tout symbolique : elle ne rapportera guère à l'État qu'une somme d'environ 16 millions de francs, sur un chiffre d'affaires global estimé à 16 milliards de francs en 1980 (1).

Deux millions de contrats

La position de la gauche au pouvoir est donc beaucoup moins tranchée. « *Plus réaliste* », estiment les trois syndicats patronaux, le PROMATT, l'UNETT et le SPEMETT. M. André Malignac (UNETT) souligne : « *La nécessité économique du travail temporaire est maintenant reconnue par tout le monde : c'est un fait nouveau.* » M. Jean-Paul Bachy, délégué national du P.S. au travail et à l'emploi, admet aujourd'hui : « *Il existe un nombre non négligeable de personnes qui souhaitent travailler sous cette forme, et remplacer de la main-d'œuvre temporairement défaillante correspond à un impératif technique qu'il est difficile de nier. Dans les pays où l'intérim est illégal, on l'a vu resurgir sous des aspects encore plus nuisibles aux intérêts des travailleurs, comme le travail noir en Italie. Ce qui est choquant, chez nous, c'est la pratique systématique du recours à l'intérim, qui devient alors un moyen de manipulation, de division et de pression sur les salariés.* »

Selon des données de l'UNEDIC (qui regroupe les caisses d'assurance-chômage), on évalue à deux cent seize mille personnes le nombre moyen de travailleurs temporaires occupés chaque jour en France. La profession fait valoir que cela ne représente que 1,2 % de la population active — alors que le taux d'absentéisme avoisine les 10 %, — mais ce chiffre n'était que de quatre-vingt mille en 1974. L'an dernier, un million deux cent mille salariés sont passés par les E.T.T., à raison d'une mission moyenne de six semaines. Les entreprises, qui ont besoin de main-d'œuvre, mais qui ne veulent pas embaucher durablement par crainte de l'avenir ou souci du profit immédiat, utilisent de plus en plus les services de l'intérim : de 1975 à 1980, le nombre annuel de contrats de travail temporaire est passé d'un à plus de deux millions.

Les syndicats patronaux s'indignent vertueusement quand la presse, les organisations ouvrières ou certains partis politiques accusent les E.T.T. de profiter de la crise économique. Les contrats à durée déterminée, font-ils d'abord remarquer, sont plus « frustrants », pour le travailleur, que les missions d'intérim, en faisant davantage miroiter une embauche définitive (2).

Ensuite, les dirigeants d'E.T.T. assurent que, sans l'intérim, le chômage serait encore plus important puisque le travail temporaire occupe journellement plus de deux cent mille personnes. Et, selon un sondage réalisé en 1979, 36 % des intérimaires sont engagés dans une entreprise où ils ont effectué une mission. Quant à la prolifération des E.T.T. (3), les syndicats patronaux l'expliquent seulement par « *la mise en place d'une meilleure couverture géographique* » : BIS, ECCO et Manpower-France gèrent aujourd'hui 16 % des agences à eux seuls. Cette profession a, en effet, la particularité de compter quelques « gros » (qui essaiment), beaucoup de « petits » qui végètent, parfois à la limite de la légalité) et peu de « moyens », si l'on ose dire.

Enfin, les E.T.T. sont, selon leurs dirigeants, « *très sensibles à toute évolution — en baisse ou en hausse — de l'économie* ». Ainsi, après une assez bonne année 1980, le volume d'activité du marché de l'intérim a diminué de 15 % au cours du premier semestre 1981.

L'existence du travail temporaire a toujours soulevé des problèmes à la fois « *techniques et idéologiques* », comme le souligne M. Michaël Grunélius, gérant de Manpower-France, un des animateurs du PROMATT. Cette « *sensibilité* » est illustrée, par exemple, par les contradictions de la C.G.T. dans ce domaine.

Par la voix de Mme Jeanine Marest, secrétaire confédérale, la centrale de la rue La Fayette vient de réclamer la « *suppression* » des agences d'intérim (*le Monde* du 20 août). Or, dans le même temps, la C.G.T. a écrit aux syndicats patronaux pour reprendre les négociations, interrompues depuis juillet 1980, relatives à l'établissement d'une convention collective. Et la centrale de M. Séguy est le seul syndicat à avoir conclu un accord d'entreprise (renouvelé depuis 1969) avec une E.T.T., en l'occurrence Manpower-France...

En tout cas, le travail temporaire paraît avoir beaucoup moins mauvaise réputation dans l'opinion publique que dans les syndicats et dans la presse, si l'on en croit les résultats, assez étonnants, de l'enquête, réalisée en février 1981 auprès d'un échantillon représentatif de mille cinq personnes, par l'IFOP pour le compte du PROMATT. Ainsi, 66 % des Français estiment à la fois que, sans le travail temporaire, il y aurait « *plus ou autant* » de chômeurs, et que l'intérim est une « *bonne chose* » pour les entreprises. Mais surtout, 75 % des personnes interrogées conseilleraient « *certainement ou probablement* » à un chômeur de travailler dans une E.T.T. Elles sont 69 % à avoir le même avis concernant un jeune à la recherche d'un premier emploi. Et 61 % des électeurs communistes sont également d'accord, alors qu'à l'époque de l'enquête, la campagne du P.C.F. contre l'intérim était déjà entrée dans une phase active...

Une image de marque améliorée

L'image de marque des E.T.T. s'est donc sensiblement améliorée dans l'opinion, la profession ayant elle-même fait la police dans ses rangs, notamment en créant deux sociétés de caution mutuelles (rivales), la SOCAMETT et l'ASCOBATT, émanations respectives des syndicats (concurrents) PROMATT et UNETT, qui pallient les défaillances financières des maisons d'intérim (4).

Toutes ces considérations ont sans doute retenu le gouvernement de M. Mauroy d'abattre le couperet sur la profession. D'autres arguments économiques ont sans doute aussi joué : les E.T.T. ont versé en 1980 8 milliards de francs en salaires, 4 milliards de francs en cotisations sociales et 3,36 milliards de francs en contributions fiscales (0,79 milliard de francs en impôts directs et 2,57 milliards de francs au titre de la T.V.A.). Sans compter que plus de douze mille salariés forment le personnel permanent des agences d'intérim.

Leur tête sauvée, les dirigeants des E.T.T. veulent aujourd'hui, par l'intermédiaire des syndicats patronaux, s'engouffrer dans la voie de la concertation. Avant, sans doute, d'y être contraints ou de se voir imposer des mesures unilatérales. Le PROMATT et, surtout, l'UNETT ont formulé des propositions sur les droits syndicaux des intérimaires, pierre d'achoppement des négociations, en juillet 1980, sur la convention collective. La discussion pourrait donc reprendre à la rentrée de septembre.

Pour sa part, M. Jean-Paul Bachy a, au nom du P.S., suggéré cinq grands axes : limitation draconienne des cas de recours au travail temporaire et de la durée des missions ; mêmes droits et mêmes devoirs, pour tous les salariés, sur un même lieu de travail ; substitution du contrat de travail à durée indéterminée au contrat de mission, avec une rémunération minimale garantie permanente ; création d'un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC), placé sous la tutelle de l'A.N.P.E., qui prendrait en charge le prêt de main-d'œuvre temporaire ; contrôle institué ou renforcé du comité d'entreprise et de l'inspection du travail sur l'utilisation de l'intérim.

Toutes ces idées ne seront pas reprises par M. Auroux, à commencer par la création d'un EPIC, qui suppose implicitement la disparition des E.T.T. Le ministre du travail a bien spécifié, dans plusieurs déclarations, que les E.T.T. qui « *respecteront la règle du jeu auront droit à l'existence* ». L'essentiel n'est-il pas la répression des abus et l'élimination des « *canards boiteux* » ?

MICHEL CASTAING.

(1) Le bénéfice global de la profession est, en effet, évalué à 4 % du chiffre d'affaires avant impôt et à 2 % après impôt.

(2) Fin mars 1981 (derniers chiffres connus), 426 760 personnes étaient inscrites à l'A.N.P.E. pour fin de contrat à durée déterminée et 87 788 pour fin de mission d'intérim.

(3) Selon la dernière statistique du ministère du travail, établie au 31 décembre 1979, il existait en France 1 614 E.T.T., gérant 3 793 agences. Le nombre d'E.T.T. n'était que de 600 dans les années 1960. Ce dernier chiffre représente aujourd'hui le nombre total des implantations de l'A.N.P.E.

(4) Des « bavures », trop nombreuses, continuent de se produire : trois dirigeants d'E.T.T. de Sarreguemines (Moselle) viennent d'être inculpés de banqueroute. Si la loi sur les garanties financières des E.T.T. avait été respectée, ces trois sociétés, qui accusaient de lourdes pertes depuis plusieurs années, auraient dû être amenées à disparaître depuis longtemps.

AGRICULTURE

Les dirigeants des coopératives viticoles du Midi se déclarent satisfaits de l'action gouvernementale

Une centaine de représentants des coopératives et des groupements de producteurs du Midi viticole se sont réunis lundi 24 août dans l'après-midi, à Maurin, près de Montpellier, à l'invitation du comité économique des vins du Languedoc-Roussillon (CEVILAR). Ils se sont déclarés satisfaits de l'action du gouvernement. Toutefois, les comités d'action viticoles tiendront quant à eux leur propre réunion le mercredi 26 août.

Il s'agissait pour les dirigeants professionnels, membres de la cellule de gestion viticole, d'informer les délégués sur l'action gouvernementale mais enregistrer aussi comment cette action était ressentie.

Président de cette cellule et du CEVILAR, M. Marcellin Courret a déclaré : « *Depuis cinquante-deux jours, on assiste à un changement notable de la politique gouvernementale en matière d'importation. Le problème est dominé, et rien ne dit qu'il ne le sera pas pour longtemps.* »

La création de la cellule de gestion elle-même, la maîtrise des importations, avec l'engagement du premier ministre d'assurer « *leur transparence* », la taxation des vins de coupage, l'aide aux viticulteurs engagés dans une politique de qualité, l'annonce d'une refonte du règlement communautaire et celle, enfin, de la création en 1982 d'un office des vins sont autant de mesures qui ont reçu l'approbation des responsables des coopératives.

L'aide à la qualité a été toutefois présentée par M. Courret « *comme une séquelle d'une ancienne politique* ». « *Ce sera la dernière aumône à nos yeux* », en attendant la mise en place de l'office des vins, qui devrait fonctionner pour la récolte de 1982.

CONSOMMATION

Selon une enquête de « Cinquante Millions de Consommateurs »

ENCORE L'AMIANTE...

Dans sa livraison du mois de septembre, « Cinquante millions de consommateurs » épingle cette fois les rieslings. Vingt-six bouteilles ont été analysées et, dans les vingt-six cas, on a constaté la présence d'amiante. Dans huit rieslings, affirme la revue de l'Institut national de la consommation, la teneur importante en amiante, en particules ou en agglomérats, permet d'affirmer que des filtres à amiante ont été utilisés. La filtration a pour but de « stabiliser » le vin. Dans les autres cas, il est peu probable, écrit la revue, que la quantité d'amiante trouvée vienne uniquement de la pollution ambiante.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —	Rep. + ou	Dép. —
$ E.-U....	5,9500	5,9650	— 180	— 50	— 150	— 100	— 440	— 310
$ can....	4,9280	4,9350	— 250	— 200	— 397	— 315	— 880	— 710
Yen (100).	2,6000	2,6125	+ 205	+ 250	+ 390	+ 450	+1060	+1395
D M	2,3920	2,3985	+ 95	+ 110	+ 195	+ 220	+ 540	+ 620
Florin ...	2,1530	2,1585	+ 65	+ 80	+ 115	+ 145	+ 395	+ 460
F.B. (100).	14,7375	14,7650	— 760	— 675	—1480	—1065	—2410	—1750
F.S.	2,7480	2,7550	+ 210	+ 235	+ 390	+ 430	+1050	+1150
L (1 000)..	4,7897	4,7977	— 765	— 659	—1650	—1300	—3210	—2910
£	10,9650	10,9820	+ 370	+ 490	+ 640	+ 840	+1810	+2100

TAUX DES EURO-MONNAIES

D M	11 5/8	11 7/8	12 3/16	12 5/16	12 5/16	12 7/16	12 7/16	12 9/16
$ E.-U....	18	18 1/8	18 5/8	18 3/4	18 5/8	18 3/4	18 13/16	18 15/16
Florin ...	13 3/8	13 5/8	13 7/16	13 5/8	13 7/16	13 5/8	13 1/2	13 3/8
F.B. (100).	20	25	21 1/2	23	21	22	20	21
F.S.	1/2	1	8 1/2	8 5/8	8 11/16	8 13/16	9 3/8	9 1/2
L (1 000)..	30	35	34	36	34	36	30	32
£	12 3/8	12 5/8	13 3/8	13 1/2	13 13/16	13 15/16	14 1/4	14 3/8
F. français	20	25	30	31	27 1/2	28 1/2	23 1/4	24 1/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

LE DROIT DE GRÈVE DANS LES HOPITAUX

« Nous sommes résolus à porter le différend survenu avec M. Ralite devant le Conseil d'État », annonce F.O.

« *A défaut d'obtenir satisfaction nous sommes résolus à porter le différend survenu avec M. Ralite, ministre de la santé, devant le Conseil d'Etat* », annonce la fédération F.O. des personnels des services publics et des services de santé, à propos de la circulaire du 4 août de M. Ralite sur le droit de grève et le paiement des grévistes « *dès lors que la ou les organisations syndicales ayant engagé la grève ont pris leurs dispositions pour assurer les soins et la sécurité aux pensionnaires et hospitalisés* », comme l'indique le texte ministériel (*le Monde* des 9 et 10 août 1981).

F.O. rappelle tout d'abord sa position : « *Lorsque nous déclenchons un mouvement comportant un arrêt de travail, nous avons décidé d'aviser les administrations concernées que nous n'avons pas l'intention de nous substituer à elles pour organiser la distribution des soins et assurer la sécurité aux pensionnaires et hospitalisés.* »

» *En effet, nous estimons que ce sont là des responsabilités qui ne sauraient, en aucun cas, incomber aux militants syndicaux qui déclenchent un mot d'ordre de grève.*

» *(...) Par ailleurs, nous affirmons qu'il est tout à fait exclu que les adhérents de Force ouvrière soient tenus d'obtempérer aux instructions qui pourraient venir d'une autre organisation syndicale, quelle qu'elle soit, organisatrice d'un arrêt de travail, sous prétexte d'assurer les soins et la sécurité aux pensionnaires et hospitalisés.* » Puis après avoir contesté les dispositions de la loi du 22 juillet 1977 sur le « *service fait* », F.O. précise sa position sur le service minimum : « *si Force ouvrière refuse d'organiser la continuité des soins et le maintien de la sécurité aux pensionnaires et hospitalisés, elle n'a jamais donné d'ordre de grève comportant un refus d'assurer le service minimum, sur injonction de l'administration* ».

Contestant en conséquence la circulaire Ralite, F.O. a demandé au premier ministre « *d'enjoindre au ministre de la santé de modifier* » ce texte, souhaitant que cette affaire soit réglée « *à l'amiable* », F.O. ajoute cependant que dans le cas contraire, elle porterait le différend devant le Conseil d'Etat.

Au ministère de la santé, on ne fait aucun commentaire. On indique cependant que F.O., comme les autres syndicats, a été reçu au moment de la préparation de ladite circulaire et que, depuis, aucune demande d'audience n'a été présentée par cette organisation.

CONJONCTURE

Les réactions après les déclarations de M. Fabius

L'HUMANITÉ : la peur des privilégiés.

L'Humanité relève, dans son édition du mardi 25 août, les réactions négatives provoquées par l'annonce de la création d'un impôt sur les grandes fortunes. « *La peur des privilégiés : tire de barrage contre un impôt sur la fortune* », titre le quotidien du P.C.F.

Dans son éditorial, François Hilsum estime qu'il « *est bien difficile de prétendre que les mesures fiscales et les réformes de structures envisagées par le gouvernement soient empreintes de maximalisme.* » « *Peu importe*, ajoute-t-il, *censeurs de droite et mentors de gauche montent sur leurs grands chevaux. Les uns tancent, les autres sermonnent. Mais, le ton mis à part, le discours ne varie guère.* »

L'éditorialiste met en cause MM. René Monory et Pierre Méhaignerie, anciens ministres, l'éditorial de Jean Daniel dans *le Nouvel Observateur*, ainsi que *les Echos*, *le Figaro* et le *Matin de Paris*.

● *Les représentants C.G.T. des impôts.* — « *Les quatre axes de réforme annoncés sont incontestablement positifs et vont dans le sens d'une plus grande justice fiscale* » ont déclaré lundi 24 août, les représentants C.G.T. de la direction générale des impôts, commentant les projets d'impôt sur la fortune, annoncés par le gouvernement (voir *le Monde* du 25 août). La C.G.T. est favorable à des taux allant de 0,5 à 2,5 %. Néanmoins, les cégétistes protestent contre l'alourdissement envisagé du taux normal de la T.V.A. (qui passerait de 17,6 % à 18,6 %). Pour le reste, ils proposent des mesures d'accompagnement afin d'éviter une évasion fiscale qui pourrait résulter de la création de l'impôt sur les grandes fortunes : pas d'anonymat pour l'or et lse titres, une situation prise en compte au 1er janvier 1981. Les représentants C.G.T. recommandent enfin la création de tranches à 65 % et 70 % dans le barème de l'impôt sur le revenu, ainsi qu'une exonération pour les revenus inférieurs ou égaux au SMIC.

L'abattement d'impôt de 10 % accordé aux salariés ne leur paraît pas suffisant et, selon eux, la lutte contre la fraude fiscale demanderait une amélioration des actions en recouvrement, une augmentation des effectifs de contrôle et la création de services spécialisés.

Pour le quotient familial, la C.G.T.-Finances, se prononce pour un abattement forfaitaire en fonction du nombre d'enfant.

● *M. Pierre Méhaignerie*, ancien ministre de l'agriculture, député U.D.F. de l'Ille-et-Vilaine, a déclaré, lundi 24 août, à Rennes : « *Mon opposition est tranchée et nette sur les projets économiques actuels et sur le coût des vieilleries idéologiques du parti socialiste (...). On est en train de casser les ressorts de la création des richesses et donc des emplois par passion idéologique et par ignorance économique.* » Les nationalisations sont, selon lui, une « *absurdité économique* ».

M. SCHWARTZENBERG : il vaudrait mieux alléger la T.V.A.

M. Roger-Gérard Schwartzenberg, président par intérim du Mouvement des radicaux de gauche, a déclaré, mardi 25 août : « *Par volonté de justice fiscale, le M.R.G. approuve le principe d'un impôt sur les grandes fortunes qui fasse contribuer celles-ci à la nécessaire solidarité nationale. Cet impôt, qui ne frappera que la partie de la fortune supérieure à 3 millions de francs, doit bien sûr avoir un taux modéré et non confiscatoire de 0.50 à 1 %. C'est dire qu'un taux avoisinant les 5 % serait excessif et profondément inopportun. Il importe également de trouver des modalités pratiques qui exonèrent légitimement l'outil de travail et la résidence principale de manière à ne pas taxer le logement.*

» *Par ailleurs, il est en effet nécessaire de réformer le système du quotient familial afin d'en maintenir les avantages pour le plus grand nombre et de le limiter pour les familles à très gros revenus sans pour autant surcharger la grande masse des cadres sur qui pèse déjà lourdement le poids de l'impôt.*

» *Enfin la majoration du taux normal de la T.V.A. poserait problème dans la mesure où cette fiscalité indirecte frappe indistinctement consommateurs aisés et consommateurs modestes sans tenir compte de leur capacité contributive. Pour développer la justice fiscale, mieux vaudrait au contraire diminuer la fiscalité sur la consommation et même ramener les taux de la T.V.A. au taux zéro pour les produits de première nécessité.* »

● *M. René Monory*, ancien ministre de l'économie, n'est pas « *fondamentalement hostile* » à l'impôt sur la fortune. Commentant, lundi 24 août, au micro de France-Inter, le projet fiscal du gouvernement, M. Monory a déclaré : « *Ce qui m'inquiète, ce sont les taux qui risquent d'être appliqués. Si ceux-ci sont échelonnés de 0 à 1 %, c'est acceptable. Des taux de 1,5 %, de 2 % et de 3 % ne seraient pas acceptables. Il y aurait incontestablement une crise dans l'immobilier qui ne ferait qu'aggraver le chômage.* »

M. Monory constate « *une certaine contradiction dans la politique du gouvernement. On dit qu'on veut orienter l'argent vers les circuits de production et d'investissements. Alors que l'on veut inciter l'argent à aller vers les actions, il me paraît contradictoire de taxer les actions au titre du capital. Naturellement, les gens seront tentés de mettre leur argent dans des biens non visibles plutôt que dans des actions* ».

● *M. Robert-André Vivien*, député R.P.R. du Val-de-Marne, a déclaré, lundi 24 août, à Europe 1 à propos du projet d'imposition des grandes fortunes : « *Cette recherche de justice fiscale n'est qu'apparente et purement démagogique.* » Cet impôt qui sera, selon lui, « *générateur de brigades inquisitionnelles* », provoquera, estime-t-il, une perte de recettes fiscales pour l'Etat.

● *La Confédération des syndicats libres* « *élève une très vive protestation* » après « *les dernières invectives de la C.G.T. rendue furieuse* » par l'audience accordée, jeudi 20 août, par le conseiller social du premier ministre à une délégation du bureau confédéral de la C.S.L. (*le Monde* daté 23 et 24 août).

La C.S.L. déclare : « *La C.G.T. n'a aucune leçon de moralité à donner à quiconque dans la mesure où bon nombre de ses militants ont été et sont impliqués dans de nombreuses exactions et malversations.* »

En ce qui concerne son changement de sigle intervenu fin 1977, la C.S.L. « *réaffirme que ce changement était prévu de longue date et que, en conséquence, l'affaire de Reims n'y est pour rien* ». L'organisation syndicale ajoute-t-elle, n'a « *jamais été impliquée en tant que telle dans ce crime sur lequel la justice s'est prononcée* ».

SOCIAL

Et maintenant, réussir le changement social

II. — Construire de nouvelles solidarités

par EDMOND MAIRE (*)

Après avoir défini les réformes nécessaires à engager dans les entreprises privées, nationalisées et nationalisables, pour développer l'« autodétermination des individus et des groupes » et « autogérer la vie sociale » (« le Monde » du 25 août), M. Edmond Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., précise les revendications et propositions de sa centrale pour lutter contre le chômage ***et les inégalités.***

Mettre l'accent sur la nécessité de changer le travail et d'autogérer la vie sociale n'a de sens que si, dans le même temps, est menée une action vigoureuse pour résoudre les problèmes du chômage, des bas salaires et des inégalités.

Faire de l'*emploi* la priorité, telle est la volonté proclamée fortement par le pouvoir politique comme par les organisations syndicales. C'est indispensable. Mais ce n'est pas si simple. Pour le salarié disposant d'un emploi, le chômeur, c'est l'autre. Il peut être plus tentant d'agir pour améliorer son salaire que pour réduire sa durée de travail et *favoriser une embauche. Et pourtant*, nous sentons la possibilité de faire passer la réduction de la durée du travail et la création d'emplois *avant* l'augmentation du pouvoir d'achat pour tous. Entendons-nous bien : la volonté de revaloriser les bas salaires et le SMIC, comme de maintenir le pouvoir d'achat des autres catégories de salariés, n'a rien perdu de son intensité. Mais chacun comprend mieux qu'hier qu'il est temps d'affecter les gains de productivité à venir — ceux dus notamment aux nouvelles technologies — à la création d'emplois et aux garanties collectives plutôt qu'à l'augmentation du pouvoir d'achat *individuel. C'est* là une revendication de longue date de la C.F.D.T., réaffirmée à son congrès de Brest.

Le test de la capacité syndicale à concentrer les énergies sur la réduction de la durée du travail s'effectuera au retour des congés, quand reprendront les négociations sur la durée du travail, actuellement à mi-chemin. En fait, seule cette deuxième étape, celle des négociations de branches, est décisive. Si des réductions importantes de la durée effective du travail ne sont pas obtenues d'ici au 1er décembre, tout sera à refaire, et le protocole signé avec le patronat en juillet deviendra caduc.

L'action syndicale doit donc se *situer en première ligne*, avant même l'intervention législative. Il est en effet capital qu'une conquête aussi importante qu'une réduction substantielle de la durée du travail soit l'œuvre des travailleurs eux-mêmes et qu'ils en maîtrisent toutes les données et toutes les conséquences.

La loi ne crée pas d'emplois

L'Assemblée nationale *peut*, certes, légiférer sur la durée du travail et imposer une réduction de sa durée légale au patronat. Mais la loi ne saurait empêcher la contre-attaque patronale : intensification du travail, détérioration *des conditions* de travail ; et puis la loi est impuissante à créer des emplois comme à faire entrer les employeurs dans la recherche de solutions positives pour le plus grand nombre. Rappelons-nous l'expérience de 1936 : la loi sur les quarante heures n'a guère tenu que deux ans. Le choix de la négociation comme moyen privilégié a été fait par la C.F.D.T. à la fois pour des raisons de fond, de stratégie autogestionnaire — faire des travailleurs les acteurs du changement — et pour des raisons d'efficacité.

Le gouvernement et le Parlement ont d'autres responsabilités majeures sur l'emploi, en particulier celle de donner toute sa portée économique et sociale à la loi de décentralisation, en organisant la confrontation positive des forces sociales avec les collectivités publiques régionales. Il faut donc au plus vite créer des comités locaux de l'emploi tripartites, dans chaque bassin d'emploi et donner aux comités économiques *et sociaux régionaux un rôle et* des moyens d'action décuplés.

Toute la politique économique doit être repensée en fonction de l'emploi. Et tout autant dans l'industrie et les P.M.E. que dans le secteur public. Ce devrait être l'objet du plan intérimaire traduit dans toute la palette de l'action gouvernementale.

Mais la politique de *l'energie* qui sera décidée par l'Assemblée nationale à la rentrée aura des répercussions très importantes sur l'emploi. Si le programme électronucléaire mis au point par la droite est reconduit, alors, quelles que soient les déclarations officielles, on saura que la voie facile de la continuité aura été préférée. Et l'on connaîtra à nouveau *une croissance qui gaspille* l'énergie, qui économise la main-d'œuvre et donc produit le chômage. On sacrifiera à nouveau une politique industrielle et commerciale équilibrée à une politique d'exportation concentrée sur quelques créneaux privilégiés, en premier lieu l'électronucléaire. En revanche, si le pouvoir politique choisit l'emploi, une croissance économisant l'énergie, un développement harmonieux, alors il se limitera à produire l'énergie nucléaire indispensable, il arrêtera le gaspillage d'investissements très lourds dans des centrales programmées en surnombre, au profit d'une politique d'économies d'énergie et de développement accéléré d'autres sources d'énergie, bien plus créatrices d'emplois. L'action de la C.F.D.T. se développera à plein pour que prévale cette politique-là.

Concevoir au féminin la « nouvelle citoyenneté » dont parlait Pierre Mauroy le 21 juin appelle la mise au point d'un projet ambitieux, d'un plan d'ensemble au cœur de l'action multiforme du gouvernement et des organisations syndicales pour aller vers une mixité réelle de l'emploi, de tous les emplois, dans tous les métiers et assurer l'égalité des hommes et des femmes, face à l'emploi et dans l'emploi. La division sexuelle du travail est une caractéristique trop souvent *oubliée du système économique* en place. Un projet de nature à surmonter cette division doit s'attaquer à la reproduction intangible des rôles et des pouvoirs masculins et féminins, à l'existence de hiérarchies insidieuses entre les hommes et les femmes au travail. C'est une tâche dont chacun mesure la difficulté, mais aussi l'importance. Elle ne peut plus être éludée. Avec l'espoir revenu, nous avons la responsabilité historique d'engager une politique qui réconcilie enfin projet socialiste et libération des femmes, y compris au travail, mieux, à partir du travail.

Réduire les inégalités salariales et sociales, dans notre société française, particulièrement dure aux pauvres et souriante aux riches, reste une pierre d'angle de l'action syndicale transformatrice, une exigence qui ne faiblira pas.

La revalorisation massive et continue du SMIC et des bas salaires est indispensable pour rendre sa dignité au travail et marquer le cours nouveau du sceau de la justice. Mais si l'on veut éviter que l'amélioration du *sort des plus démunis ne se* répercute en cascade sur l'ensemble des salaires et revenus entraînant surcroît d'inflation et dérapage, il faut simultanément réduire fortement l'échelle des revenus par la fiscalité, et l'éventail des grilles hiérarchiques par des négociations dans les conventions collectives. Là encore, la solidarité n'est pas automatique, y compris quand on est électeur de gauche et syndiqué. Le risque est sérieux de s'en tenir à des coups de pouce limités, alors qu'il est aussi impératif de faire progresser le SMIC que de défendre le franc. C'est pourquoi la C.F.D.T. veut absolument obtenir du gouvernement une négociation sur le SMIC fixant des étapes progressives, mais contractuellement garanties, pour rattraper les 21 % de pouvoir d'achat de retard que subit encore le salaire minimum après la revalorisation de juillet dernier.

Les prestations familiales elles-mêmes sont inégalitaires. Le premier enfant n'y a pas droit. Les mères de famille qui travaillent sont défavorisées. Par le jeu du *quotient familial, les hauts* revenus sont outrageusement favorisés. Une réforme de fond s'impose, qui reconnaîtra le droit de tout enfant à des prestations fortement revalorisées et supprimera les pénalisations de smères salariées. L'argent récupéré du fait du plafonnement du quotient familial doit y être intégralement *consacré*.

Pour ce qui relève d'abord de leur responsabilité, les syndicalistes accorderont la priorité à l'accession des travailleurs des entreprises sous-traitantes, de ceux des P.M.E., des « hors statuts » aux garanties collectives. Ce ne sera pas parfois sans débat. Le corporatisme a la vie dure. La solidarité n'est pas toujours spontanée entre les salariés titulaires d'un statut solide ou d'un emploi stable et le personnel de nettoyage sous-payé, salarié d'une entreprise spécialisée, souvent immigrée, qui travaille à leurs côtés. Mais une action syndicale transformatrice est bien celle qui fait passer au premier plan l'amélioration du sort de « l'autre *classe ouvrière » — sous-payée*, moins garantie — même si elle est encore peu syndiquée.

Enfin, le changement social caractéristique de la construction du socialisme autogestionnaire devra dépasser les limites de l'égoïsme national. Il n'y a pas de réponse aux défis de la crise et du sous-développement sans création de nouvelles solidarités européennes et sans coopération égalitaire entre les peuples du Nord et peuples du Sud. Dire cela, c'est affirmer la nécessité d'un changement du type d'échanges internationaux, et plus largement d'un changement de la conception des rapports entre les peuples

Mais, au dur jeu des rapports de force entre Etats, l'option socialiste risque fort de vaciller si des forces sociales vivantes ne réveillent pas les consciences et ne les mobilisent pas dans un projet solidaire de construction d'un autre type de développement.

Le socialisme commence aujourd'hui

Voilà donc le temps venu où il n'est plus possible de remettre à plus tard la réalisation de l'avenir que nous souhaitons. Le socialisme commence aujourd'hui. C'est vrai que tant reste à faire. Mais les atouts sont incomparables.

A condition de savoir qu'il faut du temps pour réussir un changement social, que l'exigence n'est pas moins grande lorsqu'elle est réaliste, que les données économiques et monétaires se vengent durement lorsqu'on veut les ignorer, qu'il n'y a pas de modèle, pas de *dogme* pour un socialisme dont la première caractéristique est d'être le résultat d'une création collective.

A condition aussi de ne pas s'endormir dans les bras rassurants du *nouveau* pouvoir. Le changement social n'est pas une simple résultante du changement politique. Ce n'est pas sous-estimer la réforme politique — ô combien nécessaire dans un pays où les forces de l'argent ont cristallisé leurs privilèges dans l'ensemble des institutions — que d'affirmer la *nécessité* d'une dynamique sociale, d'une action *syndicale* pleinement indépendante, convergeant, chaque fois que possible, avec l'action gouvernementale *pour* changer vraiment le travail et la société.

C'est de ce syndicalisme-là dont les travailleurs ont besoin, un syndicalisme pour aujourd'hui, agissant dans la fidélité aux valeurs communes du mouvement ouvrier et de l'éthique socialiste, un syndicalisme qui ne se contente pas d'affirmer que le changement concerne les autres, mais qui, par ses initiatives, son imagination collective, *ses* propositions, *ses* débats, ses actions, appelle les travailleurs eux-mêmes à changer, à changer leur travail et leur vie pour construire de nouvelles solidarités nationales et internationales, de nouveaux droits, une nouvelle *qualité* des rapports sociaux.

Alors, on verra que le cours nouveau où est entré notre pays ne se traduit pas seulement par un peu plus pour ceux qui avaient moins, mais par une expansion continue des libertés, des responsabilités et des *solidarités* dans tous les *domaines* de la vie sociale.

FIN

(*) Secrétaire général de la C.F.D.T.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● *La société Bourgeois va redémarrer sous forme de coopérative de production.* — Mise en règlement judiciaire en juillet dernier (*le Monde* du 29 juillet) avec sa maison-mère F.A.R. (groupe Valeo), l'entreprise est reprise par ses cent quatre-vingts salariés sous forme de coopérative de production dont les statuts seront déposés au plus tard le 26 août devant le tribunal de commerce d'Annecy.

Bourgeois, dont l'usine est située à Faverges (Haute-Savoie), est spécialisée dans la fabrication d'éléments de cuisine, de fours et de plaques de cuisson. En fait, l'unité de Faverges s'était déjà remise à tourner le 17 août pour honorer les commandes non satisfaites.

Agriculture

● *Offices régionalisés.* — Le conseil d'administration de la Fédération régionale des coopératives agricoles du Limousin (trente-cinq mille adhérents) demande pour chaque secteur de production la création d'offices décentralisés au niveau régional et chargés de contrôler et d5organiser le marché. Ces offices seraient appelés également à garantir les prix en fonction des productions spécifiquement régionales. La fédération propose, d'autre part, la mise en place de contrats dans le cadre d'un plan de développement régional. — *(Corresp.)*

Social

● *Les salariés de l'entreprise Cartier (électricité automobile)*, ont constitué un comité de direction d'une coopérative ouvrière aux fins d'assurer la continuité de l'entreprise. Les salariés vont présenter aux pouvoirs publics et au tribunal de commerce un plan de restructuration. Cette société, installée à Limoges, avait déposé son bilan fin juillet. — *(Corresp.)*

● *Les militants C.F.D.T. de Thomson-C.S.F.*, qui se sont emparés *de composants de vidéo*-disques destinés au Japonais TEAC, ont déclaré lundi 24 août, à Pari, qu'ils ne lâcheraient pas leur « *proie* » tant que le gouvernement ne prendra pas position. Celui-ci devrait faire connaître son opinion sur l'accord de coopération tripartite passé par Thomson-C.S.F. avec TEAC pour les lecteurs de vidéo-disques et avec le groupe américain 3 M.

Selon les responsables de la C.F.D.T., la volonté de Thomson-C.S.F. de se dégager de certaines productions civiles en les sous-traitant à l'étranger rend sa nationalisation à 100 % de plus en plus nécessaire.

● *La C.G.C. « inquiète ».* — « *La hâte mise par le gouvernement à régler en cette fin d'année les problèmes importants nous inquiète* », écrit M. Jean Menu, président de la C.G.C., dans la *Lettre confédérale* du 21 au 27 août.

● *Le financement de l'UNEDIC.* — Les fédérations C.G.T. du service public, évoquant l'éventuelle création d'une cotisation de chômage acquittée par les fonctionnaires, rappellent, dans un communiqué, qu'elles « *s'étaient opposées à la décision du pouvoir giscardien d'une mesure identique* ». Elles soulignent que M. Mitterrand avait estimé, durant la campagne présidentielle, qu'une telle disposition serait « *antisociale, coûteuse et inefficace* ». Les vraie solutions au problème du chômage résident, selon elles, « *dans une action énergique de créations d'emplois, de prélèvement sur les profits patronaux, de lutte contre les gaspillages et la fraude fiscale* ». D'autre part, M. André Bergeron, secrétaire général de F.O., qui a demandé, dans un télégramme adressé au chef de l'Etat, que le conseil des ministres du 26 août se saisisse du dossier de l'UNEDIC, se déclare favorable au lancement d'« *un emprunt sur quinze ans, qui ne pourrait pas être inférieur à 10 milliards de francs* ».

A Saint-Nazaire

RÉINTÉGRATION « SAUVAGE » DE SEPT SALARIÉS LICENCIÉS

(De notre correspondant.)

Saint-Nazaire. — Une centaine de militants de la C.G.T. et de la C.F.D.T. ont accompagné, lundi matin 24 août, à l'embauche de la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS) de Saint-Nazaire, sept militants C.G.T. licenciés en décembre 1979 après une lutte de trois mois pour les salaires et l'emploi (*le Monde* du 4 janvier 1980). Ces licenciements avaient fait suite à des incidents au cours desquels le directeur, M. Renon, avait été frappé au visage alors qu'il était retenu de force dans l'entreprise. Les sept licenciés avaient continué à se présenter au travail, mais un jugement du 14 février 1980 leur avait interdit de pénétrer dans l'usine sous menace d'une astreinte de 300 francs par jour. *Lundi* matin, la réintégration « sauvage » s'est effectuée sans incidents, les seuls licenciés se rendant à un poste de travail symbolique. Ils attendent à présent qu'une décision « politique » soit prise pour étendre à leur cas la loi d'amnistie du 4 août dernier qui ne prévoit de réintégration que lorsque les licenciés sont titulaires d'un *mandat électif.*

La direction générale de la SNIAS n'entend pas revenir sur les licenciements mais se déclare « *disposée à rechercher, dans un esprit de conciliation, toute autre solution appropriée* », en dehors de la réintégration dans l'usine de Saint-Nazaire. — L. T.

AFFAIRES

L'U.R.S.S. effectue les premiers achats d'équipement pour le gaz sibérien

L'U.R.S.S. a signé le 24 août avec la compagnie ouest-allemande Mannesmann un contrat portant sur la livraison de 555 000 tonnes de tubes pour le gazoduc qui doit acheminer du gaz sibérien « *dans la partie européenne de l'U.R.S.S. et dans les pays qui en importent*, *dont la République fédérale d'Allemagne* », précise l'Agence Tass.

Mannesmann est un *important* partenaire commercial de *Promsyryoport*, organisme soviétique chargé du *commerce* extérieur. Au cours des vingt dernières années, cette société ouest-allemande a vendu près de 7 millions de tonnes de tubes à l'U.R.S.S., dont elle est le plus *gros fournisseur*

Après l'autorisation donnée début août par le département du commerce des Etats-Unis à la firme « Caterpillar » de vendre aux Soviétiques du matériel destiné à ce gazoduc, la signature du contrat Mannesmann laisse supposer que l'accord pour la vente de 40 milliards de mètres cubes par an de gaz à plusieurs pays européens devrait suivre prochainement.

Les Etats-Unis se seront vainement opposés à ce contrat dans lequel ils dénonçaient une dépendance accrue de l'Europe à l'égard de l'U.R.S.S. Il reste toutefois à achever le montage financier d'une livraison d'équipements qui coûtera à l'U.R.S.S. quelque 60 milliards de francs, *dont plus de 20 milliards pour* des commandes passées à l'Allemagne fédérale.

● *Toyota : baisse des bénéfices.* — Pour l'année 1980-1981, terminée en juin dernier, le premier constructeur automobile japonais a annoncé une baisse de 7,6 % de ses bénéfices après impôts. Il a vendu trois millions deux cent cinquante-quatre mille neuf cent quarante-deux voitures (contre trois millions deux cent quarante-neuf mille deux cent soixante et onze l'année précédente) pour une valeur de 15,2 milliards de dollars, soit 5,9 % de chiffres d'affaires en plus qu'en 1979-1980.

● *Les exportations des deux plus importants constructeurs automobiles japonais sont en diminution* pour le mois de juillet 1981 par rapport à juillet 1980 : de 7,7 % pour Toyota (dont — 36,9 % dans la C.E.E.) ; et de 1,7 % pour Nissan (dont — 32,1 % dans la C.E.E.). Sur le marché intérieur japonais, les ventes de Toyota ont baissé pour la même période de 3,6 % et celles de Nissan

ÉNERGIE

L'ALGÉRIE ET LA LIBYE RECHERCHENT DES ACCORDS DE TROC POUR ÉCOULER LEUR PÉTROLE

La Libye vient de proposer à une *société* indienne, la Kamani Engineering Corporation (KEC), d'accepter du pétrole plutôt que de l'argent en paiement d'une tour de transmission dont la construction est actuellement négociée en Inde par les Libyens. A en croire le Financial Times, l'Algérie aurait aussi tenté de lier ses achats de biens d'équipement au Japon à lachat par ce pays de pétrole. Ces accords de troc sont l'un des moyens, pour les pays africains, de freiner la baisse du prix de leur pétrole.

● *Les compagnies pétrolières veulent obtenir une modification de la fiscalité en mer du Nord britannique.* — Les compagnies pétrolières internationales ont notifié au gouvernement britannique qu'elles refusaient de s'associer aux futures prospections off-shore en mer du Nord, tant que la fiscalité concernant ces exploitations n'aura pas été modifiée, rapporte le 25 août le *Financial Times*.

« *Les compagnies s'opposent tant à la forme qu'au niveau de la taxation des forages off-shore* », ajoute le quotidien financier qui précise que la UK Off-Shore Operators Association, principale organisation des compagnies opérant off-shore, a envoyé un message au secrétaire d'État à l'énergie, M. Hamish Gray, « *dans le cadre d'une campagne pour obliger le gouvernement à modifier les structures de la fiscalité* ».

هكذا من الأصل

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

24 AOUT

Quelques points de fermeté dans un marché calme

Le calme est revenu lundi à la Bourse de Paris après l'effervescence causée à la veille du week-end par des rumeurs faisant état d'une suspension imminente des cotations des valeurs nationalisables. Rien de tel ne s'est produit, du moins pas encore, et l'intérêt pour les actions des entreprises destinées à passer dans l'orbite de l'Etat est retombé.

Deux ou trois parmi ces dernières ont encore monté (C.G.E., Thomson-Brandt), mais les autres ont marqué le pas ou se sont effritées.

Le seul fait saillant de la séance a été le redressement des pétrolières consécutif à l'échec de la conférence de l'OPEP à Genève, et sur la pression de la demande, la cotation d'Esso (+ 9,5 %) a même dû être retardée. Mais en dehors de ce petit événement, le marché, gagné par la langueur, n'a pas fait preuve de beaucoup de vivacité et, en clôture, l'indicateur instantané enregistrait un maigre gain de 0,3 %.

Les débuts de semaine, il est vrai, sont rarement triomphants ces derniers temps au palais Brongniart. A l'évidence, les investisseurs ne paraissent pas pressés de reprendre position, attendant probablement d'en savoir un peu plus des intentions réelles du gouvernement, qu'ils parviennent difficillement à discerner.

Le taux de l'argent placé en report a fléchi : 14 3/4 % contre 15 3/8 % à fin juillet.

La devise-titre s'est maintenue à 7,15 F-7,18 F. Tandis qu'à Londres, le prix de l'or s'effritait (428,50 dollars l'once, contre 429,50 dollars), à Paris, le lingot a perdu 875 F à 89 005 F. Le napoléon a reproduit son cours précédent de 910 F.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

SCOA. – Le groupe annonce pour les trois premiers trimestres de l'exercice au 30 septembre prochain un chiffre d'affaires de 5,05 milliards de francs contre 4,58 milliards pour la période comparative de 1980, soit une augmentation de 11,7 % à structure comparable.

C.F.A.O. – Le chiffre d'affaires consolidé réalisé par la Compagnie française de l'Afrique occidentale pour le premier semestre 1981 a marqué une progression de 26,5 % par rapport à 1980 pour atteindre le chiffre de 4,45 milliards de francs contre 3,56 milliards.

SCHNEIDER. – Cette société holding estime que ses revenus de portefeuille et de jetons de présence pour la totalité de l'exercice 1981 devraient avoisiner les 40 millions de francs contre 46,6 millions pour le précédent exercice.

LANCEL. – Bénéfice de l'exercice 1981-1982 : 2,6 millions de francs contre 3,94 millions. Dividende global : 34,50 francs contre 30 francs.

UNIPOL. – Les modalités exactes de l'O.P.A. simplifiée lancée par la Société financière Bayard sur les actions de la société Unipol qu'elle ne détient pas encore sont maintenant connues : 160 francs par action de cette dernière, l'offre étant valable du 21 août, date de reprise de cotation du titre Unipol, au 17 septembre inclus. La société Bayard, détenue par la famille Chancel, possédait d'ores et déjà 73,2 % du capital d'Unipol.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	21 août	24 août
Valeurs françaises	86,1	86,2
Valeurs étrangères	154,8	155,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

	21 août	24 août
Indice général	92,1	92,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 25 août ..... 17 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	24/8	25/8
1 dollar (en yens)	227,50	229,30

NEW-YORK

Très vif repli

« Lundi noir » en ce début de semaine à Wall Street où le marché a subi de très importants replis après avoir abandonné ses derniers espoirs d'une décélération prochaine sur les taux d'intérêt américains. En hausse de 10 points environ, pratiquement dès l'ouverture, l'indice Dow Jones des industrielles a ultérieurement aggravé son repli, l'indice clôturant la séance à 900,1 points (– 20,46) pour se rapprocher dangereusement du niveau des 900.

La publication, lundi soir, des statistiques monétaires qui font état d'une augmentation de 800 millions de dollars de la masse prise en compte (M 1B) a fait l'effet d'une douche froide sur la Bourse. Cette nouvelle progression de la masse monétaire américaine intervient après l'accroissement de 5,1 milliards de dollars constaté la semaine précédente.

Confortant ces craintes, le taux de rendement des bons du Trésor à six mois s'est inscrit lundi à 15,854 %, un nouveau record tandis que les « federal funds », l'équivalent du loyer de l'argent, regrimpaient à 17 3/4 % 17 7/8 % contre 17 1/4 % 17 3/8 % le vendredi précédent. Le désarroi a largement dépassé le cadre étroit des actions pour s'étendre au marché obligataire où les fonds d'Etat à long terme ont cédé jusqu'à trois points.

En clôture, seuls 132 titres étaient en hausse face à 1.548 replis, 228 actions étaient inchangées tandis que le volume d'affaires progressait à 46,75 millions d'actions contre 37,67 millions précédemment.

VALEURS	Cours 21 août	Cours 24 août
Alcoa	27 5/8	27 5/8
A.T.T.	57 3/8	56 5/8
Boeing	25 1/2	24 5/8
Chase Manhattan Bank	53	52
Du Pont de Nemours	44 1/2	43
Eastman Kodak	70 1/8	67 7/8
Exxon	34 1/8	33 1/4
Ford	20 1/2	20 1/4
General Electric	57 3/8	55 7/8
General Foods	31 3/8	31
General Motors	47 5/8	46 5/8
Goodyear	19	18 3/4
I.B.M.	56 7/8	55 7/8
I.T.T.	25 7/8	25 1/2
Mobil Oil	30	28 1/4
Pfizer	47 3/4	46 1/2
Schlumberger	66 3/4	63 1/2
Texaco	37 7/8	36 5/8
U.A.L. Inc.	20 7/8	20 1/2
Union Carbide	54 3/4	54 1/2
U.S. Steel	30 1/8	28 7/8
Westinghouse	28 7/8	28
Xerox Corp.	48	47 1/2

BOURSE DE PARIS – 24 AOUT – COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actibail (obl. conv.)	161	....
Aciers Peugeot	81 60	83
Actibail	120 20	121
Agence Havas	685	658
A.G.F. (St Cent.)	730	725
A.G.P. Vie	2460	2465

Étrangères

SICAV

HORS-COTE

Compartiment spécial

Autres valeurs hors cote

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 24/8	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	5 908	5 853	5 720	5 980
Allemagne (100 DM)	239 690	239 300	232	244
Belgique (100 F)	14 797	14 742	13 300	14
Pays Bas (100 fl.)	215 970	215 550	209	220
Danemark (100 krd)	76 520	76 350	73	78
Norvège (100 k)	96 900	96 440	94	99
Grande-Bretagne (£ 1)	11 043	10 974	10 650	11 250
Grèce (100 drachmes)	9 800	9 783	....	....
Italie (1 000 lires)	4 797	4 773	4 650	5 050
Suisse (100 fr.)	275 570	274 300	268	281
Suède (100 krs)	112 600	112 300	108 500	114
Autriche (100 sch)	34 190	34 090	33 200	34 800
Espagne (100 pes.)	5 977	5 957	5 650	6 060
Portugal (100 esc.)	9	8 850	8 350	9 250
Canada ($ can 1)	4 889	4 859	4 740	4 970
Japon (100 yens)	2 590	2 575	2 470	2 600

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 24/8
Or fin (kilo en barre)	90000	89200
Or fin (en lingot)	89880	89005
Pièce française (20 fr)	910	910
Pièce française (10 fr)	500	495
Pièce suisse (20 fr)	775	760
Pièce latine (20 fr)	751	779 90
Souverain	827	805
Pièce de 20 dollars	3900	3800 40
Pièce de 10 dollars	2030	2000
Pièce de 5 dollars	944 50	.....
Pièce de 50 pesos	3620	3630
Pièce de 10 florins	715	725

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. DÉFENSE : « Le moule », par Gilbert Lautissier ; « L'aveu d'Hoplitèse », par Zeugite ; « Apolitique », par Jacques Chabot ; Le métier et le service.

ÉTRANGER

3. PROCHE-ORIENT
— La nouvelle rencontre entre M. Begin et M. Sadate.
3. AFRIQUE
3. DIPLOMATIE
4. ASIE
— La fin de la visite de M. Cheysson en Inde.
4. EUROPE
— Les tribulations de « l'homme de fer » en Pologne.
4. AMÉRIQUES

POLITIQUE

5. M. Mauroy : l'enrichissement de notre démocratie passe par une discussion permanente et une réflexion continue.
— Raymond Aron étudie « la Nouvelle République ».

SOCIÉTÉ

6. Les « communautés d'Emmaüs » : trente ans de lutte contre la pauvreté.
— FAITS DIVERS.
— RELIGION.
8. SCIENCES.
— Le fabricant japonais Sony présente un appareil photo sans pellicule.
11. SPORTS.

LE MONDE DE LA MÉDECINE

7. Les mutilés du bricolage.

CULTURE

9. ARTS : le paysage, à Beaubourg.
11. RADIO-TÉLÉVISION.

RÉGIONS

16. Centres-villes : à Aix-en-Provence, le quartier Sextius-Mirabeau et, à Toulouse, les jardins Compans-Cafforelli.

ÉCONOMIE

17. SOCIAL.
18. « Et maintenant, réussir le changement social » (II), par Edmond Maire.

RADIO-TELEVISION (11)
INFORMATIONS « SERVICES » (12) :
Mode ; Météorologie ; Mots croisés ; « Journal officiel » ; Jeux.
Annonces classées (13 et 14) ; Carnet (15) ; Programmes spectacles (10 et 11) ; Bourse (19).

Demain Le Monde publiera :

- IDÉES : Le sort des pays les plus pauvres (P. Drouin et V. Cosmao).
- REPORTAGE : En Mongolie (D. Vernet).
- ARTS ET SPECTACLES : Entretien avec l'architecte I.M. Pei (J. Michel) ; Le Mostly Mozart Festival (M. La Bardonnie) ; Festival aux Caraïbes (C. Humblot).

L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION EN AFGHANISTAN

Kaboul accepte des conversations tripartites avec l'Iran et le Pakistan en présence du secrétaire général des Nations unies

Le régime prosoviétique afghan a offert, lundi 24 août, d'entamer des *négociations avec l'Iran et le Pakistan* voisins, ensemble ou séparément, sur une normalisation des relations qui pourrait conduire au retrait des troupes soviétiques de son territoire. Cette proposition en huit points a été *lue à Radio-Kaboul, le jour* même de l'arrivée au Pakistan du vice-ministre soviétique des affaires étrangères, M. Firioubine, et quelques jours avant l'arrivée de deux importants responsables américains, *M. Peter McPherson, chargé de* l'aide étrangère, et Mme Jane Kirkpatrick, ambassadeur auprès des Nations unies.

Tout en prenant pour base ses propositions précédentes, le régime *de M. Babrak Karmal a fait une* concession significative en acceptant des conversations tripartites auxquelles pourrait participer le secrétaire général des Nations unies, dont le représentant spécial, M. Javier Perez de Cuellar, s'est rendu récemment dans la région. Ainsi Kaboul, tout en jugeant « *préférable* » que les pourparlers pour un « *règlement politique* » aient lieu sur une base bilatérale, comme précédemment, se déclare « *prêt, si tel est le désir du Pakistan et de l'Iran, à mettre sur pied des pourparlers trilatéraux* » et « *ne s'oppose pas* » à la participation de M. Waldheim ou de *son représentant*.

Kaboul ajoute que les réticences de ses deux voisins « *ne devraient pas les empêcher de discuter* », mais précise que « *ne seront pas soumis à discussion les problèmes relatifs au régime d'Afghanistan, à la composition de son gouvernement, ainsi qu'à ses autres affaires intérieures* ». L'Iran et le Pakistan devraient aussi « *s'engager par écrit à ne pas s'ingérer dans les affaires intérieures de l'Afghanistan et à respecter le caractère non aligné, indépendant et souverain de l'Afghanistan* ».

Kaboul indique par ailleurs que la recherche d'une solution négociée pourrait inclure l'U.R.S.S., les Etats-Unis et d'autres pays. « *Des garanties internationales sûres doivent faire partie intégrante des accords réalisés sur la cessation et le non-renouvellement d'ingérences armées ou autres.* » Sans préjuger de la liste des Etats garants, Kaboul considère que « *doivent y figurer l'Union soviétique et les Etats-Unis, ainsi que certains autres Etats qui conviendraient à l'Afghanistan et à ses voisins et partenaires des pourparlers* ». Un règlement assorti de garanties internationales permettrait « *d'établir (...) le tableau de marche de l'évacuation des troupes soviétiques* » dont la présence, selon le ministre afghan des affaires étrangères, M. Dost, revêt « *un caractère purement temporaire* ». Enfin, Kaboul accepterait la convocation d'une conférence internationale pour discuter du « problème » afghan, *toujours à condition que la nature* du régime en place ne soit pas mis en cause. — *(A.F.P., Reuter.)*

En Grèce

LES ÉLECTIONS ANTICIPÉES SONT FIXÉES AU 18 OCTOBRE

(De notre correspondant.)

Athènes. — Prenant acte de l'accord officieux de tous les partis, M. Constantin Caramanlis, président de la République, a fixé au 18 octobre les élections générales. Le Parlement sera dissous, par anticipation, au milieu de septembre. Les partis politiques ont estimé que, si la date initialement prévue avait été respectée, la consultation aurait eu lieu dans la deuxième quinzaine de décembre, période peu favorable pour mobiliser les électeurs, dont beaucoup habitent des villages bloqués par la neige.

Le gouvernement Rallis donnera sa démission le 15 septembre, mais sera reconduit pour *gérer* les affaires courantes. Le seul remaniement prévisible concernera les ministres de l'intérieur, de l'ordre public, et le sous-secrétaire d'Etat à la presse et à l'information. — M. M.

● *Mort de Dusko Popov, modèle de James Bond.* — L'espion d'origine yougoslave Dusko Popov, qui fut pendant la seconde guerre mondiale, sous le pseudonyme de « Tricycle », un des agents de renseignements les plus efficaces des services américains et britanniques, est mort le 18 août à Opio, dans les Alpes-Maritimes, à l'âge de soixante-neuf ans.

Infiltré dans les services allemands, il avait notamment annoncé six mois à l'avance, sans être cru, l'attaque de Pearl Harbor et persuadé les Allemands que le débarquement allié aurait lieu dans le Pas-de-Calais. En 1974, il avait publié ses Mémoires, traduits en français l'année suivante sous le titre *Tricycle* (chez Robert Laffont). Il avait servi de modèle à l'écrivain Ian Fleming pour le personnage de James Bond. — *(A.F.P., U.P.I.)*

Selon Luanda

DEUX COLONNES MOTORISÉES SUD-AFRICAINES AURAIENT PÉNÉTRÉ DANS LE SUD-ANGOLAIS

L'agence angolaise de presse Angop a annoncé que deux colonnes motorisées sud-africaines avaient pénétré, mardi 25 août, dans le sud de l'Angola, à partir de la Namibie, et se dirigeaient vers les bourgs de Xangongo (ex-Roçadas) et Cahama. Cette information n'avait pas encore été confirmée, mardi en fin de matinée, du côté sud-africain.

Samedi, le ministère angolais de la défense avait déjà affirmé que, en l'espace d'une semaine, les raids de l'aviation sud-africaine dans le même *secteur* avaient fait quarante-cinq victimes, et qu'une attaque contre la ville de Ngiva (ex-Pereira-de-Eça) était imminente. Ngiva se trouve à mi-chemin entre la frontière et Xangongo. Lundi matin, un porte-*parole militaire sud-africain avait* qualifié de « *mensonge pathétique* » les affirmations angolaises, selon lesquelles les forces sud-africaines avaient procédé à des regroupements sur cette frontière, entre la Namibie et l'Angola.

Ces informations s'inscrivent dans un contexte de tension croissante entre la République Sud-Africaine et plusieurs Etats d'Afrique australe, notamment l'Angola (*le Monde* du 12 août), qui abrite plusieurs bases arrière de la SWAPO (Organisation du peuple du Sud-Ouest africain), mouvement de résistance armée de Namibie. Vendredi, le général Viljoen, chef d'état-major général sud-africain, avait lancé un avertissement en indiquant que son pays pourrait placer ses « intérêts de sécurité » au-dessus de son « désir de coopération » en Afrique centrale au cas où les Etats de la région continueraient d'offrir l'hospitalité à des « terroristes ». — *(A.F.P., Reuter, U.P.I.)*

Après avoir minimisé la vague d'attentats en Iran

L'iman Khomeiny appelle la nation à se « mobiliser contre les saboteurs »

Après avoir minimisé l'importance de la vagu ed'assassinats et d'attentats qui déferlent en Iran depuis plusieurs semaines, l'imam Khomeiny a lancé, lundi 24 août, un appel à la nation, invitée à « *se mobiliser contre les saboteurs* ». Le « *guide de la révolution* » a demandé à la population de « *prendre exemple sur cette mère qui a livré son fils à la justice* ». Il faisait allusion à la *mère d'un jeune* marxiste-léniniste condamné à mort et que la télévision avait montrée admonestant son fils en pleurs avant l'exécution (*le Monde* du 15 août).

Quelques heures avant l'allocution de l'imam Khomeiny, un commando de vingt-cinq hommes armés avait pris d'assaut la maison du procureur général, l'ayatollah Amlachi, qui a échappé de justesse à la mort. Deux des assaillants et un policier ont été blessés ; trois membres du commando ont été arrêtés et les autres ont réussi à s'enfuir.

D'autres attentats sont signalés par l'agence officielle *Pars* : un membre du tribunal révolutionnaire de Tabriz a été tué par plusieurs motocyclistes non identifiés. Le domicile du gouverneur de Téhéran et celui d'une femme, député au Maplis, ont été attaqués, mais les assaillants n'ont pas réussi à tuer les personnalités visées.

Les exécutions de « terroristes » se poursuivent sans qu'on puisse déterminer avec exactitude leur nombre. Le quotidien *Joumhouri Islami*, a annoncé, lundi, que trente-cinq personnes ont été passées par les armes. Cependant vingt-neuf d'entre elles, relève-t-on dans l'article, avaient été mises à mort entre le 18 et le 24 août, et qui avaient donc été recensées au jour le jour dans des communiqués diffusés par Radio-Téhéran. Les six autres exécutions ont eu lieu le dimanche 23 août.

Dans une interview publiée lundi par le journal *Azadegan*, le nouveau ministre de la justice, M. Mohamed Asghari, a rendu hommage au « *travail exemplaire* » accompli par les tribunaux révolutionnaires et qui, selon lui, auraient réussi à « *restaurer le calme* ». Résumant le programme de réorganisation qu'il avait déjà soumis au conseil des miistres, M. Asghari a indiqué que celui-ci prévoit l'abolition de toutes les « *lois non-islamiques* », *y compris* dans les domaines administratif et commercial, et l'élaboration d'un nouveau système judiciaire. Des stages à l'école théologique de la ville sainte de Qom seront organisés pour élèves-magistrats. Mille de *ceux-ci « fidèles à la révolution »* seront prochainement recrutés. Quant aux avocats, M. Asghari leur réserve un rôle nouveau : ils devront « *collaborer avec le juge pour rechercher la vérité et ne plus se considérer comme les complices et les amis des coupables* ».

D'autre part, l'ex-président Bani Sadr, dans une interview accordée à la B.B.C. a affirmé : « *Désormais, seule la violence peut renverser le régime.* » Sa *stratégie*, a-t-il révélé, est d'y parvenir avant la mort de l'Imam Khomeiny.

Une délégation des « *étudiants musulmans iraniens en France* » a remis lundi à M. Rémy Pautrat, membre du cabinet du ministre des *relations extérieures*, une lettre dénonçant « *la prise de position hostile du gouvernement français à l'égard de la révolution islamique* » et déplorait notamment l'asile politique accordé à de nombreux dirigeants de la « *contre-révolution* ». — *(A.F.P., A.P., Reuter.)*

UN TABLEAU DE NATOIRE RETROUVÉ A PARIS

Il faudra désormais ajouter un tableau à l'œuvre de Charles-Joseph Natoire, peintre, graveur et décorateur (à Versailles, les appartements du premier étage), né à Nîmes en 1700. Son titre *l'Union de la peinture et du dessin*. Découvert en mai dernier chez un receleur parisien parmi un lot d'objets du dix-huitième siècle, le tableau vient d'être authentifié à la suite de nombreuses recherches qui ont *permis de remonter* la filère de bibliothèques en archives jusqu'au cabinet des estampes de la Nationale où est déposée une gravure de Pelletier reproduisant fidèlement le tableau. Les experts le datent de 1746 environ.

Hachette prend le contrôle des éditions Lattès

Hachette vient de prendre le contrôle des éditions Lattès, *ainsi que de leurs filiales* (Editions maritimes et d'outre-mer, et Altal). M. Jean-Claude Lattès, qui demeure le P.-D. G. de son groupe, où il garde une minorité des parts, permettant le blocage, sera nommé directeur de l'édition du groupe Hachette, le 1er septembre. Il assumera cette responsabilité dans tous les départements et filiales de Hachette.

Les éditions Jean-Claude Lattès ont été fondées en 1968. Elles publient un peu plus de soixante titres par an. Elles ont obtenu de grands succès de vente avec *Louisiane*, de Maurice Denuzière, et *le Sac de billes*, de Joseph Joffo.

C'est sans doute la progression et la réussite de cette maison qui ont incité M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Hachette, à confier la *direction de l'édition de son groupe* à M. Jean-Claude Lattès.

De plus, M. Lagardère a été séduit par les projets de M. Lattès concernant la diffusion des livres français dans les pays étrangers. En 1981, celui-ci a installé un secteur d'édition aux Etats-Unis, où il a fait paraître une trentaine de livres de langue anglaise.

Les éditions Lattès projettent d'y publier, l'année prochaine, plusieurs livres français, parmi lesquels *le Rivage des Syrtes*, de Julien Gracq, un volume réunissant *l'Abeille et l'architecte*, et *la Paille et le grain*, de M. François Mitterrand, ainsi que les ouvrages de Maurice Denuzière. M. Jean-Claude Lattès entend s'appuyer sur l'infrastructure de Hachette à l'étranger (au Canada, et en Amérique latine, notamment) pour *y développer l'édition* et la vente des ouvrages français.

● *M. Angelo Rinaldi*, écrivain et critique littéraire — qui avait quitté *l'Express* en mai dernier pour passer au *Matin de Paris*, — a réintégré l'équipe de rédaction de l'hebdomadaire dont M. Jimmy Goldsmith est le propriétaire.

La tuerie d'Auriol

M. DEBIZET SERA INTERROGÉ JEUDI

Mme Françoise Llaurens-Guérin, juge d'instruction chargé du dossier de la tuerie d'Auriol, a entendu, comme prévu, le lundi 24 août, Didier Campana, l'un des cinq membres présumés du commando. L'interrogatoire a duré sept heures. Didier Campana a réaffirmé au magistrat instructeur que sa « mission » consistait uniquement, à l'origine, à récupérer des documents importants au domicile de Jacques Massie.

D'autre part, la date de l'audition du secrétaire général du SAC est désormais fixée. M. Pierre Debizet devrait être entendu le jeudi 27 août, à 10 heures, en présence de Me Denise Mialou-Marsh-Feiley. Enfin, Me Jean-Louis Tixier-Vignancourt, avocat au barreau de Paris et porte-parole du Parti des forces nouvelles (P.F.N., extrême droite) et Me Debergue, du barreau de Marseille, ont été désignés par M. Hubert Lieutier, treizième inculpé du dossier, pour sa défense.

UN EMPLOYÉ DE PÉAGE D'AUTOROUTE EST TUÉ PAR DES MALFAITEURS

Des malfaiteurs ont tué, lundi matin 24 août, le receveur d'un poste de péage sur l'autoroute A 4 Paris-Metz. Ils ont emporté la recette du péage de Coutrevoult (Seine-et-Marne), soit une somme d'environ 120 000 francs.

M. Philippe Wongermez, âgé de vingt-quatre ans, marié, sans enfant, demeurant à Jouarre, était occupé, vers 4 heures du matin, à compter, avant de les ranger dans un coffre, les pièces et les billets de la recette lorsqu'il a été attaqué.

VIF REDRESSEMENT DU DOLLAR

La brusque tension enregistrée sur les taux d'intérêts américain ont déclenché mardi matin 25 août une brutale remontée du dollar (entre 1,6 % et 2,2 %) sur toutes les grandes places financières internationales dans des marchés redevenus très nerveux.

Le devise américaine a ainsi progressé de 2,3 % à Paris (5,99 F contre 5,8535 F le 24 août), de 2,1 % à Francfort (2,5010 DM contre 2,4485 DM), et de 2,2 % à Londres, où la livre sterling, pourtant ferme ces derniers temps, n'était plus cotée que 1,8260 dollar contre 1,8715 dollar. Sa progression la plus faible relativement (+ 1,6 %) a été enregistrée à Zurich (2,1725 FS contre 2,1418 FS). Le franc n'a guère varié vis-à-vis du DM.

Les milieux financiers, qui tablaient, il est vrai, sur une contraction de la masse monétaire américaine, ont eu la désagréable surprise d'apprendre que cette dernière avait encore augmenté. Modérément, mais de façon assez sensible pour anéantir tout espoir d'une prochaine détente des taux d'intérêt outre-Atlantique.

L'effet a été immédiat : le taux de rendement moyen des Federal funds (Fonds du Trésor) à six mois adjugés lundi ont atteint le niveau record de 15,854 % contre 15,644 % la semaine précédente (dernier record : 15,70 % le 24 mars 1980), entraînant une profonde rechute de Wall Street (voir d'autre part), une très vive baisse des fonds d'Etat à long terme ainsi que de toutes les Bourses de matières premières des Etats-Unis

Autre conséquence directe de la montée du loyer de l'argent aux Etats-Unis : l'or a « replongé ». Déjà en baisse quelques heures plus tôt (422 dollars l'once contre 429,50 dollars le 21 août), le prix du métal jaune est revenu à Londres aux alentours de 411 dollars.

Mort de Vincent Bourrel

Nous apprenons la mort de Vincent Bourrel, ancien procureur général près la Cour des comptes.

Né le 13 juillet 1900 à Loubaresse (Cantal), Vincent Bourrel avait commencé sa carrière comme rédacteur au ministère des finances, en 1927. Après avoir exercé les fonctions de sous-chef de bureau et d'agent chargé d'études, il avait été nommé, en 1938, chargé de mission au cabinet de Paul Reynaud, alors ministre des finances, puis chef adjoint de son cabinet quand ce dernier devint président du conseil en mars 1940.

Pendant la guerre, Vincent Bourrel avait été d'abord directeur des contributions directes de l'Oise, ensuite administrateur de cette régie financière. Sa participation à la Résistance lui avait valu d'être nommé préfet, à la Libération, et d'être chargé, en août 1944, du plus important service du ministère de l'intérieur : la direction des affaires départementales et communales.

Elevé à la plus haute classe de son grade en 1947, il était alors devenu le plus proche collaborateur de Paul Reynaud, dont il fut à nouveau le directeur de cabinet au ministère des finances, en 1948, et à la vice-présidence du conseil, en 1953-1954.

Vincent Bourrel avait ensuite assumé plusieurs autres fonctions, notamment celles de secrétaire général de la S.N.C.F. (1957-1958), de procureur général près la Cour des comptes (1958-1970) et de président-directeur général (1971), puis de président d'honneur (1975) du Centre national des industries et techniques (CNIT).

Il présidait, en outre, l'Institut international des collectivités publiques, l'Institut mondial d'études des structures communales d'information sur l'administration locale (IMESCIAL), l'Académie des gastronomes, l'Académie du vin de France. Il était aussi président d'honneur du Club des Cent qu'il avait longtemps présidé, et de l'Association pour la diffusion des arts graphiques et plastiques. Il était grand-officier de la Légion d'honneur.

Fils de cheminot, simple bachelier, Vincent Bourrel avait été remarqué, avant-guerre, par Paul Reynaud. Sa carrière l'avait conduit aux plus hauts postes. Surnuméraire des contributions directes en 1920, il l'avait achevée comme procureur général près la Cour des comptes ; il savait allier une grande rigueur d'esprit à une bonhomie de fin gastronome.

Le numéro du « Monde » daté 25 août 1981 a été tiré à 536189 exemplaires.

A B C D E F G

هكذا من الأصل